

MODERNISER L'ADMINISTRATION CENTRALE:

L'avenir d'Haïti dépend du niveau de professionnalisme de son administration publique. Dans un premier temps, il faut assurer un relogement permanent et l'équipement de ses structures. Il faut aussi, en parallèle, poursuivre la réingénierie de l'administration publique autour de trois fonctions (planification stratégique, régulation et prestation de services), accélérer la réforme de la fonction publique (plan de formation, programme d'insertion de la diaspora, recrutement) et assurer un renforcement institutionnel de l'administration centrale.

MODERNISER L'ADMINISTRATION DÉCONCENTRÉE:

Un meilleur accès des services publics à la population et aux entreprises doit être assuré sur l'ensemble du territoire. Aussi, il faut accroître la déconcentration de l'État et la modernisation de son administration territorialisée au niveau des 12 pôles régionaux et des 42 pôles locaux de développement, selon leurs fonctions respectives. Les priorités concernent la construction et l'équipement de centres administratifs, la dotation en personnel des structures déconcentrées et le renforcement de leurs compétences.

DÉCENTRALISER:

La mise en place des collectivités territoriales s'est heurtée à de nombreux obstacles malgré un consensus sur leur mise en place. Il faut pourtant assurer leur participation dans l'essor du développement ainsi que dans la desserte des services publics et dans la résolution des problèmes relevant de leurs compétences spécifiques ou partagées avec l'administration publique. Les priorités concernent la construction et l'équipement de centres administratifs, l'accroissement du nombre de personnel, la mise en place de comités locaux de développement et d'aménagement du territoire, l'accroissement des ressources financières locales et le renforcement de leurs compétences.

RENFORCER LA SOCIÉTÉ CIVILE:

La mobilisation coordonnée de tous les acteurs du secteur public et de la société civile organisée (secteur privé, ONG, fondations, coopératives, associations) est essentielle au développement du pays. Le partenariat souhaité porte sur la planification et le financement du développement et de l'aménagement, ainsi que sur la mise en place et la gestion d'infrastructures, d'équipements et de services. Les priorités concernent la structuration et la gestion des partenaires de la société civile et le financement d'initiatives de développement.



PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014-2016 ET SON CADRE

VERS UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET ÉQUILIBRÉE DE L'ÉCONOMIE ET UNE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ JUIN 2013



RENFORCER L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET DE LA SÉCURITÉ:

Le renforcement de l'administration de la justice et de la sécurité est déterminant pour l'émergence d'Haïti. Les priorités portent sur le renforcement du réseau de tribunaux et des infrastructures de maintien de l'ordre, d'urgences et d'incendies, ainsi que sur le renforcement du réseau de prisons et de maisons d'arrêt. Elles ciblent aussi la mise en place d'une nouvelle force armée, le déploiement d'un système national d'assistance légale, la certification des professions judiciaires et la garantie du droit de propriété.

Le schéma et le tableau qui suivent, présentent respectivement la liste des sous-programmes par programme de la refondation institutionnelle ainsi que les effets attendus, les indicateurs de résultats et les cibles annuelles pour chacun d'eux.



Schéma 7: LES PROGRAMMES ET LES SOUS-PROGRAMMES DU GRAND CHANTIER DE LA REFONDATION INSTITUTIONNELLE

LES PROGRAMMES	LES SOUS-PROGRAMMES
	Sous-programme 4.1.1: Réviser la Constitution
	Sous-programme 4.1.2: Assurer le droit à la citoyenneté
4.1. RÉVISER LE CADRE LÉGAL	Sous-programme 4.1.3: Moderniser le cadre légal des affaires
	Sous-programme 4.1.4: Moderniser le cadre légal de la société civile
	Sous-programme 4.1.5: Moderniser le cadre légal de l'aménagement du territoire et du développement local
	Sous-programme 4.2.1: Assurer le financement des élections
4.2. RENFORCER LES INSTITUTIONS	Sous-programme 4.2.2: Renforcer l'action parlementaire
DÉMOCRATIQUES NATIONALES	Sous-programme 4.2.3: Renforcer les Institutions Indépendantes
	Sous-programme 4.2.4: Assurer l'identification des personnes et des biens
	Sous-programme 4.3.1: Reloger et équiper l'administration centrale
4 A MODERNIOSE LIABANNIOSE ATION OF NITE ALE	Sous-programme 4.3.2: Procéder à une réingénierie de l'administration publique
4.3. MODERNISER L'ADMINISTRATION CENTRALE	Sous-programme 4.3.3: Accélérer la réforme de la fonction publique
	Sous-programme 4.3.4: Accroître le renforcement institutionnel de l'administration centrale
	Sous-programme 4.4.1: Construire et équiper des centres administratifs
4.4. MODERNISER L'ADMINISTRATION DÉCONCENTRÉE	Sous-programme 4.4.2: Accroître le nombre de personnel
DEGGNOENTIEL	Sous-programme 4.4.3: Accroître le renforcement institutionnel de l'administration déconcentrée
	Sous-programme 4.5.1: Construire et équiper des centres administratifs
4 = = ±0=1:=== 1:10==	Sous-programme 4.5.2: Accroître le nombre de personnel
4.5. DÉCENTRALISER	Sous-programme 4.5.3: Gérer le développement et l'aménagement local du territoire
	Sous-programme 4.5.4: Accroître les ressources financières locales
	Sous-programme 4.5.5: Accroître le renforcement institutionnel des Collectivités Territoriales
	Sous-programme 4.6.1: Favoriser la structuration des partenaires de la société civile
4.6. RENFORCER LA SOCIÉTÉ CIVILE	Sous-programme 4.6.2: Accroître le financement d'activités de développement
	Sous-programme 4.6.3: Assurer la gestion des partenaires de la société civile
	Sous-programme 4.7.1: Renforcer le réseau de tribunaux
	Sous-programme 4.7.1: Renforcer le réseau d'infrastructures de maintien de l'ordre, d'urgence et d'incendie
	Sous-programme 4.7.2: Nemorcer le réseau d'illiastructures de maintien de l'ordre, d'urgence et d'incerture Sous-programme 4.7.3: Renforcer le réseau de prisons et de maisons d'arrêt
	Sous-programme 4.7.4: Mettre en place une force armée
4.7. RENFORCER L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET DE LA SÉCURITÉ	Sous-programme 4.7.5: Mettre en place un système national d'assistance légale
	Sous-programme 4.7.6: Certifier les professions judiciaires
	Sous-programme 4.7.7: Garantir le droit de propriété
	Sous-programme 4.7.8: Renforcer la prise en compte du genre dans le pouvoir judiciaire

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT

VERS UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET ÉQUILIBRÉE



MATRICE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU GRAND CHANTIER DE LA REFONDATION INSTITUTIONNELLE



Tableau 14

MATRICE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU GRAND CHANTIER DE LA REFONDATION INSTITUTIONNELLE

Saula myaayammaa	Effets attendus	Indicateurs de résultats		Cibles	
Sous-programmes	Ellets attelluus	indicateurs de resultats	2014	2015	2016
PROGRAMME 4.1 : RÉVISER LE CADRE LÉGAL	La modernisation des cadres légaux et juridiques	La publication des avant-projets, des propositions de loi et des codes prévus			
Moderniser le cadre légal de l'aménagement du territoire et du développement local	La disponibilité d'une législation adaptée et moderne du cadre légal de l'aménagement du territoire et du développement local	La mise en place d'un système d'information cadastrale dans 5 communes par an	100%	100%	100%
PROGRAMME 4.2: RENFORCER LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES NATIONALES	Le renforcement de la gouvernance démocratique	La mise en place des services publics prévus			
Renforcer l'action parlementaire	Le renforcement institutionnel du Parlement	La finalisation de la construction du nouveau Palais législatif	50 %	100%	
Renforcer les Institutions Indépendantes	Le renforcement institutionnel de la CSCCA, de l'OPC et du CEP	 a) La finalisation de la construction du nouveau bureau central de la CSCCA b) La construction de 3 bureaux régionaux de la CSCCA par an c) La construction du bureau central de l'OPC d) La construction du bureau central du CEP 	a) 100 % b) 100 %	b) 100 % c) 50 % d) 50 %	b) 100% c) 100% d) 100%
Assurer l'identification des personnes et des biens	Le renforcement institutionnel et la décentralisation de l'ONI	 a) La construction des bureaux centraux de l'ONI et de l'État civil b) L'accroissement annuel du nombre de bénéficiaires possédant sa Carte d'Identification Nationale renouvelée 	b) 10%	a) 50% b) 10%	a) 100 % b) 10 %
PROGRAMME 4.3: MODERNISER L'ADMINISTRATION CENTRALE	L'accroissement de la qualité des services administratifs publics centraux	La mise en place des services publics prévus			
Reloger l'administration centrale	Le renforcement institutionnel de la BNP, du BME, du LNBTP et du CNIGS	a) La mise en œuvre annuelle de la construction de 3 ministères b) La rénovation des missions diplomatiques à l'étranger	a) 100 % b) 50 %	a) 100 % b) 100 %	a) 100 %
Procéder à une réingénierie de l'administration publique	Le renforcement institutionnel des UEP des Ministères ciblés et la mise en valeur du tourisme, des aires protégées et du patrimoine de l'État	a) La mise en œuvre effective de la réforme de l'administration centrale de l'État b) L'accroissement annuel des plans d'intervention et de prévention des risques et désastres c) La mise en place graduelle des autorités dédiées à la structuration et protection des aires protégées	a) 100 % b) 10 % c) 7 %	b) 10% c) 7%	b) 10 % c) 7 %
Accélérer la réforme de la fonction publique	Une administration publique efficace, accessible et moderne	 a) Le renforcement et la modernisation des écoles nationales de formation b) L'accroissement annuel du renforcement du cadre de gestion des ressources humaines de la fonction publique 	a) 100 % b) 7 %	a) 100 % b) 7 %	a) 100 % b) 7 %
Accroître le renforcement institutionnel de l'administration centrale	Une administration centrale forte, efficace et moderne	 a) L'inventaire de tous les projets de renforcement institutionnel b) La mise en œuvre d'un cadre stratégique de renforcement institutionnel à long terme de l'administration publique centrale c) L'accroissement des effectifs de la PNH 	a) 30 % b) 50 % c) 7 %	a) 70 % b) 100 % c) 7 %	a) 100% c) 7%



Tableau 14

MATRICE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU GRAND CHANTIER DE LA REFONDATION INSTITUTIONNELLE

Sous-programmes	Effets attendus	Indicateurs de résultats		Cibles	
Sous-programmes	Lifets attenuts	indicateurs de resultats	2014	2015	2016
PROGRAMME 4.4: MODERNISER L'ADMINISTRATION DÉCONCENTRÉE	L'assurance de services administratifs publics déconcentrés partout sur le territoire	La mise en place des services publics prévus			
Construire et équiper des centres administratifs	L'accès à des services administratifs déconcentrés de qualité	La mise en œuvre annuelle de projets de réhabilitation/construction de 10 centres administratifs divers dans les pôles régionaux de développement	100%	100%	100%
Accroître le nombre de personnel	Des administrations déconcentrées pourvues en ressources humaines de qualité	L'accroissement du personnel administratif formé dans les administrations déconcentrées	7%	7%	7%
Accroître le renforcement institutionnel de l'administration déconcentrée	L'accès à des services administratifs déconcentrés de qualité	 a) L'inventaire de tous les projets de renforcement institutionnel b) La mise en œuvre d'un cadre stratégique de renforcement institutionnel à long terme de l'administration publique déconcentrée 	a) 30 % b) 30 %	a) 70 % b) 70 %	a) 100 % b) 100 %
PROGRAMME 4.5: DÉCENTRALISER	L'assurance de services administratifs publics de qualité décentralisés partout sur le territoire	La mise en place des services publics prévus			
Construire et équiper des centres administratifs	L'accès à des services administratifs décentralisés de qualité	La mise en œuvre annuelle de projets de réhabilitation/construction de 6 hôtels de ville ou bureaux de sections communales	100%	100%	100%
Accroître le nombre de personnel	Des administrations décentralisées pourvues en ressources humaines de qualité	La construction d'un centre de formation pour les cadres des collectivités territoriales par an	100%	100%	100%
Accroître le renforcement institutionnel des Collectivités Territoriales	L'accès à des services municipaux de qualité	La mise en œuvre du projet de formation des autorités locales	100%		
PROGRAMME 4.6: RENFORCER LA SOCIÉTÉ CIVILE	L'accroissement de la participation civile dans le développement	L'accroissement du nombre d'acteurs formels de la société civile			
Favoriser la structuration des partenaires de la société civile	La société civile participe activement au développement du pays	La mise en œuvre annuelle d'activités d'encadrement structurel de la société civile	100%	100%	100%
Accroître le financement d'activités de développement	Le renforcement des capacités de la société civile	La réalisation annuelle d'activités de développement de la société civile	100%	100%	100%



Tableau 14

MATRICE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU GRAND CHANTIER DE LA REFONDATION INSTITUTIONNELLE

Sour programmes	Effets attendus	Indicateurs de résultats		Cibles	
Sous-programmes	Lifets attenuus	indicateurs de resultats	2014	2015	2016
PROGRAMME 4.7: RENFORCER L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET DE LA SÉCURITÉ	L'assurance d'une protection civile et juridique adéquate, équitable et accessible	La réduction de la criminalité La réduction des injustices sociales sous toutes ses formes			
Renforcer le réseau de tribunaux	L'appareil judiciaire est mieux équipé	 a) La finalisation de la construction du Palais de Justice de Port-au-Prince b) La mise en œuvre annuelle de projets de réhabilitation/construction de 7 Tribunaux de Paix c) La mise en œuvre annuelle de projets de réhabilitation/construction de 3 Cours d'appel d) La mise en œuvre annuelle de projets de réhabilitation/construction de 7 Tribunaux de Première Instance 	a) 50 % c) 100 % d) 100 %	a) 100 % b) 100 % c) 100 % d) 100 %	b) 100 % c) 100 % d) 100 %
Renforcer le réseau d'infrastructures de maintien de l'ordre	La PNH est renforcée et mieux équipée	 a) La mise en œuvre annuelle de projets de réhabilitation/construction de 5 commissariats b) La mise en œuvre annuelle de projets de réhabilitation/construction de 10 sous-commissariats c) La réhabilitation/construction de 2 bases navales d) La finalisation de la réhabilitation/construction de tous les postes frontaliers e) La finalisation de la construction de l'Académie de police à Ganthier 	d) 25 % e) 25 %	a) 100 % b) 100 % c) 50 % d) 50 % e) 50 %	a) 100 % b) 100 % c) 100 % d) 100 % e) 100 %
Renforcer le réseau de prisons et de maisons d'arrêt	Les détenus bénéficient de conditions de détention améliorées	 a) La mise en œuvre annuelle de projets de réhabilitation/construction de 3 prisons b) La mise en œuvre annuelle de projets de réhabilitation/construction de 5 maisons d'arrêt c) La réhabilitation/construction de 2 centres de détention pour mineurs par an 		a) 100 % b) 100 % c) 100 %	a) 100 % b) 100 % c) 100 %
Renforcer la prise en compte du genre dans le pouvoir judiciaire	Le pouvoir judiciaire est sensibilisé à la problématique du genre et du droit des femmes	 a) La mise en place de tribunaux spéciaux sur les violences faites aux femmes ou la nomination de juges spécialisés b) La mise en place d'un programme de formation en genre 		a) 50 % b) 50 %	a) 100 % b) 100 %





GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et Ministère de l'Économie et des Finances



>> LES GRANDES LIGNES DE LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT









7 >> LES GRANDES LIGNES DE LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT

La mise en œuvre du PSDH et l'atteinte des objectifs ciblés impliquent un effort soutenu d'amélioration du cadre de gouvernance. Celui-ci se réfère, entre autres, à une capacité de planification grandement améliorée, de même qu'à un effort continu en matière d'évaluation et de suivi de projets. Une meilleure gouvernance apporte les garanties d'efficacité et d'efficience nécessaires aux différents partenaires (acteurs étatiques et privés) d'Haïti, car des ressources financières importantes devront être mobilisées pour que le PSDH devienne une réalité.

Allusion a déjà été faite au besoin de support financier externe pour la mise en œuvre du PSDH, ne serait-ce qu'en tenant compte de la taille de l'économie. Toutefois, il s'avère nécessaire qu'Haïti augmente sa capacité de financer son propre développement. Ceci demande une amélioration dans la perception des recettes, laquelle requiert des aménagements au niveau organisationnel et aussi des lois fiscales.

L'adage dit «aux grands maux, les grands remèdes». Vu la taille des défis financiers à relever et au regard des grands enjeux sociaux et économiques, le pays entend, au-delà des stratégies reposant sur la fiscalité, innover dans le sens des partenariats public-privé (PPP) et de l'ouverture à l'investissement privé national et étranger pour trouver les fonds nécessaires à la réalisation des nombreux projets identifiés pour l'émergence d'Haïti. Sur ce registre, l'identification des projets devant conduire à la réalisation de potentiels non encore exploités à travers un inventaire de ressources approprié relève de la plus haute priorité.

En ce qui concerne l'aide publique au développement (APD), des critères de lisibilité et de prévisibilité budgétaire, d'une part, de pertinence et d'efficacité des dépenses, d'autre part, exigent que l'on actionne plus encore le levier de l'appui budgétaire, notamment le renforcement du cadre de partenariat entre le gouvernement et les partenaires au développement relatif à l'appui budgétaire. L'on peut se référer à ces mêmes critères pour garantir que la dépense fiscale que constituent les exonérations douanières et fiscales accordées et les autres avantages octroyés à certaines catégories de partenaires du développement, est justifiée par la pertinence de leurs actions en fonction des objectifs du PSDH.

7.1 LA MISE EN ŒUVRE D'UNE FISCALITÉ EN HARMONIE AVEC LES VISÉES STRATÉGIQUES

D'une manière générale, la fiscalité se doit d'être au service du développement. En ce sens, plusieurs modifications de dispositions fiscales ont été identifiées dans le PSDH pour garantir un plus grand rendement en recettes par la concertation et les facilités accordées aux contribuables pour accomplir leurs obligations envers le fisc. Des dispositions importantes touchent, à des fins d'équité mais aussi d'efficacité, l'impôt sur le revenu et la taxation des biens et services et du capital. En ce qui concerne le capital, le foncier doit être plus particulièrement ciblé dans une optique de stimulation de l'investissement privé et d'accroissement des recettes fiscales.

La politique commerciale d'Haïti compte parmi les plus libérales de la Caraïbe et de l'Amérique Latine. En ce sens, un relèvement des tarifs douaniers est envisagé dans le cadre de révisions d'accords commerciaux avec les partenaires régionaux et internationaux, notamment la CARICOM et l'OMC dans un souci de cohérence avec les orientations sectorielles poursuivies, dans le domaine agricole par exemple.



PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT

VERS UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET ÉQUILIBRÉE DE L'ÉCONOMIE ET UNE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ JUIN 2013



7.2 L'ÉLARGISSEMENT DE L'ASSIETTE FISCALE ET UNE PERCEPTION PLUS EFFICACE

L'augmentation des recettes de l'État requiert la mise en place d'un ensemble de dispositifs permettant d'élargir l'assiette fiscale. Il faut ici agir notamment sur la formalisation de l'économie informelle, sur l'intégration dans le système fiscal de catégories de travailleurs et d'entreprises non encore enrôlées, sur la mise à jour et l'application de l'ensemble des rôles fiscaux des Collectivités Territoriales, sur la fiscalité foncière, sur une meilleure gestion des propriétés de l'État, sur la mise en place d'une TVA, sur la révision de diverses taxes aujourd'hui non rentables compte tenu du niveau de taux appliqué et de leur coût de gestion respectif et sur la tarification de services marchands à la population.

L'augmentation des recettes de l'État passe aussi par la modernisation et la réorganisation des organismes de perception. La mise en œuvre du fichier central des contribuables et plus largement d'une centrale d'information fiscale pourra grandement contribuer à une perception plus efficace. En outre, il convient aussi de renforcer la perception des droits³, catégorisés dans les recettes internes ou communales, donnant accès à divers services.

La modernisation du système fiscal devra entraîner un allégement de sa structure, l'élimination ou le relèvement tarifaire d'un certain nombre de droits dont le coût de perception dépasse de loin leur rendement. Bien entendu, il faut accroître les activités de supervision des organismes de perception et renforcer la lutte contre la contrebande et les diverses formes d'évasion fiscale.

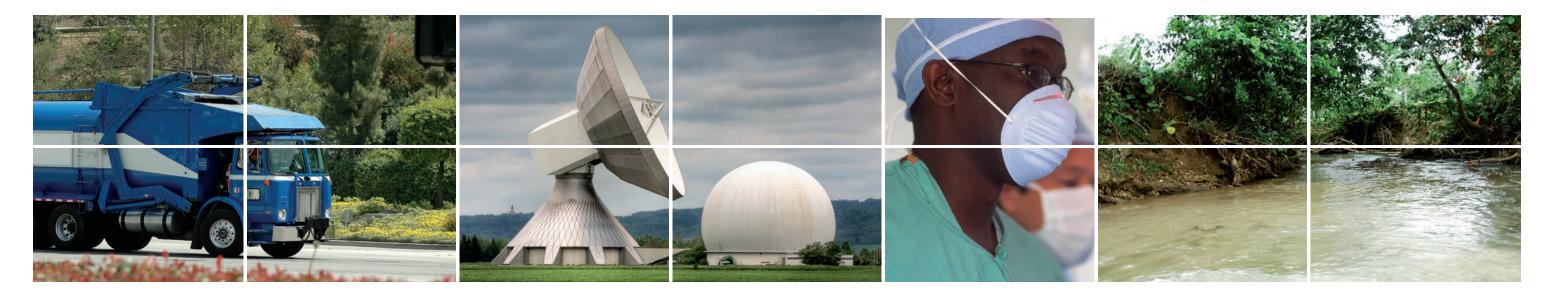
7.3 LA CONSTITUTION DE LEVIERS FINANCIERS PAR L'EXPLOITATION DE POTENTIELS ÉCONOMIQUES RECONNUS

Haïti n'a pas encore activé tous les leviers financiers dont le pays dispose. Ceux-ci concernent, par exemple, les propriétés foncières de l'État, le potentiel des ressources minérales et en hydrocarbure, le potentiel d'emplois et d'activités de grands secteurs de développement et la mobilisation de la diaspora, l'État Haïtien est un grand propriétaire foncier. Toutefois, le foncier n'est pas encore suffisamment documenté et encore moins mis à contribution à des fins économiques et financières. Cet avoir pourrait constituer une base de participation de l'État dans certains projets de complexes touristiques, commerciaux ou industriels avec des retombées financières importantes pour le Trésor Public. L'établissement d'un cadastre et d'un registre des propriétés permettant de regrouper des informations sur les propriétés est plus qu'une nécessité.

De plus, la bonne mesure des enjeux financiers qu'implique l'exploitation des mines et carrières du pays n'est pas encore prise. Plusieurs carrières de sable sont en production dans des conditions encore floues quant aux redevances à verser au Trésor Public. Sur ce même registre, le potentiel minier du pays en métaux précieux (or, par exemple) peut avoir, s'il se matérialise, des retombées financières significatives pour le fisc. Il en va de même pour le potentiel en hydrocarbure.

En outre, Haïti dispose de ressources et d'une localisation avantageuse pour la mise en place de fortes industries dans les secteurs touristique et industriel/manufacturier. Ces industries sont génératrices de fortes valeurs ajoutées dont la sommation participe de la croissance du PIB et créent de nombreux emplois formels. Il s'agit d'un levier puissant et durable puisque la matérialisation de ces projets correspond à une augmentation significative des flux de revenus futurs pour le Trésor Public et pour les administrations locales.

Par ailleurs, la diaspora haïtienne désire depuis longtemps accroître son implication dans le relèvement et le développement économique et social d'Haïti. Sa mobilisation permettrait d'accroître significativement leur contribution dans le financement privé d'activités de développement génératrices de bénéfices et d'emplois. La mise en œuvre ordonnée du PSDH favorisera cette mobilisation.



³ Par exemple, le droit de fonctionnement des sociétés anonymes est fixé à 100 gourdes, celui de la carte d'identité professionnelle à 7 gourdes et le droit de timbre pour dépôt des états financiers à 120 gourdes. Faut-il encore se pencher sur le droit d'enregistrement des véhicules, celui des actes civils et notariés, pour ne citer que ceux-là.



7.4 L'APPEL À L'INVESTISSENT PRIVÉ ÉTRANGER ET NATIONAL DANS LE DOMAINE DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES

Plusieurs chantiers sont prévus dans le cadre de la refondation nationale. Mais, alors que l'État ne peut déléguer ses pouvoirs dans le domaine de la sécurité publique et de la justice par exemples, il est envisageable d'avoir recours à des partenaires privés dans certains secteurs, sans nuire à l'intérêt public. Cette approche est particulièrement recommandable et opportune en ce qui a trait à la mise en place et à l'opération d'équipements et d'infrastructures.

L'expérience a été faite ailleurs. Des investisseurs et opérateurs privés ont pu construire et gérer des ports, des aéroports, des systèmes de collecte et de traitement de déchets, des équipements de production et la distribution de l'eau potable et de l'énergie, pour ne nommer que ceux-là. En Haïti, une expérience concluante est en train d'être menée dans le secteur de l'eau potable et d'autres existent déjà dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications.

La mise à contribution du capital privé pour certains travaux répond au moins à deux critères d'utilité: d'une part, il permet au secteur public de concentrer ses ressources humaines et financières dans ses domaines de prédilection tout en y améliorant sa performance et, d'autre part, il stimule l'investissement privé et réduit le besoin de ressources financières à mobiliser par la fiscalité ou à travers l'aide publique au développement (APD). A cet effet, une structure de promotion et de gestion de partenariats public-privé est en cours de structuration au Ministère de l'Économie et des Finances.

Les investissements directs nationaux et internationaux seront déterminants pour la croissance de l'économie haïtienne, pour la création d'emplois, pour la mise en place et l'opération de nombreux services à la population et pour réduire la pauvreté. Le PSDH prévoit la mise en œuvre de diverses mesures incitatives à cet effet.

7.5 LA NÉCESSAIRE AUGMENTATION DU VOLUME DE L'APPUI BUDGÉTAIRE

En dehors de l'apport du Venezuela à travers le programme PetroCaribe⁴ Haïti a reçu en moyenne, sur les deux dernières années, 60 millions de dollars américains en appui budgétaire de l'ensemble de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, soit de 2,5 % à 5 % de son budget global. En outre, la plus grande part de l'APD, particulièrement celle qui concerne les partenaires bilatéraux, ne transite pas par le budget de la République. Dans l'esprit de la Déclaration de Paris et dans un souci de prévisibilité et de lisibilité, il est souhaitable qu'une plus forte proportion de l'aide soit constituée par de l'appui budgétaire.

La réalisation des objectifs du PSDH et la formulation d'une programmation des dépenses correspondantes à moyen terme demandent qu'Haïti puisse miser sur un engagement pluriannuel plus significatif en appui budgétaire. Depuis 2009, Haïti a signé un Cadre de Partenariat avec certains de ses partenaires octroyant de l'appui budgétaire et intéressés à le faire. Cela ouvre un cadre de dialogue et de travail avec pour objectif de soutenir la mise en œuvre du programme de développement national, des politiques et programmes sectoriels ainsi que des réformes de la gestion des Finances Publiques. L'engagement sur la mise en œuvre du PSDH et d'un plan stratégique de réforme des Finances Publiques sont des bases pour dynamiser ce mécanisme qui doit garantir la prévisibilité des ressources et ainsi la conduite des actions et politiques de développement.

Par ailleurs, compte tenu de l'état de pauvreté actuel du pays, Haïti doit dans l'immédiat travailler à accroître sensiblement l'accès aux services sociaux de base, assurer un minimum de solidarité sociale envers les plus démunis et protéger les derniers grands ensembles constitutifs du patrimoine naturel et culturel du pays, mais la contrainte de financement est de taille, et limite la possibilité pour Haïti d'agir valablement sur la période considérée. Une plus forte implication des partenaires du développement d'Haïti est ici requise afin de propulser Haïti sur la voie du changement désiré, de supporter les efforts à consentir par les investisseurs privés et de diminuer les risques.













⁴ Tenant compte aussi de la récente annulation de la dette accumulée envers ce pays à travers le programme.



7.6 LA RATIONALISATION DES AVANTAGES FISCAUX OCTROYÉS

Les avantages fiscaux octroyés au cours des dernières décennies atteignent aujourd'hui des sommes considérables. Par exemple, les seules exonérations accordées par Haïti aux ONG⁵ et aux fondations en 2010 totalisent 1905 746 603 gourdes selon les statistiques officielles du MEF. En 2011, elles ont connu une nette augmentation et se sont situées à environ 4,8 milliards de gourdes, soit 114 millions de dollars américains. Les exonérations ont diminué depuis, avec le retrait de l'aide humanitaire mais demeure considérable et l'efficacité de cette dépense fiscale est questionnable.

En effet, cette dépense fiscale ne se justifie que si les actions des partenaires supportent les politiques gouvernementales et contribuent à l'amélioration des conditions de vie de la population, dans le sens préconisé par le PSDH, d'autant que la gestion des franchises octroyées entraîne aussi des coûts pour le Trésor. En ce sens, le ministère responsable de la coordination et de la supervision des organisations non gouvernementales d'aide au développement, en l'occurrence le MPCE, devra veiller au respect stricte des obligations de ces dites organisations qui sont, entre autres, de transmettre à ce ministère le programme et les budgets de l'organisation (de fonctionnement et d'investissement) prévus pour le prochain exercice, de présenter un rapport d'exécution des programmes et projets à la fin de chaque exercice fiscal et de fournir à cet organisme de tutelle les informations, documents ou registres aptes à faciliter le contrôle, le suivi et l'évaluation des programmes qui ont été exécutés durant l'année antérieure.

Il est aussi important de renforcer les mécanismes et dispositifs de travail entre ces organisations et les partenaires locaux. En ce sens, la signature d'un protocole d'accord entre l'État et les partenaires devrait être un préalable à l'octroi en tout ou en partie des franchises douanières. Actuellement, un avant projet de loi fixant le statut des organisations non gouvernementales de coopération au développement durable et régissant leur implantation et leur fonctionnement en Haïti est en révision en vue de présenter le nouveau cadre réglementaire. Ce nouveau cadre plus adapté à la réalité contribuera entre autre à l'amélioration du rendement fiscal et, par conséquent, à celle des retombées favorables pour la population.

7.7 LA NÉGOCIATION DES TAXES GÉNÉRÉES PAR LES HAÏTIENS VIVANT À L'ÉTRANGER

Selon les statistiques disponibles à la fin de la décennie 2000, les Haïtiens vivant à l'étranger avoisineraient les 4,5 millions de personnes, dont au moins la moitié est adulte. Tous sont fiscalisés là où ils se trouvent. De ce nombre, plusieurs n'aurait que la nationalité haïtienne. Au contraire, Haïti ne fiscalise pas les étrangers vivant en Haïti.

L'imposition des revenus générés par le travail des Haïtiens vivant à l'étranger et ceux gagnés par des étrangers travaillant en Haïti peut être négociée avec les États concernés. La signature de conventions fiscales avec ces derniers garantira le droit de chacune des parties d'imposer les revenus de leurs ressortissants respectifs. Ces conventions fiscales internationales s'intégreront dans la législation haïtienne dans le respect des procédures prévues à cet effet.

Certains pays, tel le Liban, bénéficient d'accords qui prévoient le transfert de taxes perçues sur leurs ressortissants par les pays d'accueil. De tels accords sont envisagés par Haïti et ses partenaires bilatéraux afin d'accroître les disponibilités de l'État pour financer le développement du pays. Par ailleurs, des accords d'échanges d'informations entre l'administration fiscale haïtienne et celles d'autres pays pourront être également signés⁶ afin de combattre la fraude et de réduire l'évasion fiscale internationale. Ces nouvelles dispositions entraideront un apport appréciable de fonds supplémentaires au Trésor Public.

7.8 LE FINANCEMENT PAR L'ENDETTEMENT

Quelque soit les potentiels précédents qui seront réalisés, ce qu'il faut retenir ici c'est qu'il s'agit de nouvelles ressources qui peuvent constituer une garantie pour un programme d'émission de bons du Trésor, par exemple. Haïti, en tant que pays post-initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE), doit avoir une stratégie de financement par endettement qui permet la mobilisation de financements adéquats dans un cadre qui garantit un endettement soutenable.

Les besoins de financement pour mettre en œuvre le *Plan Stratégique de Développent d'Haïti* (PSDH) sont considérables et la stratégie de financement par endettement retenue devra permettre de :

- 1. Maintenir la dette publique totale viable tout en soutenant la stabilité macroéconomique, la croissance et la diversification des exportations;
- 2. Minimiser le coût de l'emprunt ainsi que l'exposition aux risques liés à la dette, et
- 3. Réduire la dépendance à long terme du pays face aux financements extérieurs, en développant l'épargne, les investissements et les marchés de capitaux au niveau national.















⁵ Plus de 500 ONG reconnues sont répertoriées dans les archives du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).

Outre ces deux instruments fiscaux internationaux, l'imposition des revenus des ressortissants haïtiens vivant à l'étranger ou ceux gagnés à l'étranger par des Haïtiens résidant ou ayant leurs domiciles fiscaux en Haïti est encore possible en introduisant dans la législation sur l'impôt sur le revenu la possibilité de les imposer sur leurs «revenus mondiaux». Par contre, cette législation devra définir également les modalités d'octroi d'un crédit d'impôt pour les impôts déjà payés à l'étranger ou les dépenses effectuées étroitement liées à la réalisation de ces revenus sans toutefois que ce dernier soit en aucun cas supérieur au montant des revenus gagnés à l'étranger. Cette nouvelle approche de l'imposition des revenus en Haïti devra tenir compte des meilleures pratiques internationales en la matière.





GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et Ministère de l'Économie et des Finances



>> LES PRINCIPAUX PARAMÈTRES
DE LA MISE EN ŒUVRE, DU
SUIVI ET DE L'ÉVALUATION
DU CADRE TRIENNAL









8 >> LES PRINCIPAUX PARAMÈTRES DE LA MISE EN ŒUVRE, DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION DU CADRE TRIENNAL

Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre du présent *Cadre de croissance accélérée et équilibrée de l'économie et de réduction de la pauvreté 2014-2016* consacre le retour à la programmation triennale. Il guidera l'élaboration des prochaines lettres de cadrage et feuilles de routes sectorielles à la base de la programmation annuelle de l'action gouvernementale.

Le contenu du présent cadre triennal et la faisabilité de sa mise en œuvre reposent notamment sur deux points essentiels. D'une part, il doit s'appuyer sur une stratégie de financement négociée et établie avec les partenaires financiers et techniques pour le court et le long terme. D'autre part, il implique la mise en place de conditions de base concernant tant l'information sur le développement que la coordination continue des acteurs et partenaires du développement sur l'atteinte des résultats escomptés et des cibles retenues autour d'un système unique (harmonisé) de gestion, de suivi et d'évaluation.

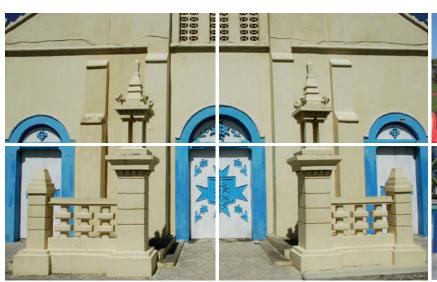
Plus globalement, l'émergence d'Haïti en 2030 nécessite plus que jamais le renforcement souhaité de la convergence des actions nationales à travers la mise en œuvre du PSDH et la mise en œuvre des objectifs de la Déclaration de Paris qui visent principalement à soutenir les efforts nationaux en vue de renforcer la gouvernance et d'améliorer les résultats obtenus sur le front du développement. Il faut, d'une part, mieux aligner les priorités des partenaires du développement d'Haïti et, d'autre part, réformer en conséquence les modalités d'acheminement et de gestion de l'aide.

La mise en œuvre du présent cadre triennal se fera de manière participative et concertée et suivant le cadre légal régissant les investissements publics en Haïti. Chaque ministère aura la responsabilité de contribuer à la mise en œuvre du cadre triennal. Toutefois, devant l'ampleur des investissements en cause et pour atteindre les résultats escomptés tant en termes de développement que de gouvernance, il faudra : mettre en place de nouveaux mécanismes de

mise en œuvre du PSDH; accélérer la mise en place de l'approche programme dans certains ministères; investir significativement dans des projets majeurs et porteurs de développement; maximiser l'intervention du secteur privé; développer des modèles-type de projets pour les équipements et infrastructures à mettre en place, et renforcer la qualité et la fiabilité des données de gestion requises.

Tout au cours de sa mise en œuvre, une stratégie de communication devra être adoptée afin d'assurer la diffusion régulière, en images et sur les ondes, des avancées et des résultats nationaux et locaux obtenus. Plus quotidiennement, le site Web du MPCE permettra à tout intervenant public et privé de consulter en ligne les avancées réalisées.

Le MPCE travaille déjà à la mise en place de nouveaux mécanismes afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PSDH et a déjà mis en place les mécanismes requis en vue d'améliorer la coordination de l'aide externe. Il travaille aussi à la mise en place d'un système unique d'information sur la gestion et l'évaluation du développement qui permettra, notamment, le suivi des actions entreprises, l'évaluation des progrès réalisés et la réingénierie des processus et outils administratifs. Ce système sera mis en ligne et fournira à terme les données sectorielles produites sur chacun des programmes des quatre Grands Chantiers pour l'avenir (situation de références, projets en cours ou à mettre en œuvre, coûts, échéanciers, financement, exécution, etc.), sur les données démographiques, sur les indicateurs de suivi et sur la cartographie des éléments pertinents. Chaque ministère aura la responsabilité de valider et mettre à jour régulièrement les informations relevant de sa compétence dans ce système, mais l'ensemble des partenaires devront aussi s'engager à alimenter le système d'information selon un format et un mécanisme préétablis de collecte, de validation et d'agrégation des données.

















Un système d'évaluation des résultats obtenus sur le front du développement sera mis en place. Il inclura une évaluation des indicateurs globaux de développement retenus (création d'emploi, lutte contre l'exclusion et amélioration des conditions d'habitat, de sécurité alimentaire, de gestion des risques et de gestion du foncier), des indicateurs macroéconomiques, des indicateurs spécifiques à chacun des programmes et sousprogrammes du PSDH et finalement des indicateurs particuliers à chacun des projets mis en œuvre. Les chapitres 3, 4, 5 et 6 qui précèdent, ont présenté les informations concernant les indicateurs de développement requises à l'évaluation de la mise en œuvre du présent cadre triennal. Dans un premier temps et à court terme, il faudra établir l'état de référence de tous ces indicateurs de résultats et développer des stratégies spécifiques les concernant.

8.1. LE NOUVEAU MÉCANISME DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PSDH ET DU CADRE TRIENNAL

Les objectifs premiers de ce mécanisme sont de favoriser une mise en œuvre coordonnée et efficace du PSDH, du cadre triennal et des programmes annuels d'investissement public, tout en tenant compte des priorités gouvernementales, et d'assurer le suivi de cette mise en œuvre. Il s'agit de mettre en place des processus formels de travail qui établiront les liens requis et faisant le pont entre les ministères sectoriels, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), considérant leur rôle respectif en la matière. Des passerelles seront créées entre ce premier mécanisme et celui mis en place afin d'améliorer la coordination de l'aide externe (voir section 8.2 suivante) de façon à assurer leur alignement respectif sur des cibles convergentes.

Les principales fonctions de ce mécanisme sont d'assurer la disponibilité des éléments nécessaires à la mise en œuvre des activités prévues et le suivi global des activités. Ces éléments comprennent: les documents techniques de projets; les approbations et disponibilités requises; les rapports de visite; l'état d'avancement des projets en termes technique et financier, et la production régulière de tableaux de bord permettant aux autorités gouvernementales de prendre les décisions de gestion qui s'imposent.

Ce suivi global des activités permettra à tous les intervenants d'avoir une vision actualisée et complète de la mise en œuvre des projets ainsi que de l'atteinte des cibles prévues tant dans le PDSH et le cadre triennal que dans les PIP. Il sera alors d'autant plus aisé pour l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux du développement de mieux débattre des besoins et interventions à mettre en œuvre afin de développer le pays et les communautés et ainsi, mieux desservir la population. Il permettra aussi au secteur privé de mieux saisir les opportunités d'affaires et de développement de marchés et à chaque ministère de connaître à l'avance les projets qu'ils doivent définir.

Des outils de gestion seront créés afin de structurer les travaux à réaliser. Ces outils comprennent des feuilles de route, des échéanciers, des plans d'action et de contingence, des cadres d'analyse et d'évaluation, des tableaux de suivi d'avancement des projets, des tableaux de suivi d'indicateurs de résultats, des tableaux de compilation et des tableaux de bord. La mise en place de ce nouveau mécanisme de suivi de la mise en œuvre du PSDH et du cadre triennal permettra le développement des compétences de gestion au sein de l'administration publique. L'implantation d'une gestion axée sur les résultats est ici ciblée.

Enfin, il est clair que la mise en place d'un tel processus doit reposer sur un accès à de l'information fiable et de qualité en tout temps, accessible à tous les intervenants. Le nouveau système d'information sur le développement vient répondre à ce besoin. Il est présenté à la section 8.3.

8.2. LE NOUVEAU MÉCANISME DE COORDINATION DE L'AIDE EXTERNE

L'alignement des priorités de la communauté internationale avec le PSDH est crucial. Tous s'accordent sur l'établissement de passerelles permanentes de dialogue, de concertation, de coordination des actions et du suivi de l'évolution des activités sur le terrain entre les bailleurs et le gouvernement. Dans un contexte où le financement de plusieurs projets d'investissement provient de fonds étrangers, il était nécessaire de mettre en place un mécanisme dont la responsabilité principale est de coordonner les efforts de chacun en lien étroit avec les priorités et besoins.

Avec la mise en œuvre du PSDH et de son cadre triennal et l'implantation d'une planification et programmation axée sur les résultats, ce nouveau mécanisme de coordination de l'aide externe revêt toute son utilité, d'autant que la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) a terminé son mandat. Fort de cette expérience, le gouvernement entend maintenant améliorer la cohérence des actions de la communauté internationale avec les interventions prévues au PSDH et au cadre triennal. La mise en place récente du Cadre de Coordination de l'Aide Externe au Développement (CAED) répond aux besoins et est en parfaite symbiose avec les objectifs de La Déclaration de Paris aux chapitres de la bonne gouvernance et du développement.

La gestion de l'aide externe est un élément important de la bonne gouvernance. Le CAED a pour objectif principal d'appuyer la reconstruction du pays par la mise en place de modes permanents de fonctionnement et de coordination permettant la mise en œuvre des activités du PSDH entre la communauté des bailleurs et le gouvernement haïtien. De façon spécifique, il entend:

- » favoriser l'appropriation par l'État de son développement;
- » favoriser l'adhésion de la communauté internationale aux priorités et stratégies du pays, et
- » contribuer au renforcement des capacités institutionnelles de gestion de l'appareil gouvernemental.

La mise en place de ce mécanisme de coordination s'inscrit également dans la volonté du gouvernement de diminuer graduellement sa dépendance vis-à-vis de l'aide financière externe. Il appuie cette volonté sur la mise en œuvre du PSDH et de son cadre triennal, incluant celle de sa stratégie de financement.

Afin d'atteindre ces objectifs, le nouveau mécanisme de coordination de l'aide externe, sous la supervision directe du MPCE, oriente ses actions autour de trois (3) axes de coordination: stratégique, sectorielle et territoriale.



PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT

VERS UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET ÉQUILIBRÉE DE L'ÉCONOMIE ET UNE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ



La coordination stratégique favorisera une harmonisation des cycles budgétaires et des PIP annuels, notamment en assurant un accès à une information de gestion fiable et constante. L'analyse de l'évolution d'état d'avancement des projets par tous les partenaires permettra une meilleure prise de décisions stratégiques et un réalignement adéquat en cas de besoin. Les décisions stratégiques porteront sur l'analyse des priorités et les ajustements nécessaires en fonction des avancements des projets, du PSDH et du cadre triennal et des réalités liées aux désastres naturels. Plus globalement, elles porteront également sur les priorités à accorder aux divers secteurs en fonction des réalités budgétaires et engagements effectifs des bailleurs.

La coordination sectorielle favorisera une meilleure cohérence entre la politique gouvernementale, les actions des ministères sectoriels et les priorités des partenaires internationaux. Cette coordination est sujette à la dynamisation des tables sectorielles car elles sont des lieux de concertation importants et nécessaires. Les tables sectorielles sont des lieux de coordination et de dialogue et non de décisions opérationnelles. Toutefois, elles permettent une harmonisation des priorités gouvernementales et de celles des bailleurs à une échelle technique de réalisation, et ce avant même la conception des documents de projets.

La coordination territoriale favorisera le développement du pays dans l'intégrité du territoire divisé en départements, arrondissements, communes et sections communales. La dynamisation des diverses tables de concertation et l'implication des autorités territoriales, élues et nommées, au processus de mise en œuvre des autorités nationales et des partenaires internationaux, sont nécessaires. Les diverses tables régionales seront renforcées ce qui permettra, entre autres, aux élus de mieux suivre l'action gouvernementale.

Globalement, le CAED permet: d'appuyer l'intégration de la gestion de l'aide au sein du système nationale de planification, de programmation, de suivi et d'évaluation du développement; d'accompagner et de renforcer les unités techniques des divers ministères quant à la mise en œuvre et au suivi du PSDH, et de renforcer l'accès à une information crédible et partagée. Les activités sont en appui aux diverses unités techniques du MPCE déjà actives à cet effet.

8.3. LE NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT

La mise en place des nouveaux mécanismes de mise en œuvre requiert inévitablement une révision des divers processus actuels de collecte, de saisie, de transmission et d'accès à une information de gestion utile et fiable. Tout d'abord, le PSDH et le cadre triennal lancent le gouvernement haïtien sur une modernisation de ses fonctions de planification, de programmation et de gestion du développement. Il est primordial d'arrimer un mode de fonctionnement qui peut répondre adéquatement aux demandes et exigences de résultats formulées dans le PSDH et son cadre triennal d'application. Comme on a vu aux sections 8.1 et 8.2, des mécanismes de suivi et de coordination seront en place afin d'assurer un suivi constant de l'évolution d'avancement des projets et un alignement des actions avec les priorités et plans gouvernementaux.

Le gouvernement haïtien aura bientôt à sa disposition un système unique d'information de gestion qui lui permettra de suivre quotidiennement, en temps réel, l'avancement des projets et des réalisations. Ce système sera matérialisé par la mise en place d'une base de données électronique accessible via internet. Cette base de données, transparente et fiable, permettra à tous les partenaires du développement d'Haïti d'y accéder afin de la consulter et, dans certains cas, de contribuer à sa mise à jour. Les données concernant chaque projet identifié incluront notamment celles financières, calendaires, géographiques et administratives. De plus, le système permettra de visualiser sur carte les informations sélectionnées.

À terme, l'alimentation du système se fera à partir de plusieurs sources et un mécanisme de vérification d'identités et de données y sera rattaché. La base de données permettra de suivre régulièrement les avancés, échéanciers, les réalisations en cours ou à venir, les décaissements et les progrès réalisés selon les indicateurs de développement choisis par le gouvernement et le tout, agrémenté de photographies des divers projets.

Ce système représente un outil unique de gestion et de transparence. Son alimentation se fera sous un format préétabli de collecte et de validation des données, dans le cadre d'un mécanisme opérationnel rigide et permettra de mieux informer la population haïtienne en général et les partenaires, de l'avancement des activités liées au développement du pays.

Un programme de sensibilisation et de formation sera bientôt mis en place pour tous les intervenants du système. L'ensemble des partenaires, gouvernement, communauté internationale et exécutants, devront s'engager fermement à l'actualisation régulière des données. Il est également prévu un programme de renforcement des capacités pour les unités techniques des divers ministères quant à l'utilisation, la gestion et la maintenance du système. Enfin, ce renforcement institutionnel s'accompagnera d'une réingénierie des divers processus de transmission et de traitement des données. Les outils de présentation et d'information des projets actuellement utilisés seront modélisés et actualisés afin de se conformer au mode de fonctionnement du nouveau système d'information sur le développement.

8.4. LES ENJEUX, DÉFIS ET RISQUES DU PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014-2016

Malgré les efforts entrepris, notamment dans le domaine des finances publiques au cours de ces dernières années pour conduire le pays vers une certaine stabilité macroéconomique, la situation économique et sociale du pays demeure précaire. La dynamique économique souhaitée se fait attendre.

Selon les premières estimations de l'Institut Haïtien de Statistique et d'informatique (IHSI), un taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) en termes réels de 3,4 % est attendu pour l'exercice 2012-2013, après une croissance de seulement 2,8% en 2011-2012. Ceci démontre que, après la récupération de 5,6 % en 2010-2011, l'économie n'a connu que des taux de croissance moyen autour de 2,0 %. En ce sens, des efforts seront faits pour un taux de croissance moyen annuel plus important du Produit Intérieur Brut (PIB) réel pour la période 2014-2016.

Compte tenu d'une augmentation rapide de la population (2 % environ), le PIB per capita a poursuivi sa tendance à la baisse. Haïti ne dispose pas encore de moyens suffisants pour une relance économique vigoureuse à partir de ressources domestiques et demeure en partie dépendante de l'assistance extérieure pour les investissements publics. La situation économique conjuguée au climat d'insécurité ou à la perception d'un tel climat, ont conduit à une détérioration importante de la qualité de la vie et à une augmentation du phénomène de pauvreté de masse.















PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT

VERS UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET ÉQUILIBRÉE DE L'ÉCONOMIE ET UNE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ JUIN 2013



Le cadre macro-social demeure encore préoccupant; près de 60% de la population vit en dessous de la ligne de pauvreté extrême de 1\$US PPA par personne et par jour et la majorité de la population a un accès très précaire aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé, l'eau courante et l'assainissement. Toutefois, des progrès ont été notés dans l'évolution de certains indicateurs de conditions de vie des haïtiens. Selon la dernière enquête EMMUS V comparée à EMMUS IV, le taux de fréquentation scolaire s'est amélioré passant de 49,6% en 2005-06 à 77% en 2011-12.

Fort de ce constat, le *Programme Triennal d'Investissement 2014-2016* et son cadre se basent sur des hypothèses réalistes en tenant compte de l'évolution de l'environnement international de l'économie haïtienne et des facteurs internes susceptibles d'influer négativement sur les résultats escomptés. Ce niveau de réalisme est lié à un optimisme délibéré en vue de l'atteinte des objectifs de croissance accélérée et équilibrée de l'économie et de réduction de la pauvreté pour la période 2014-2016 dans la mesure où des mesures appropriées seraient prises pour atténuer les risques encourus et leurs effets indésirables sur le plan macro-économique.

Le PSDH offre un cadre qui permet de suivre les aspirations de développement fixées sur le long terme. L'efficacité de ce cadre de planification repose en priorité sur la capacité effective d'assurer la coordination du processus et de le mener efficacement. Elle repose sur l'appropriation de cet exercice par l'ensemble des partenaires et sur la capacité de le mettre en œuvre de façon harmonieuse par l'administration publique. L'efficience réside aussi dans la méthode de gestion du processus. Dans ce contexte, trois enjeux sont à exprimer:

- » La question de la mobilisation de ressources financières soulève celles, d'une part, de la capacité nationale de financement du développement par la mobilisation de ressources financières domestiques nécessaires, soutenue par des politiques fiscales et budgétaires appropriées et, d'autre part, de l'assouplissement et l'élimination des contraintes légales, foncières, institutionnels qui peuvent entraver la réalisation des politiques et des décisions économiques; L'appropriation de la démarche par toutes les institutions nécessitera le fonctionnement effectif des Conseils d'Orientation Stratégique (COS), en vue de renforcer la coordination intra sectorielle et d'harmoniser les actions de développement, et la mise en place des Unités d'Études et de Programmation (UEP), pour un suivi efficace des actions de développement dans les secteurs de planification, et
- » L'engagement des partenaires sur les priorités du PSDH est requis, notamment dans la responsabilisation et les engagements liés à l'appui budgétaire. Elle repose aussi sur le respect et le suivi des points retenus dans le communiqué conjoint du 10 mai 2013, des suites de la réunion du comité d'efficacité de l'aide CEA du CAED. D'où la consolidation d'un partenariat solide entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers au développement.

Les défis auxquels Haïti a aujourd'hui à faire face sont nombreux. Parmi ceux-ci, une attention particulière doit être accordée à :

- » Réduire l'incidence de la pauvreté par une croissance économique plus rapide et une meilleure distribution des fruits de cette croissance sur tout le territoire;
- » Stimuler la croissance de la production nationale par le renouvèlement et le renforcement des structures économiques, en particulier celles liées aux secteurs agricole, manufacturier/industriel et touristique, et notamment par le développement du Partenariat Public-Privé dans les domaines des infrastructures et équipements;

- » Créer des emplois rapides et permanents pour aider à l'amélioration des conditions de vie de la population;
- » Replacer Haïti sur la carte touristique mondiale;
- » Améliorer le taux de scolarisation des enfants au niveau du fondamental en élargissant l'accès sur tout le territoire;
- » Élargir l'accès aux soins de santé primaire, par la réhabilitation des infrastructures de santé existantes et la construction d'autres établissement dans des zones prioritaires et défavorisées tout en rendant disponible les équipements et médicaments essentiels, et
- » Promouvoir et soutenir les principes concourant à l'égalité homme / femme.

Enfin, les principaux risques d'ordre politique, institutionnel, économique et naturel qui pourraient affecter le cadre macro-économique du PTI et mettre en danger les objectifs visés sont :

- » L'instabilité politique qui prévalait lors des trois dernières décennies qui peut encore avoir de multiples effets nocifs sur un grand nombre de variables économiques en conduisant au tarissement des flux de ressources extérieures et en entravant, par exemple, l'exécution des dépenses du PTI, ce qui influera négativement sur la croissance et la réduction de la pauvreté;
- » Le faible niveau de décaissement des ressources externes au profit de l'exécution du PTI qui peut constituer une contrainte majeure de mise en œuvre dans la mesure où, en dépit des multiples efforts entrepris par les autorités nationales, le pays reste largement tributaire de l'aide externe. Ainsi, une faible mobilisation de cette dernière et la non application des mesures préconisées dans le Cadre de Coordination de l'Aide Externe au Développement (CAED) risquent de compromettre l'atteinte des objectifs fixés dans le PTI;
- » L'environnement économique régional et mondial car Haïti, qui est une petite économie ouverte au monde et à la région caribéenne, reste particulièrement sensible aux évolutions de son environnement externe et en particulier de l'évolution de la situation conjoncturelle de l'économie américaine et de son voisin la République Dominicaine. À ce titre, Haïti, avec des exportations faiblement diversifiées et un marché fortement dépendant des importations, doit se parer à tout éventuel choc sur le marché mondial et régional. À cela s'ajoutent aussi les développements récents du marché pétrolier dans la mesure où une hausse de prix du pétrole se répercute immédiatement sur les différents paramètres d'activité des secteurs, via notamment l'augmentation des coûts de l'énergie et du transport. Par ailleurs, l'évolution de certains marchés, comme celui du blé ou celui du riz, revêt une importance cruciale pour la balance des paiements d'Haïti, et
- » Les risques d'ordre naturel constituent une catégorie de risques élevés. En effet, les inondations liées aux cyclones et ouragans durant les 50 dernières années et récemment le séisme du 12 janvier 2010 montrent le degré de vulnérabilité et d'exposition du territoire haïtien aux catastrophes naturelles et la dégradation de son environnement physique au cours des dernières décennies.





GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et Ministère de l'Économie et des Finances



>> PARTIE 2/ LE PROGRAMME
TRIENNAL D'INVESTISSEMENT
2014-2016





>> LE PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT

Le Programme Triennal d'Investissement 2014-2016 (PTI 2014-2016) vise la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement d'Haïti et plus particulièrement celle des priorités gouvernementales sur la période. Il doit aussi inclure la poursuite des projets initiés auparavant qui s'inscrivent dans le cadre de la refondation d'Haïti ainsi que les mesures d'urgence post-Sandy dont la mise en œuvre se poursuivra au cours des prochaines années.

La Vision à Long Terme du Développement d'Haïti vise la refondation de la nation haïtienne. Elle cible qu'Haïti devienne un pays émergent d'ici 2030. À cette fin, il faudra à terme considérablement accroître les investissements en Haïti, notamment ceux étrangers, et élever le revenu moyen de la population. Par exemple, accroître le revenu moyen par habitant à 2310 US\$ par année représenterait un réel progrès pour Haïti si l'on considère que les pays généralement considérés comme «frontaliers» et «émergents» avaient un revenu moyen allant de 995 US\$ à 3945 US\$ au début de la décennie.

Par contre, l'émergence étant une conséquence du développement, l'accession au statut de « pays frontière » ou de « pays émergent » ne s'accompagne pas nécessairement d'une hausse du niveau de revenu par habitant. Le développement doit d'abord conduire à la prospérité. Il existe deux facteurs d'accroissement du niveau de vie : l'emploi et la productivité. Et il faut être compétitif. Globalement, sur la base des facteurs de développement favorisant l'émergence des pays « en voie de développement », diverses mesures devront être mises en œuvre par les autorités nationales pour favoriser la création des milliers d'emplois requis au relèvement et au développement d'Haïti tout en assurant la prospérité, la productivité et la compétitivité du pays.

D'une part et à court terme, des mesures doivent viser la mise en place de conditions de base au développement d'Haïti, telles: un environnement institutionnel, légal et réglementaire stable, efficace et équitable, incluant la sécurité juridique et foncière; un environnement macroéconomique contrôlé; des réseaux d'infrastructures de transport, de télécommunications et d'énergie développés et entretenus, et des réseaux complets de soins de santé et d'éducation de base en place.

D'autre part, en parallèle, des mesures doivent aussi initier la mise en place d'autres leviers du développement. Plus particulièrement, il faut viser: un marché des biens et des services ouvert; un marché du travail flexible; des pratiques d'affaires de qualité et des filières de production fortes, et un accès à l'éducation supérieure et à la formation professionnelle et technique plus aisé. Enfin, pour augmenter la compétitivité à long terme, il faut dès à présent commencer à stimuler l'innovation et lui accorder une place de plus en plus importante au fur et à mesure que les autres facteurs de développement seront mis en place.

Il faut aussi, et dès à présent, considérer que la croissance démographique freine celle du niveau de vie. Aussi, parallèlement aux efforts de création d'emploi et à la mise en œuvre de mesures devant assurer la prospérité du pays, il faut prioriser des mesures qui limitent durablement cette croissance au minimum. Sur la base des dernières données démographiques, il faut investir prioritairement dans l'accroissement du niveau d'instruction et du niveau d'alphabétisation, particulièrement des femmes, et dans l'augmentation du taux d'activité féminine. Ici, il faudra notamment veiller à leur rémunération équitable.





La Vision à Long Terme du Développement d'Haïti est établie sur de grands choix territoriaux, économiques, sociaux et institutionnels, sur l'atteinte de cibles transversales et sur la mise en œuvre graduelle et simultanée des quatre Grands Chantiers pour l'avenir.

Les choix territoriaux, économiques, sociaux et institutionnels proposés visent:

- » la structuration du territoire en pôles régionaux et locaux du développement permettant de mieux répartir sur tout le territoire les efforts et les opportunités de développement et de mieux l'aménager;
- » la création de conditions propices à l'investissement privé et à la création d'emploi ainsi qu'à l'engagement social par une amélioration rapide de l'environnement des affaires, de la justice et de la sécurité;
- » la réponse rapide aux besoins sociaux de base et de protection des derniers grands ensembles constitutifs du patrimoine national, naturel et culturel, et
- » l'amélioration rapide et ciblée de la gouvernance à tous les échelons territoriaux et, notamment, la déconcentration de l'administration publique, la décentralisation et l'implication accrue de la société civile dans le développement.

Enfin, à court terme, il faut renforcer la disponibilité et la fiabilité des données de gestion, tant techniques que financières.

Les quatre sections suivantes présentent, pour chacun des quatre grands chantiers pour la refondation d'Haïti, *la liste des projets proposés pour le premier Programme Triennal d'Investissement mettant en œuvre le Plan Stratégique de Développement d'Haïti et les priorités gouvernementales sur la période*.

À cet effet, il faut considérer les coûts des projets comme étant des ordres de grandeur compte tenu, d'une part, des incertitudes inhérentes aux banques de données disponibles et utilisées à cet effet et, d'autre part, que peu de projets proposés ont des études de faisabilité ou de pré investissement les détaillant. Certains projets mis en œuvre par divers partenaires au développement d'Haïti pourraient également y être omis puisque non inclus dans lesdites banques de données.

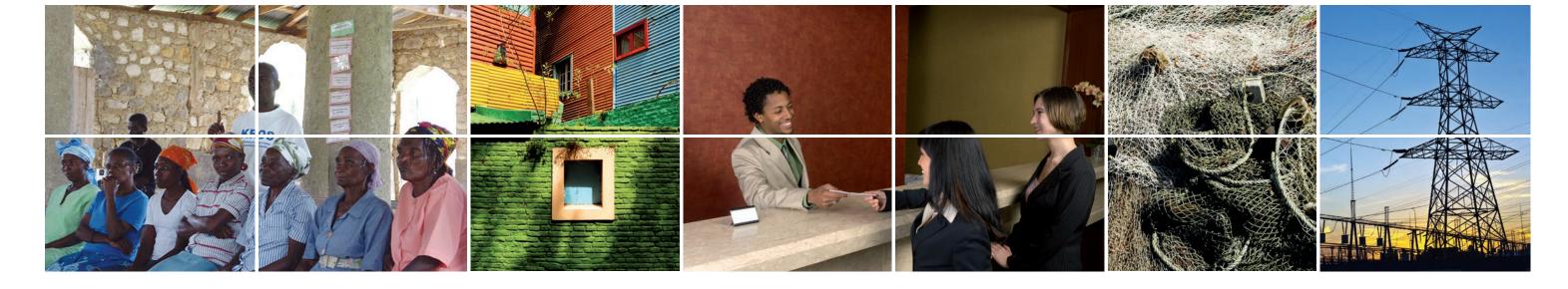
Le coût total de mise en œuvre du *Programme Triennal d'Investissement Public* **2014-2016** est de 310 milliards de gourdes. Il est de 7 115 milliards de dollars américains comptabilisés à un taux de change de 43,5 gourdes pour un dollar américain. La ventilation annuelle de cette somme est de 102 milliards de gourdes en 2014, de 101 milliards de gourdes en 2015 et de 107 milliards de gourdes en 2016.

Environ 50% du PTI 2014-2016 sera investi dans la refondation territoriale du pays. C'est que cette refondation inclut: la réhabilitation/construction des infrastructures productives (69 milliards de gourdes pour le transport et l'énergie) requises au développement économique et social et pour une meilleure gouverne du pays; la protection, réhabilitation et mise en valeur de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que l'aménagement des territoires (57 milliards de gourdes), incluant la protection et la gestion des bassins versants et la mise en œuvre de grands programmes transversaux du gouvernement tels ceux concernant la lutte contre la pauvreté, la protection sociale et la sécurité alimentaire; et la rénovation urbaine et la mise en place d'infrastructures de base (34 milliards de gourdes), qui comprennent divers travaux de drainage, de réhabilitation de rues, d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de gestion des déchets. La construction de centres multimédia sera également initiée dans les pôles de développement.

Un peu plus de 15% du PTI 2014-2016 sera directement investi dans la refondation économique du pays, majoritairement dans la modernisation et la dynamisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (23 milliards de gourdes). Un effort important sera également consenti à l'appui à l'investissement privé dans les secteurs manufacturiers/industriels, touristiques et des services (21 milliards de gourdes). Enfin, le gouvernement compte sur ses divers partenaires du développement pour mettre en œuvre, partout dans le pays, divers projets structurants à haute intensité de main-d'œuvre (4 milliards de gourdes) de façon à créer de nombreux emplois temporaires à court terme, à générer des revenus dans les communautés et à favoriser la participation au redressement du pays.

Près de 20% du PTI 2014-2016 sera investi dans la refondation sociale du pays, majoritairement en éducation et en santé (44 milliards de gourdes). Le relogement des personnes sinistrées sera encore au centre des préoccupations avec plus de 2% du budget triennal (6,5 milliards de gourdes). La protection et la valorisation des bien culturels et le soutien à la création culturel (3,1 milliards de gourdes), le développement de l'action civique, du sport, du loisir et de la jeunesse (2,2 milliards de gourdes) et la mise en place d'équipements pour assurer un minimum de solidarité sociale (2,2 milliards de gourdes), constituent d'autres priorités gouvernementales sur la période. Enfin, en partenariat avec le monde des affaires et les représentants des travailleurs, des efforts seront consentis afin d'améliorer la protection sociale des travailleurs et la gestion des systèmes publics actuels d'assurances sociales.

Enfin, près de 15% du PTI 2014-2016 sera investi dans la refondation institutionnelle du pays, majoritairement dans la modernisation et le relogement de l'administration centrale de l'État (24 milliards de gourdes), ce qui permettra aussi d'activer la reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince. Le renforcement des institutions démocratiques nationales (3,6 milliards de gourdes), qui inclut également la reconstruction de bâtiments d'institutions nationales et la construction de locaux modernes pour des institutions indépendantes, va dans le même sens. La modernisation des administrations déconcentrées et décentralisée se poursuivra (6 milliards de gourdes). Enfin, le renforcement de l'administration de la justice et de la sécurité bénéficiera d'un appui important (7,5 milliards de gourdes). À cet effet, nous tenons particulièrement à la mise en place de tribunaux spéciaux ou à la nomination de juges spécialisés sur les violences faites aux femmes.



PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT 2014-2016 ET SON CADRE

VERS UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET ÉQUILIBRÉE DE L'ÉCONOMIE ET UNE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Le tableau suivant présente la ventilation annuelle des investissements publics prévus au cours des trois prochaines années par programme du Plan Stratégique de Développement d'Haïti.



Tableau 15: Synthèse du Programme Triennal d'Investissement 2014-2016

Refondations	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PTI 2014-2016, VALEURS EN GOURDES	102 125 215 875	100 787 419 692	106 600 527 435	309 513 163 003
GRAND CHANTIER № 1: LA REFONDATION TERRITORIALE	47 192 678 283	52 537 724 612	60 607 231 521	160 337 634 416
Programme 1.1: Aménager et développer les territoires	13 082 448 291	10 379 790 575	12 124 032 880	35 586 271 746
Programme 1.2: Gérer l'environnement	1 197 776 000	1 730 419 250	2 349 800 250	5 277 995 500
Programme 1.3: Gérer les bassins versants	3 082 075 426	6 128 108 391	7 224 598 391	16 434 782 208
Programme 1.4: Rénover l'urbain	5 646 615 070	8 322 260 000	10 700 500 000	24 669 375 070
Programme 1.5: Mettre en place le réseau de transport national	16 302 875 284	17 615 630 218	17 691 800 000	51 610 305 502
Programme 1.6: Accroître l'électrification du pays	5 002 685 516	5 282 690 000	7 443 250 000	17 728 625 516
Programme 1.7: Poursuivre l'expansion des communications et le maillage numérique du territoire	22 131 109	21 750 000	21 750 000	65 631 109
Programme 1.8: Étendre les services d'alimentation en eau potable et d'assainissement	2 856 071 587	3 057 076 178	3 051 500 000	8 964 647 765
GRAND CHANTIER № 2: LA REFONDATION ÉCONOMIQUE	18 280 866 167	14 418 171 153	15 149 646 500	47 848 683 820
Programme 2.1: Mettre en place une gouvernance active pour une croissance économique accélérée et équilibrée	5 032 568 442	2 123 549 693	1 763 925 000	8 920 043 135
Programme 2.2: Moderniser et dynamiser l'agriculture et l'élevage	9 578 058 360	5 992 681 368	5 315 621 500	20 886 361 228
Programme 2.3: Moderniser et dynamiser la pêche	97 070 900	674 250 000	1 044 000 000	1 815 320 900
Programme 2.4: Appuyer le développement industriel	1 609 350 000	1 607 750 000	2 978 000 000	6 195 100 000
Programme 2.5: Moderniser et dynamiser le secteur des services	915 618 465	1 146 340 092	1 044 000 000	3 105 958 557
Programme 2.6: Appuyer le développement du tourisme	150 200 000	1 004 850 000	1 135 350 000	2 290 400 000
Programme 2.7: Mettre en valeur les ressources minérales et énergétiques	28 000 000	128 750 000	128 750 000	285 500 000
Programme 2.8: Assurer le développement de l'emploi	870 000 000	1 740 000 000	1 740 000 000	4 350 000 000
GRAND CHANTIER N° 3: LA REFONDATION SOCIALE	20 397 532 087	19 519 740 463	18 872 996 348	58 790 268 899
Programme 3.1: Renforcer l'enseignement supérieur et la formation professionnelle et technique	1 568 371 837	1 413 500 000	1 607 299 667	4 589 171 504
Programme 3.2: Accroître l'accès à l'éducation préscolaire, fondamentale et secondaire	6 760 534 104	6 912 295 883	7 344 530 306	21 017 360 292
Programme 3.3: Accroître l'accès aux services de santé	4 604 481 032	7 057 012 000	7 097 622 648	18 759 115 680
Programme 3.4: Protéger et valoriser les biens culturels et soutenir la création culturelle	1 333 520 120	777 034 668	984 318 728	3 094 873 516
Programme 3.5: Accroître l'accès au logement	4 459 751 160	1 797 337 913	311 900 000	6 568 989 073
Programme 3.6: Assurer le développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse	1 075 115 300	572 500 000	572 500 000	2 220 115 300
Programme 3.7: Mettre en place un système d'assurance sociale pour tous les travailleurs	-	63 075 000	41 325 000	104 400 000
Programme 3.8: Organiser la solidarité sociale	580 250 000	826 500 000	826 500 000	2 233 250 000
Programme 3.9: Assurer l'égalité de genre	15 508 535	100 485 000	87 000 000	202 993 535
GRAND CHANTIER N° 4: LA REFONDATION INSTITUTIONNELLE	16 254 139 340	14 311 783 464	11 970 653 067	42 536 575 870
Programme 4.1: Réviser le cadre légal	20 055 071	43 500 000	43 500 000	107 055 07
Programme 4.2: Renforcer les institutions démocratiques nationales	1 483 583 616	1 141 720 000	935 250 000	3 560 553 616
Programme 4.3: Moderniser l'administration centrale	11 965 297 778	6 807 813 464	5 766 208 000	24 539 319 242
Programme 4.4: Moderniser l'administration déconcentrée	263 400 000	2 175 000 000	2 277 000 000	4 715 400 000
Programme 4.5: Décentraliser	431 186 296	628 625 000	245 750 000	1 305 561 296
Programme 4.6: Renforcer la société civile	178 204 000	303 000 000	303 000 000	784 204 000
1 Togramme 4.0. Nemorce la societe civile			2 399 945 067	

LE GRAND CHANTIER N° 1

LA REFONDATION TERRITORIALE

PROJETS PTI 2014-2016

CHAPITRE



GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et Ministère de l'Économie et des Finances

VERS UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET ÉQUILIBRÉE

LISTE DES PROJETS PROPOSÉS POUR LE GRAND CHANTIER DE LA REFONDATION TERRITORIALE



CHAND CHANTIER IV. LA REI CNDATION TERRITORIALE				
Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PTI 2014-2016, VALEURS EN GOURDES	102 125 215 875	100 787 419 692	106 600 527 435	309 513 163 003
GRAND CHANTIER N° 1: LA REFONDATION TERRITORIALE	47 192 678 282	52 537 724 612	60 607 231 521	160 337 634 414
PROGRAMME 1.1: AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LES TERRITOIRES	13 082 448 291	10 379 790 575	12 124 032 880	35 586 271 746
Sous-programme: Planifier le développement national et régional	10 028 207 533	6 999 562 960	8 259 582 880	25 287 353 373
» La réalisation d'activités binationales dans le domaine du commerce et de l'industrie	95 253 360	165 650 460	176 832 880	437 736 700
» La mise en place d'une politique de coproduction avec la République Dominicaine	5 000 000	-	-	5 000 000
» La conception et la mise en œuvre des stratégies et plans nationaux de développement du pays visant son émergence en 2030	104 750 000	7 000 000	7 000 000	118 750 000
» La mise en place d'une base de données et de sa cartographie dynamique des investissements publics	21 750 000	21 750 000	21 750 000	65 250 000
» La conception et la mise en œuvre de projets d'investissements	30 000 000	30 000 000	30 000 000	90 000 000
» La mise en œuvre d'activités d'appui à la gestion stratégique de l'investissement en Haïti suivant les plans d'aménagement du territoire	50 000 000	50 000 000	50 000 000	150 000 000
» La conception et la mise en oeuvre de plans d'aménagement et de développement du territoire	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
» La mise en œuvre d'activités d'appui aux activités de coopérations cubaine et tripartite	35 000 000	35 000 000	35 000 000	105 000 000
» La mise en œuvre d'activités d'appui à la gestion du programme d'investissement public	30 000 000	30 000 000	30 000 000	90 000 000
» La mise en œuvre du plan d'action pour la dynamisation ou la création des UEP	50 000 000	50 000 000	-	100 000 000
» L'élaboration d'un schéma national d'aménagement du territoire	-	4 000 000	4 000 000	8 000 000
» La conception et la mise en œuvre de projets de développement pour le corridor nord d'Haïti	935 000 000	-	-	935 000 000
» La réalisation du cinquième recensement général de la population et de l'habitat	20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000 000
» L'appui au cinquième recensement de la population et de l'habitat (RGPH)	8 700 000	4 350 000	-	13 050 000
» L'inventaire et la géolocalisation des infrastructures et équipements publics, ainsi que les données de gestion requises, et leur intégration dans une base de données à référence spatiale	43 500 000	43 500 000	43 500 000	130 500 000
» La conception et la mise en place d'une base de données géospatiales pour l'aménagement du territoire et son développement	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» L'identification et la cartographie de tous les risques naturels et anthropiques	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La mise en œuvre du programme d'informations teritoriales pour le développement durable au CNIGS	79 574 352	-	-	79 574 352
» La mise en place d'un système d'information communale pour la gouvernance durable à Môle-St-Nicolas, Île-de-la-Tortue et Aquin	10 000 000	-	-	10 000 000
» La mise en place d'une base de données cartographiques	5 000 000	-	-	5 000 000
» Le renforcement de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale	16 000 000	-	-	16 000 000
» La réduction de la menace sismique	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000 000
» La réalisation du micro-zonage sismique de l'axe Cap-Haïtien / Fort-Liberté	21 750 000	21 750 000	-	43 500 000
» La conception et la mise en œuvre d'actions émergeantes pour les refondations territoriale, économique et sociale	260 000 000	260 000 000	260 000 000	780 000 000
» La mise en œuvre du fonds local d'aménagement et de développement du territoire des quinze (15) communes du département de l'Artibonite	152 142 857	130 500 000	130 500 000	413 142 857
» La mise en œuvre du fonds local d'aménagement et de développement du territoire des douze (12) communes du département du Centre	121 714 286	130 500 000	130 500 000	382 714 286
» La mise en œuvre du fonds local d'aménagement et de développement du territoire des douze (12) communes du département de la Grande-Anse	121 714 286	130 500 000	130 500 000	382 714 286
» La mise en œuvre du fonds local d'aménagement et de développement du territoire des onze (11) communes du département des Nippes	111 571 429	130 500 000	130 500 000	372 571 429



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La mise en œuvre du fonds local d'aménagement et de développement du territoire des neuf (9) communes du département du Nord	192 714 286	130 500 000	130 500 000	453 714 286
» La mise en œuvre du fonds local d'aménagement et de développement du territoire des dix (10) communes du département du Nord-Ouest	101 428 571	130 500 000	130 500 000	362 428 571
» La mise en œuvre du fonds local d'aménagement et de développement du territoire des treize (13) communes du département du Nord-Est	131 857 143	130 500 000	130 500 000	392 857 143
» La mise en œuvre du fonds local d'aménagement et de développement du territoire des vingt (20) communes du département de l'Ouest	202 857 143	217 500 000	217 500 000	637 857 143
» La mise en œuvre du fonds local d'aménagement et de développement du territoire des dix-huit (18) communes du département du Sud	182 571 429	130 500 000	130 500 000	443 571 429
» La mise en œuvre du fonds local d'aménagement et de développement du territoire des dix (10) communes du département du Sud-Est	101 427 571	130 500 000	130 500 000	362 427 571
» La conception et la mise en œuvre de projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	1 665 544 300	1 422 500 000	1 800 000 000	4 888 044 300
» La mise en œuvre du sous-programme de protection sociale	217 500 000	435 000 000	652 500 000	1 305 000 000
» La réalisation de travaux d'intervention d'urgence	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	3 000 000 000
» La conception et la mise en œuvre de projets de développement territorial	1 509 745 751	435 000 000	652 500 000	2 597 245 751
» La planification et la gestion du développement du territoire de la Grande-Anse	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
» La planification et la gestion du développement du territoire du Nord-Est	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
» La planification et la gestion du développement du territoire du Nord-Ouest	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
» La planification et la gestion du développement du territoire de l'Ouest (incluant la périphérie Nord et le centre-ville de Port-au-Prince)	100 000 000	304 500 000	652 500 000	1 057 000 000
» La planification et la gestion du développement du territoire du Centre	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
» La planification et la gestion du développement du territoire de l'Artibonite	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
» La planification et la gestion du développement du territoire du Sud-Est	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
» La planification et la gestion du développement du territoire du Nord	100 000 000	174 000 000	348 000 000	622 000 000
» La planification et la gestion du développement du territoire des Nippes	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
» La planification et la gestion du développement du territoire du Sud-Est	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
» Le renforcement de la résilience des communautés rurales affectées par le tremblement de terre dans le département du Sud-Est	5 216 046	-	н	5 216 046
» L'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables dans le département de l'Artibonite	39 312 500	9 562 500	-	48 875 000
» L'appui au rétablissement des capacités de production agricole des populations rurales des départements de l'Ouest, du Sud et du Sud-Est à la suite des désastres naturels de 2012	15 045 000	-	н	15 045 000
» L'amélioration de la sécurité alimentaire dans les départements du Centre, de l'Artibonite, du Nord, du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Sud	270 579 800	-	=	270 579 800
» Le renforcement de la sécurité alimentaire	71 408 556	-	H	71 408 556
» La lutte contre l'insécurité alimentaire	8 000 000	87 000 000	87 000 000	182 000 000
» Le renforcement du système d'information sur la sécurité alimentaire dans les 10 départements géographiques	14 000 000	-	Η.	14 000 000
» La réalisation d'une enquête sur les capacités agricoles sur tout le territoire	15 000 000	-	-	15 000 000
» La mise en œuvre d'un système de financement et d'assurance agricole l	196 490 109	-	н	196 490 109
» La mise en œuvre d'un système de financement et d'assurance agricole II	2 038 758	-	-	2 038 758
» La mise en œuvre d'un système de financement et d'assurance agricole III	250 550 000	-	-	250 550 000
» La construction de silos de stockage pour l'insécurité alimentaire	391 500 000	-	-	391 500 000
» L'élaboration d'une politique nationale de la sécurité alimentaire	5 000 000	-	_	5 000 000



Description Company	Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
La finalisation de l'élaboration d'une sociales de softéma d'amériagement du territore de la Corman de Sant-Mico La finalisation de l'élaboration d'une sociales de softéma d'amériagement du territore de la Corman de Sant-Mico La finalisation de l'élaboration d'une sociales de softéma d'amériagement du territore de la Corman de Sant-Mico La finalisation de l'élaboration d'une sociales de softéma d'amériagement du territore de l'Arrondisement de Crox-des Bouquets La finalisation de l'élaboration d'une sociales de softéma d'amériagement du territore de l'Arrondisement de Crox-des Bouquets La finalisation de l'élaboration d'une sociales de softéma d'amériagement du territore de l'Arrondisement de Crox-des Bouquets La finalisation de l'élaboration d'une sociales de softéma d'amériagement du territore de l'Arrondisement de Lagraci La finalisation de l'élaboration d'une sociales de softéma d'amériagement du territore de l'Arrondisement de Lagraci La finalisation de l'élaboration d'une sociales de softéma d'amériagement du territore de l'Arrondisement de Lagraci La mais en place o troits docuer d'amériagement du territore de l'Arrondisement de Lagraci La maison d'active d'amériagement de l'arrondisement de Lagraci La maison d'active d'amériagement de l'arrondisement de Lagraci La respective d'amériagement d'active d'amériagement de Lagraci La respective d'amériagement d'active d'amériagement de Lagraci La respective d'amériagement d'active d'amériagement d'active de l'arrondisement de Lagraci La respective d'amériagement d'active d'acti	Sous-programme : Élaborer et mettre en œuvre des schémas locaux de développement et d'aménagement du territoire	3 015 090 758	3 065 777 615	3 550 000 000	9 630 868 373
La institution de l'élaboration d'une exquires de conforma d'améringement nu territoire de l'Accordancement cel Advantale La finalisation de l'élaboration d'une exquires de pareir and d'améringement au territoire de l'Arcondancement cel Advantale La finalisation de l'élaboration d'une exquires de pareir d'améringement în infelhac de l'Arcondancement de Diatrondance d'une requipes de pareir d'améringement în infelhac de l'Arcondancement de Diatrondance d'une requipes de pareir d'améringement în infelhac de l'Arcondancement de Diatrondance d'une requipes de pareir d'une requipes de pareir d'une requipes de pareir d'une requipes de l'arcondancement de Diatrondance d'une requipes de pareir d'une requipes de pareir d'une requipes de pareir d'une requipes de l'arcondancement de Diatrondance d'une requipes de pareir d'une requipes de l'arcondancement de Diatrondance d'une requipes de pareir d'une requipes de l'arcondancement de Diatrondance d'une requipes de development du stribus de l'Arcondancement de Diatrondance d'une requipes de development d'une requipes de pareir d'une require d'une require de pareir d'une require d'une require de pareir d'une require d'	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de schéma d'aménagement du territoire de l'Arrondissement de Cap-Haïtien	4 350 000	-	-	4 350 000
La finalisation de l'élaboration d'une opaulose de selonar d'univergement du l'Anchdareur de Crée des Bouquets 4 350 000 4 350 000 4 350 000 4 350 000 5 4 350 000 5 4 350 000 5 4 350 000 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de schéma d'aménagement du territoire de l'Arrondissement d'Acul-du-Nord	4 350 000	-	-	4 350 000
La finalisation de l'élaboration d'une equisse de scrients d'aménagement du tentroire de l'Arcordasement de Drox-ces-Bouuets La finalisation de l'élaboration d'une equisse de scrients d'aménagement du tentroire de l'Arcordasement de Lougiline La finalisation de l'élaboration d'une equisse de scrients d'aménagement du tentroire de l'Arcordasement de Lougiline La finalisation de l'élaboration d'une equisse de scrients d'aménagement du tentroire de l'Arcordasement de Lougiline La finalisation de l'élaboration d'une equisse de scrients d'aménagement du tentroire de l'Arcordasement de Joseph La consoption et la mise en poste de force d'apou à la gouvernance et d'innéssement de Joseph La consoption et la mise en poste de forçe d'apou à la gouvernance et d'innéssement loui La consoption et la mise en poste de forçe de disposi d'apou à la gouvernance et d'innéssement loui La consoption et la mise en poste de forçe de disposi d'apou à la gouvernance et d'innéssement loui La consoption et la mise en poste de projet d'apou à la gouvernance et d'innéssement loui La consoption et la mise en poste de projet de developpement communautaire participat en mileu urbin La révolution d'inférent urburse excorroinques de base et l'apou d'alterité en mileu urbin La révolution d'inférent urburse excorroinques de base et l'apou d'uta-nime pour l'apou de la se la la révolution d'inférent urburse écorroinques de base et l'apou d'uta-nime pour Cap Halton La finalisation de l'élaboration d'une coquesse du plan d'uta-nime pour L'une ae La finalisation de l'élaboration d'une equisse de plan d'uta-nime pour L'une ae La finalisation de l'élaboration d'une equisse de plan d'uta-nime pour L'une ae La finalisation de l'élaboration d'une equisse de plan d'uta-nime pour L'une ae La finalisation de l'élaboration d'une equisse de plan d'uta-nime pour L'une ae La finalisation de l'élaboration d'une equisse de plan d'uta-nime pour L'une ae La finalisation de l'élaboration d'une equisse de plan d'uta-nime pour L'une ae La finalisation	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de schéma d'aménagement du territoire de la Commune de Saint-Marc	4 350 000	-	-	4 350 000
La finalisation de l'élaboration d'une exquisse de schéma d'aménagement ou terricine de l'Arrondissement du Exprise La finalisation de l'élaboration d'une sequisse se chéma d'aménagement ou terricine de l'Aspondissement du Exprise La finalisation de l'élaboration d'une sequisse se chéma d'aménagement ou terricine de l'Aspondissement du Laterine de l'Aspondissement de l'Aspondi	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de schéma d'aménagement du territoire de l'Arrondissement de l'Archahaie	4 350 000	-	-	4 350 000
La freilisation de l'élaboration d'une esquisse de sohieme d'enérogement du tembre de l'Arrondissement de Léogine 4 350 000 4 350 000 5 4 350 000 000 5 4 350	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de schéma d'aménagement du territoire de l'Arrondissement de Croix-des-Bouquets	4 350 000	-	-	4 350 000
I. Ia freilestino de l'élaboration d'une esqu'isse de schéma d'améregement du territoire de l'Armodissement de Jacob	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de schéma d'aménagement du territoire de l'Arrondissement de Port-au-Prince	4 350 000	-	-	4 350 000
La mise en place de fonds locativit d'aménagement et de développement du territoire La conception et la mise en œuvre de projets d'appui à la gouvernance et à l'investissement local La conception et la mise en œuvre de projets de développement communautaire participat en milleu urbain La réhabilitation d'infrastructures économiques de base il La réhabilitation d'infrastructures économiques de plan d'urbanianne pour Cauritation d'infrastructure économiques de plan d'urbanianne pour Cauritation d'infrastructure économiques de plan d'urbanianne pour Cauritation d'infrastructure d'infrastruct	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de schéma d'aménagement du territoire de l'Arrondissement de Léogâne	4 350 000	-	-	4 350 000
* La conception et la mise em ouvre de projets d'apput à la grouvemence et à l'investissement icost La conception et la mise em ouvre de projets de développement communautaire participatif en milleu urbain La réhabilitation d'infrastructures économiques de beseil 102 442 500 La réhabilitation d'infrastructures économiques de beseil 179 449 258 La réhabilitation d'infrastructures économiques de beseil 179 449 258 La réhabilitation d'infrastructures économiques de beseil 289 449 000 225 777 (15 515 226 615 Sous-programme : Élaborer des plans d'urbanisme La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour l'appropriation La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour l'appropriation La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour l'appropriation La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Mixid La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Mixid La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Mixid La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Mixid La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Mixid La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Mixid La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Mixid La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Paul du Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Paul du Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Paul du Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Paul d'urbanisme pour Pa	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de schéma d'aménagement du territoire de l'Arrondissement de Jacmel	4 350 000	-	-	4 350 000
La conception et la mise en ceuvre de projets de développement communeutiaire participatif en milieu urbain La réhabilitation d'infrastructures économiques de base I La réhabilitation d'infrastructures économiques de base II 102 442 500 La réhabilitation d'infrastructures économiques de base II 179 649 258 La réhabilitation d'infrastructures économiques de base III 257 777 615 25 777 6	» La mise en place de fonds locaux d'aménagement et de développement du territoire	1 420 000 000	2 840 000 000	3 550 000 000	7 810 000 000
La réhabilitation d'infrastructures économiques de base I La réhabilitation d'infrastructures économiques de base II 288 449 000 225 777 615 515 226 615 Sous-programme : Étaborer des plans d'urbanisme 39 150 000 157 225 000	» La conception et la mise en œuvre de projets d'appui à la gouvernance et à l'investissement local	144 850 000	-	-	144 850 000
* La réhabilitation d'infrastructures économiques de base II 179 849 258 * La réhabilitation d'infrastructures économiques de base III 289 449 000 225 777 615 **Sous-programme : Élaborer des plans d'urbanisme **La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Cap-Haîtien 2175 000 **La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Limonade 2175 000 **La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Limonade 2175 000 **La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Cuertier-Morin 2175 000 **La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Rice d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Rice d'ur	» La conception et la mise en œuvre de projets de développement communautaire participatif en milieu urbain	843 900 000	-	-	843 900 000
Sous-programme : Élaborer des plans d'urbanisme 39 150 000	» La réhabilitation d'infrastructures économiques de base I	102 442 500	-	-	102 442 500
Sous-programme : Élaborer des plans d'urbanisme 39 150 000 157 225 000 157 225 000 353 600 000	» La réhabilitation d'infrastructures économiques de base II	179 649 258	-	-	179 649 258
La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Cap-Haitien La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Limonade La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Quartier-Morin La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Milot La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Plaine-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Plaine-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Acul-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Acul-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Saint-Marc La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Patit-Gode La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Patit-Gode La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Fait-Gode La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Fait-Gode La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Fait-Gode La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Fait-Gode La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Fait-Gode La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Fait-Gode La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Fait-Gode La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogène La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogène La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogène La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogène La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Pat-Salut 2175 000 La finalisati	» La réhabilitation d'infrastructures économiques de base III	289 449 000	225 777 615	-	515 226 615
La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Limonade La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Quartier-Morin La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Milot La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Plaine-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Plaine-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Acul-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Saint-Marc La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour l'espace urbanisé de l'agglomération de Port-au-Prince La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Grand-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Grand-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Betit-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Betit-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne	Sous-programme : Élaborer des plans d'urbanisme	39 150 000	157 225 000	157 225 000	353 600 000
La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Quartier-Morin La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Milot La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Plaine-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Plaine-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Acul-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Saint-Marc La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Saint-Marc La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Petit-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Petit-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Cap-Haïtien	2 175 000	-	-	2 175 000
La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Milot La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Plaine-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Acul-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Acul-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Saint-Marc La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Saint-Marc La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour l'espace urbanisé de l'agglomération de Port-au-Prince La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Petit-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Grand-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Petit-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Limonade	2 175 000	-	-	2 175 000
La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Plaine-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Acul-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Acul-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Saint-Marc La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour l'espace urbanisé de l'agglomération de Port-au-Prince La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Petit-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Grand-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut 2 175 000 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Leo Cayes 2 175 000 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Leo Cayes 2 175 000 2 175 000 2 175 000 3 175 000 4 175 000 5 2 175 000 5 2 175 000 6 2 175 000 7 2 175 000	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Quartier-Morin	2 175 000	-	-	2 175 000
La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Acul-du-Nord La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Saint-Marc 2 175 000 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Saint-Marc 2 175 000 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour l'espace urbanisé de l'agglomération de Port-au-Prince 2 175 000 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Petit-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Grand-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut 2 175 000 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut 2 175 000 2 175 000 2 175 000 3 175 000 4 2 175 000 5 2 175 000 6 2 175 000 7 2 175 000 8 1 2 175 000 9 1 2 175 000 9 1 2 175 000 9 1 2 175 000 9 1 2 175 000 9 1 2 175 000 9 1 2 175 000 9 1 2 175 000 9 1 2 175 000 9 1 2 175 000	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Milot	2 175 000	-	-	2 175 000
 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Saint-Marc La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour l'espace urbanisé de l'agglomération de Port-au-Prince La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Petit-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Grand-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Grand-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes 	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Plaine-du-Nord	2 175 000	-	-	2 175 000
 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour l'espace urbanisé de l'agglomération de Port-au-Prince La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Petit-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Grand-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes 	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Acul-du-Nord	2 175 000	-	-	2 175 000
 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Petit-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Grand-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes 	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Saint-Marc	2 175 000	-	-	2 175 000
 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Grand-Goâve La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes 2 175 000 - - 2 175 000 - -	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour l'espace urbanisé de l'agglomération de Port-au-Prince	2 175 000	-	-	2 175 000
 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes 2 175 000 2 175 000 2 175 000 	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Petit-Goâve	2 175 000	-	-	2 175 000
 La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes 2 175 000 2 175 000 2 175 000 	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Grand-Goâve	2 175 000	-	-	2 175 000
» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes - 2 175 000 - 2 175 000	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Léogâne	2 175 000	-	-	2 175 000
	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Port-Salut	2 175 000	-	-	2 175 000
» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Vieux-Bourg-d'Aquin - 2 175 000	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Les Cayes	2 175 000	-	-	2 175 000
	» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Vieux-Bourg-d'Aquin	2 175 000	-	-	2 175 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Aquin	2 175 000	-	-	2 175 000
» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Jacmel	2 175 000	-	-	2 175 000
» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Cayes-Jacmel	2 175 000	-	-	2 175 000
» La finalisation de l'élaboration d'une esquisse de plan d'urbanisme pour Marigot	2 175 000	-	-	2 175 000
» Projets d'élaboration d'esquisses de plans d'urbanisme à déterminer	-	157 225 000	157 225 000	314 450 000
Sous-programme: Élaborer et mettre en œuvre des plans d'aménagement rural	-	157 225 000	157 225 000	314 450 000
» Projets d'élaboration d'esquisses de plans d'aménagement rural à déterminer	-	157 225 000	157 225 000	314 450 000
PROGRAMME 1.2: GÉRER L'ENVIRONNEMENT	1 197 776 000	1 730 419 250	2 349 800 250	5 277 995 500
Sous-programme: Protéger l'environnement et sécuriser le milieu	120 000 000	179 000 000	222 500 000	521 500 000
» La mise en place du fonds national pour la réhabilitation de l'environnement	5 000 000	-	-	5 000 000
» La mise en œuvre de projets de promotion de la santé et de protection de l'environnement	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000
» La mise en œuvre des activités de protection de l'environnement	100 000 000	130 500 000	130 500 000	361 000 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement du corps de surveillance environnementale	5 000 000	43 500 000	87 000 000	135 500 000
» La mise en place de l'unité d'études d'impact et d'évaluation	5 000 000	-	-	5 000 000
Sous-programme: Mettre en place un réseau d'aires protégées	49 676 000	656 431 250	1 231 181 250	1 937 288 500
» La plantation de 400 000 pinus à Mare-Rouge dans le bassin versant de Belle-Anse (Unité II de la forêt des Pins)	900 000	7 481 250	7 481 250	15 862 500
» La plantation de 600 000 pinus dans le bassin versant de Fonds-Verrette (Unité I de la forêt des Pins)	600 000	5 700 000	5 700 000	12 000 000
» Le renforcement de la protection du Pic Macaya	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
» Le renforcement de la protection du parc de la Visite	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
» La protection et la mise en valeur du château d'eau de la zone Saint-Louis-du-Nord/Le Borgne	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La protection et la mise en valeur du château d'eau de la zone de Marmelade/Dondon	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La protection et la mise en valeur du château d'eau de la zone de Vallières/Mont-Organisé	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La protection et la mise en valeur du château d'eau de la zone de Savanette/Baptiste	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La protection et la mise en valeur du château d'eau de la chaine des Cahos	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La protection et la mise en valeur du château d'eau de la zone de Dame-Marie/Anse-d'Haineault	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La protection et la mise en valeur du château d'eau de la zone du Pic Macaya	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La protection et la mise en valeur du château d'eau de la zone de L'Asile/Baradères	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000



Tableau 16

La protection et la mise en valeur du oritheau d'eau de la zone de Léogrife Bainet	Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
La protection at la misse en valeur du châteus a casu de la zone de Négainh Arcibes					
La protection et la mite en valeur de la zone de Mile-Saint-Nicolas 21750 000 45 000 000 66 750 000	•	_			
La protection et la mise en valeur de la Zone Saint-Louis-du Nord-Le Borgne 21 750 000 45 000 000 66 750 000 67		_			
La protection et la mise en valeur de la zone Saint-Louis-ou Nord't Le Borgne La protection et la mise en valeur de la zone de Limonoule et de Caracol La protection et la mise en valeur de la zone de Fort Librió La protection et la mise en valeur de la zone de Fort Librió La protection et la mise en valeur de la zone de Fort Librió La protection et la mise en valeur de la zone de Fort Librió La protection et la mise en valeur de la portie Dame-Merie/Arme-d'Hainaurt La protection et la mise en valeur de la portie Dame-Merie/Arme-d'Hainaurt La protection et la mise en valeur de la garnet de Librió La protection et la mise en valeur de la garnet de bard de Baradines La protection et la mise en valeur de la garnet de bard de Baradines La protection et la mise en valeur de la garnet de bard de Baradines La protection et la mise en valeur de la garnet de bard de Baradines La protection et la mise en valeur de la garnet de bard de la Câte de Câte	·	_			
La protection et la mise en valeur des bords de mer de Limonade et de Caracol					
La protection et la mise en valeur de la zone de Fort-Liberté 21 750 000 45 000 000 66 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 22 7					
La protection et la mise en valeur de la Côte-des-Arquedins - 21 750 000 45 000 000 66 750 000 La protection et la mise en valeur de la pointe Dame-Marie/Anse-d'Hainaut - 21 750 000 45 000 000 66 750 000 La protection et la mise en valeur de la pronde base de Les Cayes - 21 750 000 45 000 000 66 750 000 La protection et la mise en valeur de la grande base de Les Cayes - 21 750 000 45 000 000 66 750 000 La protection et la mise en valeur de mariais salants de l'Anthonite - 20 000 000 7 000 000 25 500 000 52 500 000 La protection et la mise en valeur des mariais salants des communes de Caracot, Aquin, Bisie-de-Henne et Anse-Pouge - 5 000 000 7 000 000 25 500 000 32 500 000 La protection et la mise en valeur des mariais salants des communes de Caracot, Aquin, Bisie-de-Henne et Anse-Pouge - 5 000 000 7 000 000 25 500 000 32 500 000 La protection et la mise en valeur des mariais salants des communes de Caracot, Aquin, Bisie-de-Henne et Anse-Pouge - 5 000 000 7 000 000 25 500 000 32 500 000 La protection et la mise en valeur de Saut-de Saut-d					
La protection et la mise en valeur de la pointe Dame-Marie/Anse-d'Hainault					
La protection et la mise en valeur de la zone de Corali/Pestel/Cayemites/péninsule de Baracéres		-			
La protection et la mise en valeur de la grande baie de Les Cayes 21 750 000 45 000 000 25 500 000		-			
La protection et la mise en valeur des marais salants de l'Artibonite 20 000 000 7 000 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000 37 500 000 25 500 000		-			
La protection et la mise en valeur des marais salants des communes de Caracol, Aquin, Baie-de-Henne et Anse-Rouge		-			
La protection et la mise en valeur du Bassin Waka dans le Nord - 7000 000 25 500 000 32 500 000 La protection et la mise en valeur des grottes de Dondon - 7000 000 25 500 000 32 500 000 La protection et la mise en valeur de Saut-d'Eau, dans le Plateau Central - 7000 000 25 500 000 32 500 000 La protection et la mise en valeur de Trou Caïman 23 176 000 - 7000 000 25 500 000 32 500 000 La protection et la mise en valeur de Saut-Mathurine - 7000 000 25 500 000 32 500 000 La protection et la mise en valeur du Bassin Bleu, dans le Sud-Est - 7000 000 25 500 000 32 500 000 La protection et la mise en valeur du Bassin Bleu, dans le Sud-Est - 7000 000 25 500 000 32 500 000 L'établissement du bilan hydrique de l'étang Bois-Neuf, l'identification de ses impacts dans le Bas Artibonite et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 1750 000 43 500 000 46 750 000 L'établissement du bilan hydrique du Lac Azuéi (étang Saumâtre), l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 65 250 000 65 250 000 130 500 000 L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervent					
** La protection et la mise en valeur des grottes de Dondon					
** La protection et la mise en valeur de Saut-d'Eau, dans le Plateau Central - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 ** La protection et la mise en valeur de Trou Caiman 23 176 000 - 23 176 000 25 500 000 32 500 000 ** La protection et la mise en valeur de la grotte de Port-à-Pirment - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 ** La protection et la mise en valeur de Saut-Mathurine - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 ** La protection et la mise en valeur du Bassin Bleu, dans le Sud-Est - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 ** La protection et la mise en valeur du Bassin Bleu, dans le Sud-Est - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 ** L'établissement du bilan hydrique de l'étang Bois-Neuf, l'identification de ses impacts dans le Bas Artibonite et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 ** L'établissement du bilan hydrique du Lac Azuei (étang Saumâtre), l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 65 250 000 65 250 000 65 250 000 ** L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 ** L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 ** L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 65 250 000 65 25		-			
** La protection et la mise en valeur de Trou Caiman 23 176 000 - - 23 176 000 ** La protection et la mise en valeur de la grotte de Port-à-Piment - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 ** La protection et la mise en valeur de Saut-Mathurine - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 ** La protection et la mise en valeur du Bassin Bleu, dans le Sud-Est - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 ** Sous-programme: Restaurer le milieu naturel 10 000 000 195 750 000 261 000 000 466 750 000 ** L'établissement du bilan hydrique de l'étang Bois-Neuf, l'identification de ses impacts dans le Bas Artibonite et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 ** L'établissement du bilan hydrique du Lac Azuei (étang Saumâtre), l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 ** L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 ** La mise en œuvre d'un plan d'intervention pour le réaménagement de la zone du lac de Péligre, dans le Bas Plateau Centra		-			
La protection et la mise en valeur de la grotte de Port-à-Piment - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 » La protection et la mise en valeur de Saut-Mathurine - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 » La protection et la mise en valeur du Bassin Bleu, dans le Sud-Est - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 Sous-programme : Restaurer le milieu naturel 10 000 000 195 750 000 261 000 000 466 750 000 » L'établissement du bilan hydrique de l'étang Bois-Neuf, l'identification de ses impacts dans le Bas Artibonite et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 » L'établissement du bilan hydrique du Lac Azueï (étang Saumätre), l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 65 250 000 65 250 000 130 500 000 » L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 » La mise en œuvre d'un plan d'intervention pour le réaménagement de la zone du lac de Péligre, dans le Bas Plateau Central - 65 250 000 65 250 000 130 500 000			7 000 000	25 500 000	
La protection et la mise en valeur de Saut-Mathurine - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 * La protection et la mise en valeur du Bassin Bleu, dans le Sud-Est - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 Sous-programme: Restaurer le milieu naturel 10 000 000 195 750 000 261 000 000 466 750 000 * L'établissement du bilan hydrique de l'étang Bois-Neuf, l'identification de ses impacts dans le Bas Artibonite et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 * L'établissement du bilan hydrique du Lac Azueï (étang Saumâtre), l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 65 250 000 65 250 000 130 500 000 * L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 * La mise en œuvre d'un plan d'intervention pour le réaménagement de la zone du lac de Péligre, dans le Bas Plateau Central - 65 250 000 65 250 000 130 500 000	» La protection et la mise en valeur de Trou Caïman	23 176 000	-	-	23 176 000
* La protection et la mise en valeur du Bassin Bleu, dans le Sud-Est - 7 000 000 25 500 000 32 500 000 Sous-programme : Restaurer le milieu naturel - 10 000 000 195 750 000 261 000 000 466 750 000 * L'établissement du bilan hydrique de l'étang Bois-Neuf, l'identification de ses impacts dans le Bas Artibonite et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 * L'établissement du bilan hydrique du Lac Azueï (étang Saumâtre), l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 65 250 000 65 250 000 130 500 000 * L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention - 21 750 000 43 500 000 65 250 000 * La mise en œuvre d'un plan d'intervention pour le réaménagement de la zone du lac de Péligre, dans le Bas Plateau Central - 65 250 000 65 250 000 130 500 000	» La protection et la mise en valeur de la grotte de Port-à-Piment	-	7 000 000	25 500 000	32 500 000
Sous-programme: Restaurer le milieu naturel L'établissement du bilan hydrique de l'étang Bois-Neuf, l'identification de ses impacts dans le Bas Artibonite et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention L'établissement du bilan hydrique du Lac Azueï (étang Saumâtre), l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention L'établissement du bilan hydrique du Lac Azueï (étang Saumâtre), l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention La mise en œuvre d'un plan d'intervention pour le réaménagement de la zone du lac de Péligre, dans le Bas Plateau Central 10 000 000 130 500 000 130 500 000 130 500 000 130 500 000	» La protection et la mise en valeur de Saut-Mathurine	-	7 000 000	25 500 000	32 500 000
 L'établissement du bilan hydrique de l'étang Bois-Neuf, l'identification de ses impacts dans le Bas Artibonite et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention L'établissement du bilan hydrique du Lac Azueï (étang Saumâtre), l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention 65 250 000 130 500 000 L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention 21 750 000 43 500 000 43 500 000 65 250 000 43 500 000 43 500 000 65 250 000 130 500 000 	» La protection et la mise en valeur du Bassin Bleu, dans le Sud-Est	-	7 000 000	25 500 000	32 500 000
 L'établissement du bilan hydrique du Lac Azueï (étang Saumâtre), l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention 21 750 000 43 500 000 43 500 000 43 500 000 43 500 000 65 250 000 65 250 000 65 250 000 130 500 000 	Sous-programme : Restaurer le milieu naturel	10 000 000	195 750 000	261 000 000	466 750 000
 L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention La mise en œuvre d'un plan d'intervention pour le réaménagement de la zone du lac de Péligre, dans le Bas Plateau Central 65 250 000 130 500 000 	» L'établissement du bilan hydrique de l'étang Bois-Neuf, l'identification de ses impacts dans le Bas Artibonite et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en œuvre d'un plan d'intervention pour le réaménagement de la zone du lac de Péligre, dans le Bas Plateau Central - 65 250 000 130 500 000	» L'établissement du bilan hydrique du Lac Azueï (étang Saumâtre), l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention	-	65 250 000	65 250 000	130 500 000
	» L'établissement du bilan hydrique de l'étang de Miragoâne, l'identification de ses impacts et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
	» La mise en œuvre d'un plan d'intervention pour le réaménagement de la zone du lac de Péligre, dans le Bas Plateau Central	-	65 250 000	65 250 000	130 500 000
	» La préservation et la restauration de milieux naturels très vulnérables	10 000 000	21 750 000	43 500 000	75 250 000



Tableau 16

	0 0 0044	0 0: 0045	0 0: 0040	0.01.1.1
Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme : Gérer et développer les usages du bois	1 018 100 000	699 238 000	635 119 000	2 352 457 000
» La mise en place d'un fonds de ganrantie favorisant la création et la gestion de forêt à usage commercial	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» La mise en place d'un plan de subvention favorisant le reboisement des communautés	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» La promotion du butane et du propane liquéfié (GPL) en substitution au charbon de bois comme combustible	609 000 000	87 000 000	174 000 000	870 000 000
» La conception et la mise en œuvre de projets de restauration du couvert forestier	40 000 000	40 000 000	40 000 000	120 000 000
» La gestion rationnelle des resssources naturelles des bassins versants prioritaires	304 500 000	325 119 000	-	629 619 000
» La conception et la mise en œuvre de projets d'allègement de la pression sur les ressources ligneuses du pays l	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000
» La conception et la mise en œuvre de projets d'allègement de la pression sur les ressources ligneuses du pays II	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000
» La mise en œuvre du programme Frontière verte des rivières Massacre et Pédernales	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000 000
» La construction d'un centre de reproduction de pinus occidentalis et la récupération d'espaces de forêt	1 100 000	9 619 000	9 619 000	20 338 000
» La mise en place des dispositifs pour la création d'entreprises agro-forestières	43 500 000	43 500 000	43 500 000	130 500 000
PROGRAMME 1.3: GÉRER LES BASSINS VERSANTS	3 082 075 426	6 128 108 391	7 224 598 391	16 434 782 207
Sous-programme: Protéger les bassins versants	1 184 010 116	3 407 108 391	4 416 598 391	9 007 716 897
» L'aménagement des mornes surplombant Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord et Anse-à-Foleur	-	130 500 000	130 500 000	261 000 000
» L'aménagement des mornes surplombant la zone urbaine de Cap-Haïtien	-	217 500 000	217 500 000	435 000 000
» L'aménagement des mornes surplombant la zone urbaine de Saint-Marc	-	217 500 000	217 500 000	435 000 000
» La restructuration et la protection des écosystèmes du Morne de l'Hôpital à Port-au-Prince	12 000 000	87 000 000	217 500 000	316 500 000
» L'aménagement, la gestion et la protection des bassins versants du Morne de l'Hôpital surplombant la zone sud de la région métropolitaine de Port-au-Prince	75 000 000	87 000 000	217 500 000	379 500 000
» La stabilisation et la reforestation de la rivière Grise	20 000 000	-	-	20 000 000
» La réalisation de travaux de recalibrage de la rivière Colombier et le rétablissement des prises d'eau à Anse-Rouge	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'aménagement des bassins versants de Terre-Neuve	20 000 000	-	-	20 000 000
» L'étude de l'aménagement du bassin versant de la rivière Limbé	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La conception et la mise en œuvre de projets de mitigation des désastres naturels de Grande-Rivière-du-Nord	329 519 192	200 000 000	100 000 000	629 519 192
» L'aménagement des bassins versants en amont des systèmes d'irrigation de Saint-Raphaêl et de Ouanaminthe	25 000 000	43 500 000	174 000 000	242 500 000
» L'aménagement des bassins versants en amont des systèmes d'irrigation de la plaine de Maribaroux	-	43 500 000	174 000 000	217 500 000
» L'étude de l'aménagement du bassin versant de la rivière Massacre	-	21 750 000	-	21 750 000
» L'aménagement du bassin versant de Gonaïves	-	435 000 000	435 000 000	870 000 000
» La conception et la mise en œuvre de projets de protection des infrastructures agricoles des bassins versants de La Quinte, Des Bayonnais et Ennery	15 000 000	87 000 000	87 000 000	189 000 000
» La stabilisation biomécanique du bassin versant d'Ennery	15 000 000	-	-	15 000 000
» L'étude de l'aménagement de la zone frontalière du bassin versant de l'Artibonite	-	32 625 000	32 625 000	65 250 000
» L'aménagement et la protection des berges de la rivière Grise à Croix-des-Bouquets	150 000 000	-	-	150 000 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La conception et la mise en œuvre de projets de protection des infrastructures agricoles et urbaines des bassins versants des rivières Blanche et Grise à Croix-des-Bouquets	304 500 000	-	-	304 500 000
» L'aménagement du bassin versant de la plaine du Cul-de-Sac	-	652 500 000	652 500 000	1 305 000 000
» La conception et la mise en œuvre de projets de protection des infrastructures agricoles et urbaines du bassin versant de la chaîne des Matheux à Cabaret	1 000 000	-	-	1 000 000
» La protection des infrastructures urbaines et des périmètres irrigués dans le bassin versant de l'Arcahaie (rivières Courjolle et Matheux)	1 490 924	37 767 263	37 767 263	77 025 451
» La réalisation des études pour la protection des infrastructures agricoles et urbaines dans le bassin versant de Cabaret (Courjolle et Matheux)	1 500 000	23 167 127	23 167 127	47 834 254
» La protection des infrastructures agricoles et urbaines dans le bassin versant de Cabaret	15 000 000	-	-	15 000 000
» La protection du sous bassin de la rivière Bois dans la commune de Verrettes	5 000 000	3 299 000	3 539 000	11 838 000
» L'aménagement des bassins versants dans le département de l'Ouest (La Rouyonne, Petit-Goâve, etc.)	174 000 000	-	-	174 000 000
» L'aménagement des mornes surplombant Chardonnières, Les Côteaux et Port-Salut	-	174 000 000	174 000 000	348 000 000
» L'aménagement des bassins versants de l'Acul (Dubreuil), de la Ravine-du-Sud et de la rivière de Cavaillon	-	261 000 000	348 000 000	609 000 000
» La stabilisation de la ravine Soive à Lièvre dans la commune de Petit-Trou-de-Nippes	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'aménagement du bassin versant de la Grande-Rivière-de-Jacmel	-	261 000 000	435 000 000	696 000 000
» L'aménagement du bassin versant de la rivière Pédernales	-	174 000 000	174 000 000	348 000 000
» L'élaboration d'un plan de reboisement, la réalisation d'un bilan hydrique et la mise en œuvre d'une proposition de travaux correcteurs du bassin versant de la rivière Trou-du-Nord	-	87 000 000	261 000 000	348 000 000
» L'élaboration d'un plan de reboisement, la réalisation d'un bilan hydrique et la mise en œuvre d'une proposition de travaux correcteurs des bassins versants des rivières Pérédo et Cayes-Jacmel	-	87 000 000	261 000 000	348 000 000
Sous-programme : Construire des ouvrages de régulations des crues	830 451 081	855 000 000	942 000 000	2 627 451 081
» L'aménagement et la protection des berges des Trois Rivières de Plaisance, Port-de-Paix et Pilate	18 000 000	87 000 000	87 000 000	192 000 000
» La construction du barrage des Trois-Rivières	130 500 000	-	-	130 500 000
» La réalisation des études et de travaux sur la rivière du Borgne, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable et où des digues de protection de la ville de Borgne semblent		21 750 000		
requises	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
requises » La réalisation des études et de travaux sur la Grande-Rivière-du-Nord, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable	-	21 750 000	21 750 000 21 750 000	43 500 000 43 500 000
·	- -			
» La réalisation des études et de travaux sur la Grande-Rivière-du-Nord, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable	- - -	21 750 000	21 750 000	43 500 000
 La réalisation des études et de travaux sur la Grande-Rivière-du-Nord, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable La réalisation des études et de travaux sur la rivière de Bouyaha, en amont de Saint-Raphaël, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être réhabilité et un autre construit 	- - - -	21 750 000 43 500 000	21 750 000 130 500 000	43 500 000 174 000 000
 La réalisation des études et de travaux sur la Grande-Rivière-du-Nord, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable La réalisation des études et de travaux sur la rivière de Bouyaha, en amont de Saint-Raphaël, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être réhabilité et un autre construit La réalisation des études et de travaux sur la rivière Gouape, en amont de Pignon, où des ouvrages de contrôle des crues pourraient être aménageables 	- - - -	21 750 000 43 500 000 21 750 000	21 750 000 130 500 000 21 750 000	43 500 000 174 000 000 43 500 000
 La réalisation des études et de travaux sur la Grande-Rivière-du-Nord, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable La réalisation des études et de travaux sur la rivière de Bouyaha, en amont de Saint-Raphaël, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être réhabilité et un autre construit La réalisation des études et de travaux sur la rivière Gouape, en amont de Pignon, où des ouvrages de contrôle des crues pourraient être aménageables La réalisation des études sur la rivière Frio à Maïssade, où des ouvrages de régulation pourraient être aménageables 	- - - - -	21 750 000 43 500 000 21 750 000 21 750 000	21 750 000 130 500 000 21 750 000 21 750 000	43 500 000 174 000 000 43 500 000 43 500 000
La réalisation des études et de travaux sur la Grande-Rivière-du-Nord, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable La réalisation des études et de travaux sur la rivière de Bouyaha, en amont de Saint-Raphaël, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être réhabilité et un autre construit La réalisation des études et de travaux sur la rivière Gouape, en amont de Pignon, où des ouvrages de contrôle des crues pourraient être aménageables La réalisation des études sur la rivière Frio à Maïssade, où des ouvrages de régulation pourraient être aménageables La réalisation des études sur les rivières de la plaine de Maribaroux où des ouvrages d'irrigation pourraient être aménageables	- - - - - 10 000 000	21 750 000 43 500 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000	21 750 000 130 500 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000	43 500 000 174 000 000 43 500 000 43 500 000 43 500 000
 La réalisation des études et de travaux sur la Grande-Rivière-du-Nord, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable La réalisation des études et de travaux sur la rivière de Bouyaha, en amont de Saint-Raphaël, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être réhabilité et un autre construit La réalisation des études et de travaux sur la rivière Gouape, en amont de Pignon, où des ouvrages de contrôle des crues pourraient être aménageables La réalisation des études sur la rivière Frio à Maïssade, où des ouvrages de régulation pourraient être aménageables La réalisation des études sur les rivières de la plaine de Maribaroux où des ouvrages d'irrigation pourraient être aménageables La réalisation des études et de travaux sur la rivière Artibonite, où plusieurs ouvrages de régulation devraient être réhabilités 	- - - - - 10 000 000 10 000 000	21 750 000 43 500 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 87 000 000	21 750 000 130 500 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 87 000 000	43 500 000 174 000 000 43 500 000 43 500 000 43 500 000 174 000 000
 La réalisation des études et de travaux sur la Grande-Rivière-du-Nord, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable La réalisation des études et de travaux sur la rivière de Bouyaha, en amont de Saint-Raphaël, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être réhabilité et un autre construit La réalisation des études et de travaux sur la rivière Gouape, en amont de Pignon, où des ouvrages de contrôle des crues pourraient être aménageables La réalisation des études sur la rivière Frio à Maïssade, où des ouvrages de régulation pourraient être aménageables La réalisation des études sur les rivières de la plaine de Maribaroux où des ouvrages d'irrigation pourraient être aménageables La réalisation des études et de travaux sur la rivière Artibonite, où plusieurs ouvrages de régulation devraient être réhabilités La protection de la Petite-Rivière de l'Artibonite 		21 750 000 43 500 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 87 000 000 43 500 000	21 750 000 130 500 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 87 000 000 43 500 000	43 500 000 174 000 000 43 500 000 43 500 000 43 500 000 174 000 000 97 000 000
 La réalisation des études et de travaux sur la Grande-Rivière-du-Nord, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable La réalisation des études et de travaux sur la rivière de Bouyaha, en amont de Saint-Raphaël, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être réhabilité et un autre construit La réalisation des études et de travaux sur la rivière Gouape, en amont de Pignon, où des ouvrages de contrôle des crues pourraient être aménageables La réalisation des études sur la rivière Frio à Maïssade, où des ouvrages de régulation pourraient être aménageables La réalisation des études sur les rivières de la plaine de Maribaroux où des ouvrages d'irrigation pourraient être aménageables La réalisation des études et de travaux sur la rivière Artibonite, où plusieurs ouvrages de régulation devraient être réhabilités La protection de la Petite-Rivière de l'Artibonite La protection de la ville de Belladères contres les crues des rivières 	10 000 000	21 750 000 43 500 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 87 000 000 43 500 000	21 750 000 130 500 000 21 750 000 21 750 000 21 750 000 87 000 000 43 500 000	43 500 000 174 000 000 43 500 000 43 500 000 43 500 000 174 000 000 97 000 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» L'aménagement et la protection des berges de la rivière Grise à Croix-des-Bouquets	195 750 000	174 000 000	174 000 000	543 750 000
» La réalisation des études et de travaux sur la rivière l'Acul, où l'ouvrage de contrôle des crues de Dubreuil pourrait être reconstruit	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation des études et de travaux sur la Grande-Ravine-du-Sud, en amont de Camp-Perrin, où l'ouvrage de contrôle des crues et d'irrigation d'Avezac pourrait être reconstruit	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation des études et de travaux en amont de Les Cayes, où un ouvrage de déviation des eaux de la ravine Madame Samedi dans la rivière l'Islet pourrait être aménageable	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'aménagement du bassin versant de la rivière Dormante à Vieux-Bourg-d'Aquin et la modernisation de l'agriculture de montagne	3 000 000	28 500 000	28 500 000	60 000 000
» La réalisation des études sur les rivières Dose, Pins et Serpente, affluents de la Grande-Rivière-des-Nippes en amont de l'Asile, où des ouvrages de contrôle des crues pourraient être aménageables	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation des études sur les rivières de Grand-Goâve et de Faucher, où des ouvrages de contrôle des crues pourraientt être aménageables	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation des études et de travaux sur la rivière Rouyonne, en amont de Léogâne, où un ouvrage de déviation d'une partie du cours d'eau vers la rivière la Momance pourrait être aménageable	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation des études et de travaux sur la rivière Grande-Rivière-de-Jacmel, où un ouvrage de contrôle des crues pourrait être aménageable	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation des études et de travaux pour le contrôle des crues sur la rivière des Orangers, en amont de Jacmel	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La mise en œuvre de projets de gestion des crues et de protection de la population contre les inondations	30 000 000	-	-	30 000 000
» La protection des villes d'Anse-à-Galet et de Pointe-à-Raquette et de la localité de Petite-Source	10 000 000	-	-	10 000 000
» La protection de la ville de Limonade contre les crues de la Grande-Rivière-du-Nord	10 000 000	-	-	10 000 000
» La protection de la ville Les Cayes contre les crues des ravines Ravine du Sud et Ravine Madame Samedi	10 000 000	-	-	10 000 000
» La protection de la ville de Petit-Goâve contre les crues de la rivière Digue	10 000 000	-	-	10 000 000
» La protection de la ville Les Abricots contre les crues de la rivière Abricot	10 000 000	-	-	10 000 000
» La protection de la ville de Port-de-Paix contre les crues de la ravine Deroulin	10 000 000	-	-	10 000 000
» La protection de la ville de Jacmel contre les crues des rivières Les Zorangers et Gosseline	10 000 000	-	Н	10 000 000
» La protection de la ville de Gros-Morne contre les crues de la rivière Mancelle	10 000 000	-	-	10 000 000
» La protection de la baie de Caracol et de la Baie de Fort-Liberté	10 000 000	-	-	10 000 000
» La protection de la ville de L'Asile contre les crues des rivières Mahot et Des Pins	10 000 000	-	-	10 000 000
» La protection des villes de la Côte Sud contre les risques d'inondation et les intempéries	152 250 000	-	-	152 250 000
» L'environnement et le développement urbain à Jacmel/ la protection de la ville contre les inondations	180 951 081	-	-	180 951 081
Sous-programme : Draguer des rivières et des canaux de drainage	335 614 229	913 500 000	913 500 000	2 162 614 229
» La réalisation de travaux de drainage et de protection contre les crues de la rivière Massacre à Ouanaminthe	60 655 440	-	-	60 655 440
» La réalisation de travaux de dragage des exutoires des ravines de Port-au-Prince	217 958 789	261 000 000	261 000 000	739 958 789
» La réalisation de travaux de curage et de protection des berges de la rivière de Baradères	20 000 000	-	-	20 000 000
» La création d'exutoires de la ravine Brisé (Boulevard du 15 octobre)	20 000 000	-	-	20 000 000
» La réalisation de travaux de correction du lit des rivières La Digue, Berret et PITI	17 000 000	-	-	17 000 000
» La mise en œuvre d'un plan de suivi et de dragage des exutoires du pays	-	652 500 000	652 500 000	1 305 000 000



GRAND CHANTIER Nº 1: LA REFONDATION TERRITORIALE				
Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme : Réduire la vulnérabilité aux saisons pluvieuses et cycloniques	732 000 000	952 500 000	952 500 000	2 637 000 000
» La conception et la mise en œuvre du programme de prévention de pré-saison pluvieuse et cyclonique dans les zones à risques climatiques	200 000 000	300 000 000	300 000 000	800 000 000
» La protection des zones tampons et le développement communautaire par la mise en place d'activités génératrices de revenus	10 000 000	-	17	10 000 000
» La réhabilitation d'urgence d'infrastructures et d'institutions	522 000 000	652 500 000	652 500 000	1 827 000 000
PROGRAMME 1.4: RÉNOVER L'URBAIN	5 646 615 070	8 322 260 000	10 700 500 000	24 669 375 070
Sous-programme: Rénover les pôles régionaux et locaux de développement	4 403 445 661	5 611 500 000	8 221 500 000	18 236 445 661
» La réalisation de travaux de rénovation urbaine dans le Nord-Ouest	293 105 560	-	-	293 105 560
» La réalisation de travaux de réhabilitation urbaine à Limbé	101 763 269	-	-	101 763 269
» La réalisation de travaux de rénovation urbaine à Cap-Haïtien	10 971 851	-	-	10 971 851
» La réalisation de travaux de réhabilitation urbaine à Fort-Liberté	87 000 000	-	-	87 000 000
» La réalisation de travaux de réhabilitation urbaine à Ouanaminthe	64 452 894	-	-	64 452 894
» La réalisation de travaux de réhabilitation urbaine à Ennery	3 050 000	-	-	3 050 000
» La réalisation de travaux de réhabilitation urbaine à Marchand-Dessalines	92 878 741	-	-	92 878 741
» La réalisation de travaux de réhabilitation urbaine à Gonaïves	254 214 297	-	-	254 214 297
» La réalisation de travaux de réhabilitation urbaine à Hinche	217 500 001	-	-	217 500 001
» La réalisation de travaux de réhabilitation urbaine à Saint-Marc	129 918 910	-	-	129 918 910
» La réalisation de travaux de réhabilitation urbaine à Noailles/Croix-des-Bouquets	66 049 983	-	-	66 049 983
» La réhabilitation et l'entretien des rues de la zone métropolitaine de Port-au-Prince	174 000 000	-	-	174 000 000
» La réalisation de travaux de rénovation urbaine à Verrettes	20 000 000	-	-	20 000 000
» La réalisation de travaux de rénovation urbaine aux carrefours Clercine et Murat Morno	10 000 000	-	-	10 000 000
» La réalisation de travaux de rénovation urbaine à Gros Morne	4 000 000	-	-	4 000 000
» La réalisation de travaux de rénovation urbaine à la ville de Les Cayes	50 000 000	-	-	50 000 000
» La réalisation de travaux de réhabilitation urbaine à St-Michel-de-l'Attalaye	28 124 960	-	-	28 124 960
» La réalisation de travaux de réhabilitation de la route de Tabarre	120 000 000	-	-	120 000 000
» La réalisation de travaux de rénovation urbaine à Jérémie	60 000 000	-	-	60 000 000
» La réalisation de travaux de réhabilitation de la route de Puits Blain	10 000 000	-	-	10 000 000
» Le programme de réhabilittion urbaine	130 500 000	-	-	130 500 000
» La démolition, l'enlèvement et la gestion des débris dans le périmètre de reconstruction du centre-ville de Port-au-Prince	230 573 490	-	-	230 573 490
» La requalification du front de mer en espace riverain public, animé, attrayant et accessible	-	261 000 000	261 000 000	522 000 000
» La réhabilitation de la route Hasco, du boulevard de la Saline à la base navale Amiral Killick	179 760 577	-	ш	179 760 577
» La réhabilitation et l'agrandissement de la route de Frères à 4 voies	110 373 584	-	-	110 373 584
» La réhabilitation de la route de Thomassin 32	10 000 000	-	-	10 000 000



CHAND CHANTIETT 1: LATTEL CRIDATION TENTITIONIALE				
Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La réhabilitation des routes de Thomassin 28, 35, 37A et 37B	20 000 000	-	-	20 000 000
» La réhabilitation de la route de Pellerin 5	10 000 000	-	-	10 000 000
» La réhabilitation du carrefour Vincent - Route des Américains	300 000 000	-	-	300 000 000
» La réhabilitation urbaine à Pétion-Ville	64 685 824	-	-	64 685 824
» La réhabilitation de quartiers populaires	87 000 000	130 500 000	130 500 000	348 000 000
» La construction du viaduc Delmas/Nazon	167 601 385	-	-	167 601 385
» La construction du viaduc à hauteur de la Marine haïtienne	47 461 440	-	-	47 461 440
» La réhabilitation et l'élargissement de la route Canapé Vert	122 597 495	-	-	122 597 495
» La construction de la route d'entrée de la minoterie à la nouvelle zone industrielle	261 000 000	-	-	261 000 000
» La conception et la mise en œuvre de projets d'intervention d'urgence dans les zones à risques de la zone métropolitaine de Port-au-Prince	200 000 000	-	-	200 000 000
» La réhabilitation de routes et de systèmes de drainage au centre-ville de Port-au-Prince	435 000 000	-	-	435 000 000
» La création d'un parc récréatif à Petite-Rivière-de-l'Artibonite	4 500 000	-	-	4 500 000
» La création d'un parc récréatif à Boucan-Carré	4 500 000	-	-	4 500 000
» L'établissement de réseaux verts et la réhabilitation des places publiques au centre-ville de Port-au-Prince (Priorité Parc du Champ-de-Mars)	130 500 000	261 000 000	261 000 000	652 500 000
» La réhabilitation de places publiques (Ste-Anne, Geffrard, Canapé Vert et Aéroport)	90 361 400	174 000 000	174 000 000	438 361 400
» La mise en place graduelle des grandes infrastructures et des grands équipements publics et de l'habitat du corridor Nord (Cap-Haïtien-Ouanaminthe)	-	1 305 000 000	2 175 000 000	3 480 000 000
» La mise en place graduelle des grandes infrastructures et des grands équipements publics et de l'habitat de la périphérie Nord de Port-au-Prince	-	1 740 000 000	2 610 000 000	4 350 000 000
» La mise en place graduelle des réseaux d'infrastructures dans le centre-ville de Port-au-Prince	-	1 740 000 000	2 610 000 000	4 350 000 000
Sous-programme: Rénover les villes tampons accueillant les flux migratoires	113 950 000	-	-	113 950 000
» L'aménagement d'infrastructures physiques à Grand-Goâve	56 975 000	-	-	56 975 000
» L'aménagement d'infrastructures physiques à Petit-Goâve	56 975 000	-	-	56 975 000
Sous-programme: Rénover l'urbain à des fins touristiques	955 219 409	2 275 760 000	2 044 000 000	5 274 979 409
» Le développement territorial de l'Île-à-Vache	14 810 000	1 000 000 000	1 000 000 000	2 014 810 000
» La rénovation urbaine à l'Île-à-Vache	356 700 000	174 000 000	174 000 000	704 700 000
» La réhabilitation/construction d'infrastructures et d'équipements publics à Jacmel	432 829 409	870 000 000	870 000 000	2 172 829 409
» La préservation du bas de la ville des risques d'inondations	115 880 000	231 760 000	-	347 640 000
» La réhabilitation de la route menant au nouveau marché de Jacmel	35 000 000	-	-	35 000 000
Sous-programme: Rénover les villes frontalières	174 000 000	435 000 000	435 000 000	1 044 000 000
» La mise en place de projets de développement frontalier dans trois (3) régions	174 000 000	435 000 000	435 000 000	1 044 000 000



Tableau 16

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PROGRAMME 1.5: METTRE EN PLACE LE RÉSEAU DE TRANSPORT NATIONAL	16 302 875 284	17 615 630 218	17 691 800 000	51 610 305 502
Sous-programme: Finaliser le maillage routier national	7 721 078 166	7 992 180 218	5 937 750 000	21 651 008 384
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Môle-Saint-Nicolas à Port-de-Paix	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La construction du tronçon reliant Anse-Rouge et Gonaïves	30 000 000	-	-	30 000 000
» L'étude de la reconstruction du tronçon reliant Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord et Le Borgne	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La réalisation des études de la construction du tronçon reliant Port-de-Paix, Saint-Louis-du-Nord et Le Borgne	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La réhabilitation du tronçon reliant Le Borgne à Limbé (Le tronçon entre Port-Margot et Chouchou Bay est asphalté)	-	43 500 000	478 500 000	522 000 000
» La réhabilitation de la route de Le Borgne	43 500 000	-		43 500 000
» La réhabilitation de la route entre Ennery et Cap-Haïtien	100 000 000	435 000 000	435 000 000	970 000 000
» La construction d'une route de contournement à quatre voies de Cap-Haïtien	-	43 500 000	391 500 000	435 000 000
» La réhabilitation et l'entretien de la route de l'Acul-du-Nord au carrefour Barrière Battant, en passant par Milot et de Barrière Battant au Palais des Sans-Soucis	492 865 156	-	-	492 865 156
» La finalisation de la construction du tronçon reliant Saint-Raphaël et Hinche	623 680 218	623 680 218	;-	1 247 360 436
» La réhabilitation des routes comprises entre les municipalités de Hinche et Saint-Raphaël en passant par Barrière Battant I	100 000 000	150 000 000	435 000 000	685 000 000
» La réhabilitation des routes comprises entre les municipalités de Hinche et Saint-Raphaël en passant par Barrière Battant II	100 000 000	150 000 000	435 000 000	685 000 000
» La réalisation des études pour la construction de la route reliant Pignon, La Victoire, Carice, Mont-Organisé et Ouanaminthe	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
» La réalisation de travaux de réhabilitation du carrefour de la Plaine-du-Nord à Morne Rouge	100 000 000	-	;-	100 000 000
» La réalisation des études pour la reconstruction de la route reliant Ennery et Saint-Michel de l'Attalaye	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation de travaux complémentaires sur la route entre le carrefour Puilboreau et Marmelade	117 983 375	-	;-	117 983 375
» La construction du tronçon reliant St-Michel-de-l'Attalaye, Maïssade et Hinche	75 000 000	-	;-	75 000 000
» La réhabilitation de la route entre Gonaïves et Ennery	870 000 000	870 000 000	-	1 740 000 000
» La réhabilitation de la route entre Dessalines, Saint-Michel-de-l'Attalaye et Saint-Raphaël	100 000 000	-	;-	100 000 000
» La poursuite de la reconstruction de la route entre Dessalines, Saint-Michel-de-l'Attalaye et Saint-Raphaël	-	87 000 000	1 435 500 000	1 522 500 000
» La réalisation des études pour la reconstruction de la route reliant Hinche, Thomassique et Los Cacaos/frontière	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation de travaux d'entretien sur la route Hinche-Thomassique	5 000 000	-	-	5 000 000
» La réhabilitation de la route reliant Hinche à Thomassique	100 000 000	-	-	100 000 000
» La réhabilitation de la route reliant Thomassique à Cerca-la-Source	65 000 000	-	-	65 000 000
» La réhabilitation de la route nationale no 1 entre le carrefour Freycineau à Saint-Marc et le carrefour Bigot à Gonaïves	1 295 310 170	-	-	1 295 310 170
» La réhabilitation de la route nationale no 3 entre Colladère et Cerca-Cavajal	391 500 000	600 000 000		991 500 000
» La réhabilitation de la route entre Lascahobas, Belladère et Cachiman	100 000 000	770 000 000	-	870 000 000



Tableau 16

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» Les études de la réhabilitation du tronçon reliant Pont-Sondé à Mirebalais	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La réhabilitation de la route entre Croix-des-Bouquets et Fonds-Parisien	500 000 000	-	-	500 000 000
» La réhabilitation de la route entre Fonds-Parisien et Jimani	17 237 150	21 750 000	652 500 000	691 487 150
» La réhabilitation de la route entre Fermathe et la route de Frères en passant par Soisson, Duplan, Girardeau et des rues collectrices Métellus, Meyotte-route de Frères, Thomassin 25 et Fermathe 45	188 871 105	870 000 000	870 000 000	1 928 871 105
» La réhabilitation de la route entre Laboule 12 et Kenscoff	80 688 561	-	-	80 688 561
» L'étude de la construction d'un malécon de l'entrée du boulevard de la Saline à la route des Rails	-	108 750 000	108 750 000	217 500 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Jérémie, Dame-Marie, Les Irois et Tiburon	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La réalisation de travaux ponctuels d'entretien de la route reliant Cavaillon-Bonne Foi et Baradères	40 000 000	-	-	40 000 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Anse-à-Veau à Petite-Rivière-de-Nippes	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réhabilitation de la route entre Petite-Rivière-de-Nippes et Trou-de-Nippes	56 009 100	-	,-	56 009 100
» La construction du tronçon reliant Petite-Rivière-de-Nippes à Miragoâne	165 433 331	н	-	165 433 331
» La finalisation de la construction de la route entre Les Cayes et Jérémie	1 305 000 000	1 305 000 000	-	2 610 000 000
» La réalisation de travaux d'entretien sur la route Les Cayes-Jérémie	5 000 000	-	-	5 000 000
» La réhabilitation de la route entre le carrefour 44 et Côtes-de-Fer	435 000 000	522 000 000	-	957 000 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Côtes-de-Fer et Bainet	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation de travaux d'urgence entre le carrefour Dufort et Jacmel	150 000 000	-	-	150 000 000
» La réalisation de travaux ponctuels d'entretien de la route reliant La Vallée à Bainet	21 000 000	-	-	21 000 000
» La réalisation de travaux ponctuels d'entretien de la route reliant Marigot, Pérédo et Belle-Anse	43 000 000	-	-	43 000 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Bainet et La Vallée-de-Jacmel	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation de travaux de canaux maçonnés entre carrefour Méridien et Ducis	4 000 000	-	-	4 000 000
» La réhabilitation du tronçon reliant Jacmel et Marigot	-	870 000 000	174 000 000	1 044 000 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Marigot et Belle-Anse	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Thiotte à Anse-à-Pître	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Belle-Anse et Thiotte	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Thiotte et Malpasse	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Belle-Anse et Thiotte	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Thiotte et Malpasse	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme : Assurer l'intégration routière locale	670 984 314	1 068 500 000	1 334 000 000	3 073 484 314
» La construction du tronçon reliant Trou-du-Nord à Sainte-Suzanne	-	21 750 000	587 250 000	609 000 000
» La construction du tronçon reliant le carrefour Trou-du-Nord à Caracol	-	304 500 000	-	304 500 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Terrier-Rouge à Vallières	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant carrefour Pignon, Ranquitte, Bahon et Grande-Rivière-du-Nord	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réhabilitation de la route Mirebalais-Hinche	223 484 314	-	-	223 484 314
» La réalisation des études pour la réhabilitation du tronçon reliant Titanyen, Saut-d'Eau et carrefour Mirebalais	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La finalisation de la construction du tronçon reliant la minoterie à la nouvelle zone industrielle de Lafiteau/Simonnette	-	290 000 000	290 000 000	580 000 000
» La réalisation de travaux d'entretien de la route entre Thomazeau-Cornillon et Grand Bois	20 000 000		-	20 000 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Kenscoff, Furcy et Séguin	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La réalisation des études pour la réhabilitation du tronçon reliant Les Abricots à Jérémie	-		43 500 000	43 500 000
» La réalisation des études pour la construction du tronçon reliant Vieux-Bourg-d'Aquin, L'Asile et Anse-à-Veau	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La réhabilitation de la route entre Jacmel et La Vallée-de-Jacmel	391 500 000	-	-	391 500 000
» La réhabilitation de 40 kilomètres de pistes agricoles dans le département du Nord-Ouest	0	30 000 000	21 750 000	51 750 000
» La réhabilitation et l'aménagement de 250 kilomètres de pistes agricoles à Pilate, Le Borgne, Gros-Morne et Baron	36 000 000	-	-	36 000 000
» La réhabilitation de 40 kilomètres de pistes agricoles dans le département du Nord-Est	-	30 000 000	21 750 000	51 750 000
» La réhabilitation de 70 kilomètres de pistes agricoles à Terre-Neuve, Anse-Rouge, Saint-Michel-de-L'Attalaye et Ennery	-	30 000 000	43 500 000	73 500 000
» La réhabilitation de 70 kilomètres de pistes agricoles à Saint-Marc, Grande-Saline, Dessalines, Petite-Rivière-de-l'Artibonite et Desdunes	-	30 000 000	43 500 000	73 500 000
» La réhabilitation de 40 kilomètres de pistes agricoles dans le département du Centre	-	30 000 000	21 750 000	51 750 000
» La réhabilitation de 40 kilomètres de pistes agricoles dans le département de l'Ouest	-	30 000 000	21 750 000	51 750 000
» La réhabilitation de 40 kilomètres de pistes agricoles dans le département de la Grande-Anse	-	30 000 000	21 750 000	51 750 000
» La réhabilitation de 40 kilomètres de pistes agricoles dans le département des Nippes	-	30 000 000	21 750 000	51 750 000
» La réhabilitation de 40 kilomètres de pistes agricoles dans le département du Sud	-	30 000 000	21 750 000	51 750 000
» La réhabilitation de 40 kilomètres de pistes agricoles dans le département du Sud-Est	-	30 000 000	21 750 000	51 750 000
Sous-programme: Améliorer la circulation urbaine et interurbaine	5 653 142 225	3 138 450 000	3 512 550 000	12 304 142 225
» Le programme d'entretien des routes par de micro-entreprises (l'expérience bolivarienne)	426 300	-	-	426 300
» La mise en œuvre d'interventions d'amélioration du réseau routier du CNE	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
» La réalisation de travaux d'aménagement de carrefours à grands flux de circulation dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince	-	652 500 000	652 500 000	1 305 000 000
» La construction de deux gares routières à Cap-Haïtien	-	21 750 000	195 750 000	217 500 000
» La construction d'une gare routière à Ouanaminthe	-	8 700 000	165 300 000	174 000 000
» La construction d'une gare routière dans la zone nord de Port-au-Prince	-	87 000 000	609 000 000	696 000 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La construction d'une gare routière dans la zone sud de Port-au-Prince (à Gressier)	43 500 000	478 500 000	-	522 000 000
» La mise en place d'un fonds d'expropriation pour les projets financés par l'entente Petrocaribe et autres	345 072 152	652 500 000	652 500 000	1 650 072 152
» La réparation et la protection de ponts	50 000 000	50 000 000	50 000 000	150 000 000
» La conception et la mise en œuvre de travaux de construction d'urgence des ouvrages d'art et de réduction de la vulnérabilité	522 000 000	-	H	522 000 000
» La construction de 15 ponts dans le Nord-Ouest	164 726 726	-		164 726 726
» La construction d'un pont sur la rivière des Barres	56 898 979	-	-	56 898 979
» La construction du pont Hyppolite à Cap-Haïtien	200 480 744	-	-	200 480 744
» La construction d'un pont sur la rivière du Haut du Cap	115 670 683	-	-	115 670 683
» La protection du pont de Croix-des-Missions	96 000 000	-	-	96 000 000
» La construction du pont de Voldrogue	98 900 758	-	-	98 900 758
» La construction du pont de Roseaux	103 639 991	-	-	103 639 991
» La construction d'un pont sur la rivière entre Marigot et Pérédo	102 685 727	-	-	102 685 727
» La réalisation de travaux d'urgence sur le pont de la rivière Glace	50 000 000	-	-	50 000 000
» La construction d'un pont sur la rivière Gauche	123 074 855	-	-	123 074 855
» La réalisation de travaux de reconstruction du pont sur l'axe Delmas 42-Bourdon	3 000 000	-	-	3 000 000
» La réalisation de travaux de reconstruction du pont Bonnet à Ganthier	28 000 000	-	-	28 000 000
» La réalisation de travaux de reconstruction du pont Gens de Nantes de l'axe Ouanaminthe-Capotille	20 000 000	-	-	20 000 000
» La réalisation de travaux de reconstruction du pont Malfety sur l'axe routier de la RN6	15 000 000	-	-	15 000 000
» La réalisation de travaux de reconstruction du pont sur la rivière Guinaudée	40 000 000	-	-	40 000 000
» La réalisation de travaux de reconstruction du pont de Bois Moquette	20 000 000	-	-	20 000 000
» La réalisation de travaux de reconstruction du pont de Meyotte	60 000 000	-	-	60 000 000
» La réalisation de travaux de reconstruction du pont de Tabarre	30 000 000	-	-	30 000 000
» La réhabilitation des ponts Mapou et Grondin	21 737 292	-	-	21 737 292
» Le support au plan national des transports et l'entretien des routes	1 963 721 484	-	-	1 963 721 484
» L'entretien de routes interurbaines et urbaines	1 148 106 534	1 087 500 000	1 087 500 000	3 323 106 534
» La réhabilitation d'infrastructures routières dans le Sud et la Grande-Anse	130 500 000	-	-	130 500 000
Sous-programme: Établir des liaisons fiables avec les principales îles du pays	870 000 000	391 500 000	391 500 000	1 653 000 000
» La construction d'un système de cabotage au niveau de la presqu'île du Sud, de Môle-St-Nicolas et du Cap-Haïtien	870 000 000	-	-	870 000 000
» L'aménagement d'une liaison maritime moderne reliant Port-de-Paix à l'Île-de-la-Tortue	-	261 000 000	-	261 000 000
» L'aménagement d'une liaison maritime moderne reliant Port-au-Prince et/ou Montrouis à l'Île-de-la-Gonâve (Anse-à-Galets)	-	-	261 000 000	261 000 000
» L'aménagement d'une liaison maritime moderne reliant Les Cayes à l'Île-à-Vache (Madame Bernard)	-	130 500 000	130 500 000	261 000 000



Tableau 16

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme: Réhabiliter et construire des infrastructures aéroportuaires	934 007 410	2 818 500 000	3 514 500 000	7 267 007 410
» La réhabilitation de l'aéroport de Port-de-Paix	435 000 000	-	-	435 000 000
» La réalisation de travaux d'aménagement de l'aéroport de Cap-Haïtien	-	348 000 000	348 000 000	696 000 000
» L'appui à la reconstruction de l'aéroport Toussaint Louverture	3 480 000	-	-	3 480 000
» La réhabilitation de l'aéroport Toussaint Louverture	-	870 000 000	1 740 000 000	2 610 000 000
» Le renforcement de la sécurité à l'aéroport Toussaint Louverture	29 624	-	-	29 624
» La réhabilitation de l'aéroport Guy Malary	87 000 000	-	-	87 000 000
» La réhabilitation de l'aéroport de Jérémie	130 500 000	217 500 000	348 000 000	696 000 000
» La réhabilitation de la piste de l'aéroport de Jacmel, son terminal venant d'être réhabilité	-	348 000 000	217 500 000	565 500 000
» La transformation de l'aéroport de Les Cayes en aéroport international	60 497 786	600 000 000	600 000 000	1 260 497 786
» La construction d'un aéroport sur l'Île-à-Vache	217 500 000	435 000 000	261 000 000	913 500 000
Sous-programme: Réhabiliter et construire des infrastructures portuaires	453 663 169	2 206 500 000	3 001 500 000	5 661 663 169
» La réalisation d'une étude de faisabilité pour la localisation d'un port dans le nord d'Haiti	64 345 461	-	-	64 345 461
» La construction d'un port international dans le nord du pays	-	870 000 000	1 740 000 000	2 610 000 000
» La réhabilitation du port de Port-au-Prince	84 254 227	870 000 000	957 000 000	1 911 254 227
» L'étude de l'aménagement d'un port dans la zone nord d'extension de la ville de Port-au-Prince à Fond Mombin	-	87 000 000	130 500 000	217 500 000
» La construction et l'aménagement d'un port dans la Baie-des-Flamands	64 500 000	87 000 000	87 000 000	238 500 000
» La réhabilitation du port de la ville de Les Cayes	89 205 035	-	-	89 205 035
» La réhabilitation du débarcadère de Petit-Goâve	99 158 446	-	-	99 158 446
» La réhabilitation et le dragage du port de Jérémie	52 200 000	162 000 000	-	214 200 000
» La réhabilitation du port de Miragoâne	-	130 500 000	87 000 000	217 500 000
PROGRAMME 1.6: ACCROÎTRE L'ÉLECTRIFICATION DU PAYS	5 002 685 516	5 282 690 000	7 443 250 000	17 728 625 516
Sous-programme: Accroître la capacité de production d'énergie électrique	1 670 817 605	2 385 190 000	2 936 250 000	6 992 257 605
» La réhabilitation de la centrale de Caracol/Grande-Rivière-du-Nord (0,8 MW), incluant les infrastructures de transport requises	-	43 500 000	-	43 500 000
» L'augmentation de la capacité de la centrale thermique de Saint-Michel-de-l'Attalaye	6 000 000	н	-	6 000 000
» La construction de la centrale hydroélectrique Artibonite 4C	-	870 000 000	870 000 000	1 740 000 000
» La construction de la centrale hydroélectrique Artibonite 4C (financement Brésil)	435 000 000	435 000 000	870 000 000	1 740 000 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La réhabilitation de la centrale de Drouet, sur l'Artibonite près de Saint-Marc (2,5 MW), incluant les infrastructures de transport requises	-	87 000 000	217 500 000	304 500 000
» La réhabilitation des deux centrales de Délugé, sur l'Artibonite (1,2 MW), incluant les infrastructures de transport requises	-	43 500 000	-	43 500 000
» La réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Péligre (financement BID I)	143 028 000	-	-	143 028 000
» La réhabilitation et l'aménagement de la centrale hydroélectrique de Péligre	-	-	652 500 000	652 500 000
» La réhabilitation et l'aménagement de la centrale hydroélectrique de Péligre (financement Allemagne)	-	609 000 000	-	609 000 000
» La réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Péligre (financement BID II)	132 457 500	-	-	132 457 500
» La construction d'une mini-centrale hydroélectrique à Saut-du-Baril, dans les Nippes (0,4 MW), incluant les infrastructures de transport requises	130 500 000	-	-	130 500 000
» La réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Saut-Mathurine	699 478 695	-	-	699 478 695
» La réalisation des études pour la construction de deux nouvelles centrales hydroélectriques en aval de Saut-Mathurine et sur la Ravine-du-Sud	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La réhabilitation de la centrale Gaillard	-	43 500 000	-	43 500 000
» L'utilisation du potentiel des déchets comme source d'énergie électrique, incluant les infrastructures de transport requises	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» L'élaboration d'un projet bancable, incluant les études de faisabilité, de l'aménagement du potentiel éolien du Nord-Ouest, incluant les infrastructures de transport requises	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration d'un projet bancable, incluant les études de faisabilité, de l'aménagement du potentiel éolien du bord de mer de Fort-Liberté, incluant les infrastructures de transport requises	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration d'un projet bancable, incluant les études de faisabilité, de l'aménagement du potentiel éolien de la zone du Lac Azueï, dans la Plaine-du-Cul-de-Sac, incluant les infrastructures de transport requises	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration d'un projet bancable, incluant les études de faisabilité, de l'aménagement du potentiel éolien de la pointe de Saint-Jean-du-Sud, incluant les infrastructures de transport requises	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La construction d'une centrale hybride diesel-solaire, incluant une capacité photovoltaïque de 1 MW	-	21 750 000	152 250 000	174 000 000
» L'accroissement de l'accès aux sources d'énergie renouvelable	4 350 000	-	-	4 350 000
» L'appui à l'accroissement de l'accès énergétique	57 940 000	57 940 000	-	115 880 000
» La mise en place d'un programme de développement d'énergie solaire	2 390 760	-	-	2 390 760
» L'étude de l'utilisation du potentiel de la biomasse, dont les résidus agricoles comme la bagasse, comme source d'énergie, notamment pour la production	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La mise en œuvre d'un plan d'actions bioénergétiques	43 500 000	-	-	43 500 000
» L'appui à la mise en œuvre d'actions bioénergétiques	6 172 650	-	-	6 172 650
» La réalisation d'activités de promotion d'énergie nouvelle à Marigot, Grand-Gosier, Grande-Saline et Anse-Rouge et la conception d'un parc éolien à Fonds-Parisien	10 000 000	-	-	10 000 000
ous-programme: Accroître la capacité de transport d'énergie électrique	157 498 500	1 005 500 000	2 310 500 000	3 473 498 500
» L'extension du réseau de Cerca-Carvajal/Des Rangs	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'extension du réseau Thomassique/Cerca la Source	10 000 000	-	-	10 000 000
» La réhabilitation/reconstruction du circuit de transport du Port-au-Prince métropolitain d'une puissance de 69 kv ou 115 kv	-	174 000 000	87 000 000	261 000 000
» La réalisation d'une étude et la réhabilitation du réseau de Port-au-Prince	127 498 500	-	-	127 498 500
» L'alimentation de la ville de Les Anglais à partir de Saint-Louis-du-Sud	5 000 000	-	-	5 000 000



Tableau 16

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» L'extension de réseaux MT/BT	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000
» La mise en place d'une boucle d'une puissance de 230 KV, incluant la réhabilitation des stations et des sous-stations, reliant les départements Ouest, Centre, Nord-Est, Nord, Nord-Ouest et Artibonite	-	174 000 000	870 000 000	1 044 000 000
» La mise en place d'une boucle d'une puissance de 230 KV, incluant la réhabilitation des stations et sous-stations, reliant les départements Ouest, Sud-Est, Sud, Grande-Anse et Nippes	-	174 000 000	870 000 000	1 044 000 000
» L'étude de la mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Gonaïves / Limbé	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'étude de la mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Cap-Haïtien / Pignon	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'étude de la mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Saint-Marc / Mirebalais / Belladère	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'étude de la mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Hinche / Thomassique / Boc Banique	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'étude de la mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Miragoâne / Fonds-des-Nègres / Vieux-Bourg-d'Aquin	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La mise en place d'une transversale de 69 kv ou 115 kv, incluant les stations et sous-stations, reliant Jérémie / Anse-d'Haineault / Port-Salut / Les Cayes	-	348 000 000	348 000 000	696 000 000
Sous-programme: Accroître la capacité de distribution de l'énergie électrique	1 839 369 411	587 000 000	587 000 000	3 013 369 411
» La réhabilitation du réseau électrique de Cap-Haïtien	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'électrification à partir de carrefour Ménard/Cap-Haïtien	10 000 000	17	-	10 000 000
» L'extension du réseau électrique de Gonaïves aux communes de Gros-Morne, Saint-Michel-de-l'Attalaye et Ennery I	59 125 000	-	-	59 125 000
» L'extension du réseau électrique de Gonaïves aux communes de Gros-Morne, Saint-Michel-de-l'Attalaye et Ennery II	177 375 000	17	-	177 375 000
» La réalisation de l'interconnection des réseaux électriques de Saint-Michel-de-l'Attalaye et d'Ennery et la réhabilitation du réseau électrique d'Ennery	5 000 000	-	-	5 000 000
» La construction d'un réseau de basse et moyenne tensions pour la commune de Cerca-Cavajal	10 000 000	17	-	10 000 000
» L'extension du réseau électrique de moyenne tension de Péligre à Mirebalais I	40 000 000	-	-	40 000 000
» L'extension du réseau électrique de moyenne tension de Péligre à Mirebalais II	10 000 000	-	-	10 000 000
» La mise en place d'un apport additionnel au réseau de distribution électrique de Port-au-Prince	69 817 500	-	-	69 817 500
» La réalisation d'une étude et la réhabilitation du réseau de Port-au-Prince	127 498 500	-	-	127 498 500
» La préparation technique du projet BID/HA-L1035	443 178	-	-	443 178
» L'électrification par lampadaires solaires	490 680 000	500 000 000	500 000 000	1 490 680 000
» L'installation de lampadaires solaires dans les 10 départements	771 430 233	-	-	771 430 233
» L'électrification de la commune de La Victoire	5 000 000	-	-	5 000 000
» L'électrification de la commune de Le Borgne	5 000 000	-	-	5 000 000
» L'électrification de la commune de Plaisance	18 000 000	-	-	18 000 000
» L'électrification de la commune de Pilate	5 000 000	-	-	5 000 000
» L'électrification de Perches et Grand-Bassin	5 000 000	-	-	5 000 000
» L'électrification de Grande-Saline	5 000 000	-	-	5 000 000



Tableau 16

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» L'électrification de Papaye	5 000 000	-	-	5 000 000
» L'électrificatio de Perches et Grand-Bassin	5 000 000	-	-	5 000 000
» L'électrification de Plaisance-du-Sud	5 000 000	-	-	5 000 000
» Autres projets d'électrification de communes à déterminer	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
Sous-programme: Améliorer la commercialisation de l'énergie électrique	1 335 000 000	1 305 000 000	1 609 500 000	4 249 500 000
» La mise en œuvre d'un programme de réduction des pertes électriques dans le département de l'Ouest	652 500 000	913 500 000	1 218 000 000	2 784 000 000
» La reconstruction de l'infrastructure énergétique	652 500 000	-	-	652 500 000
» La mise en place de compteurs électriques à distance sur les réseaux électriques du département de l'Ouest	-	174 000 000	174 000 000	348 000 000
» L'étude de la construction d'un bureau commercial à Cap-Haïtien	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'étude de la construction d'un bureau commercial à Port-de-Paix	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'étude de la construction d'un bureau commercial à Gonaïves	10 000 000	-	-	10 000 000
» La mise en place d'un système de recherche intelligente (Data Mining) pour l'acquittement de la dette des clients	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» Le renforcement des équipes anti-fraude	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» Le développement de mesures incitatives pour l'utilisation d'équipements moins énergivores	-	130 500 000	130 500 000	261 000 000
PROGRAMME 1.7: POURSUIVRE L'EXPANSION DES COMMUNICATIONS ET LE MAILLAGE NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE	22 131 109	21 750 000	21 750 000	65 631 109
Sous-programme: Acrroître la connectivité du territoire	22 131 109	-	-	22 131 109
» La numérisation de la diffusion terrestre hertzienne de la TNH	20 000 000	-	-	20 000 000
» La connection du pays au réseau Broadband pour le développement de l'économie et du transport	2 131 109	-	-	2 131 109
Sous-programme: Mettre en place un réseau de centres multimédia	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La construction de centres multimédia dans les pôles régionaux de développement	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
PROGRAMME 1.8: ÉTENDRE LES SERVICES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT	2 856 071 587	2 970 076 178	2 964 500 000	8 790 647 765
Sous-programme: Construire et réhabiliter des réseaux d'eau potable	2 255 337 687	2 274 076 178	2 225 000 000	6 754 413 865
» L'extension du SAEP de la première section Méyance/Anse-à-Foleur	1 800 000	-	-	1 800 000
» La mise en place d'une clôture de protection de la source Beauvoir/Chansolme	740 000	-	-	740 000
» La mise en place d'une clôture de protection du réservoir Desgranges et la réparation de la ligne d'adduction de Saint-Louis-du-Nord	1 500 000	-	-	1 500 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La réhabilitation des SAEP de Boneau, Cap-Rouge, Les Abricots et la réalisation d'interventions d'urgence à Saint-Louis-du-Nord, Bassin-Bleu, Mare Rouge, Môle-St-Nicolas, ville de la Tortue et Jean-Rabel	14 000 000	-	-	14 000 000
» L'appui au secteur de l'eau potable et de l'assainissement	141 853 500	-	-	141 853 500
» L'alimentation en eau potable et l'assainissement en milieu rural dans les départements de l'Artibonite, du Nord, du Nord-Est, du Nord-Ouest, du Sud et du Sud-Est	130 500 000	49 076 178	-	179 576 178
» L'alimentation en eau potable et l'assainissement en milieu rural dans les départements de l'Artibonite, de la Grande-Anse et de l'Ouest	174 000 000	-	-	174 000 000
» La réhabilitation des SAEP de Bas-Limbé, de Bahon, de Limonade, d'Acul-du-Nord, de Chabotte (Limbé), de Pilate, de Charie (Cap-Haïtien et de Le Borgne)	10 580 000	-	-	10 580 000
» La réhabilitation et l'extension du SAEP de Plaine-du-Nord	2 800 000	-	-	2 800 000
» La réhabilitation du SAEP de Quartier Morin/Bas-Limbé	5 040 000	-	-	5 040 000
» La réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau potable du département du Nord-Est	12 000 000	-	-	12 000 000
» La réhabilitation du système d'alimentation en eau potable du centre-ville et des quartiers environnants de la ville de Fort-Liberté	150 500 000	-	-	150 500 000
» La réhabilitation du captage de Tisous/Terre-Neuve	1 300 000	-	-	1 300 000
» La réhabilitation du captage et la mise en place de réseaux à Bois-Neuf/Anse-à-Pirogue	8 750 000	-	-	8 750 000
» La mise en place de réseaux et la pose de 1000 branchements domestiques à Gonaïves	14 000 000	-	-	14 000 000
» La réhabilitation de réseaux de distribution à Duclos/L'Estère et à Desdunes	2 125 000	-	-	2 125 000
» La réhabilitation et l'extension de la ligne d'adduction à St-Michel-de-L'Attalaye	1 825 000	-	-	1 825 000
» La réhabilitation des SAEP de Marmelade, de Gros-Morne, de Marchand-Dessalines et de Lachapelle	2 550 000	-	-	2 550 000
» La réhabilitation et l'extension du SAEP de Marmelade	34 400 000	-	-	34 400 000
» La réhabilitation des SAEP des villes moyennes	21 500 000	-	-	21 500 000
» La réhabilitation et l'extension du SAEP de Saint-Michel-de-L'Attalaye	22 500 000	-	-	22 500 000
» Le sous-programme d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu rural (Artibonite, Grande-Anse et Ouest)	174 000 000	-	-	174 000 000
» La réhabilitation des systèmes de réseaux à Thomonde	4 250 000	-	-	4 250 000
» La réhabilitation des SAEP de Grand-Latanier/Hinche, de Lascahobas, de Savanette, de Dallegrand/Thomassique et de Thomonde	9 259 000	-	-	9 259 000
» La construction de trois kiosques et la réhabilitation du captage Gascogne/Mirebalais	1 686 000	-	-	1 686 000
» La construction de SAEP à Cerca-Cavajal, Marmont et La Hoye	1 800 000	-	-	1 800 000
» La réhabilitation de la source Sico/Lascahobas	1 500 000	-	-	1 500 000
» La construction de nouveaux réseaux et la réhabilitation du SAEP du centre-ville de Hinche et des quartiers environnants	120 000 000	-	-	120 000 000
» La réhabilitation du captage et la mise en place de réseaux à Biassou/Cerca la Source	5 100 000	-	-	5 100 000
» La réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau potable à Lascahobas et Belladère	13 524 000	-	-	13 524 000
» La réhabilitation et l'extension du réseau de Cabaret	6 375 000	-	-	6 375 000
» La constructution d'un forage, la mise en place de réseaux et la construction de kiosques à Merger	1 375 000	-	-	1 375 000
» L'installation d'une génératrice, la réhabilitation de six kiosques, la réhabilitation de réseaux et la construction d'un bac à Arcahaie	1 500 000	-	-	1 500 000
» La sécurisation du captage, la réhabilitation de réseaux, la construction de quatre kiosques et de deux abreuvoirs, la reprise de six poteaux en BA (marché public) à Arcahaie	1 600 000	-	-	1 600 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La construction d'un captage et d'un espace de traitement et la réhabilitation de la ligne d'adduction à Luli	2 067 500	-	-	2 067 500
» La réhabilitation des SAEP de Arcahaie, de Thomazeau et de Grand-Goâve	4 830 000	-	-	4 830 000
» L'alimentation en eau potable et l'assainissement à Port-au-Prince I	217 500 000	-	-	217 500 000
» L'alimentation en eau potable et l'assainissement à Port-au-Prince II	135 720 000	-	-	135 720 000
» Le remplacement de conduits à Fermathe/Kenscoff	2 366 700	-	-	2 366 700
» La construction de quatre kiosques et le raccordement au réseau de Meyotte	700 000	-	-	700 000
» La réhabilitation du système de Jacquot Corail/Kenscoff	650 000	-	-	650 000
» La réhabilitation de captages, de réservoirs, de lignes d'adduction et de distribution et de kiosques à Croix-des-Bouquets	800 000	-	-	800 000
» La construction d'un entrepôt	15 480 000	-	-	15 480 000
» La mise en place déseau d'eau potable à Kenscoff	8 000 000	-	-	8 000 000
» L'acroissement des capacités dans la région des Palmes	29 031 987	-	-	29 031 987
» La construction d'un nouveau système d'alimentation en eau potable et d'un réservoir à Léogâne	35 000 000	-	-	35 000 000
» Le remplacement de conduits à Léogâne	8 000 000	-	-	8 000 000
» L'acquisition d'un terrain pour la construction d'un château d'eau à Léogâne	2 500 000	-	-	2 500 000
» La réparation d'un réservoir du SAEP de Petit-Boucan et la mise en place de compteurs pour kiosques à Grand-Goâve	733 700	-	-	733 700
» La construction de colonnes de support et l'installation de vannes à Grand-Goâve/SAEP de Dano	888 300	-	-	888 300
» La construction de six kiosques et d'une chambre de chloration à Grand-Goâve/SAEP haut et bas Gérard	1 235 000	-	-	1 235 000
» L'amélioration de la structure d'eau potable à Anse-du-Clerc/Les Abricots	800 000	-	-	800 000
» Le renforcement organisationnel et l'extension du SAEP de Bonbon	1 000 000	-	-	1 000 000
» La protection et l'assainissement du réservoir de stockage du SAEP de Corail	1 000 000	-	-	1 000 000
» La réparation de la ligne de distribution du réseau d'Anse-D'Hainault	1 000 000	-	-	1 000 000
» L'amélioration du réseau de distribution de Dame-Marie	1 200 000	-	-	1 200 000
» La réhabilitation et l'extension des SAEP de Germonts-La Hatte/Dame-Marie, de Les Irois, de Mouline/Corail et de Kasavon	3 500 000	-	-	3 500 000
» La réhabilitation des sytèmes d'alimentation en eau potable de Duchity/Chantal	2 500 000	-	-	2 500 000
» La réhabilitation des SAEP de Bonbon, Les Abricots, Corail et Anse-D'Hainault	3 927 000	-	-	3 927 000
» La construction d'un système d'alimentation en eau potable à Jérémie	107 500 000	-	-	107 500 000
» La réhabilitation et l'extension des SAEP de Petit-Trou-de-Nippes/Batardeau, de Paillant, de L'Asile, de Plaisance-du-Sud, de Baradères, de Jovance Cadillac/Miragoâne, Abraham/Pointe-Rivière, Laval/Anse-à-Veau, Mathurin/Petite-rivière-de-Nippes et Charlier/Petite-rivière-de-Nippes	9 612 000	-	-	9 612 000
» La construction du réseau du centre-ville d'Arnaud	2 000 000	-	-	2 000 000
» La réhabilitation des SAEP de Miragoâne, Baradères, Paillant, Corail, Ane-à-Veau et L'Asile	4 620 000	-	-	4 620 000
» La réhabilitation du réseau de Petit-Trou-de-Nippes	4 200 000	-	-	4 200 000
» La réhabilitation du réseau de Plaisance-du-Sud	5 000 000	-	-	5 000 000



Tableau 16

La cristalizant el carrigan (a como de Carriga	Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
La rehabilitation de SAEP de S. Jean du Sue, Pérgre/Carro Perri, Tierre, Fon State, Laborde, Châtea-Tievens/Amunue Fonds des Beros 10 000 000 276 600	» La réhabilitation des Saep de Les Anglais, Tiburon et Port-à-Piment	3 171 000	-	-	3 171 000
Executivations d'un envienant d'un envienant de dun envienant et partier et du système d'airmentation en eur potation à de un la constitucion en cau potation à Aquin 1 de constitucion en cau potation à déterminer 1 de constitucion en constitucion du chrimat diversur, eux et assimisament de l'Actorité 1 de constitucion du chrimat diversur, eux et assimisament de l'Actorité 1 de constitucion du chrimat diversur, eux et assimisament de l'Actorité 1 de constitucion du chrimat pour l'OEEFA Centre 1 sou ou l'actorité de l'Actorité 1 de constitucion du chrimat pour l'OEEFA Centre 1 sou ou l'actorité de l'Actorité 1 de constitucion du chrimat pour l'OEEFA Centre 1 sou ou l'actorité de l'Actorité 1 de constitucion du chrimat pour l'ocefe à cau s'actorité de l'Actorité 1 de constitucion du chrimat pour l'OEEFA Centre 1	» La réhabilitation et l'extension du réseau Cartagena/Les Cayes	300 000	-	-	300 000
Example of the institution of a system in stimentation on early protected. A quin 980 000 1 miles of the institution of a system of drawn is shared for the institution of a system of drawn is shared for the institution of a system of drawn is shared a quin 1 miles of a system of drawn is shared a quin 1 miles of a system of drawn is shared a quin 1 miles of a system of a syst	» La réhabilitation des SAEP de St-Jean-du-Sud, Périgny/Camp-Perrin, Treme, Port-Salut, Laborde, Château-Taverne/Arniquet, Nan Brancourt/Aquin et Fonds-des-Blancs	10 000 000	-	-	10 000 000
La conduction cos SAEP of Aquin, St Locis du Sou, Camp Parrin, Port Sublut, Tortucis, Las Anglais, Tiburan, Port à Pirmut La construction d'un nouveau système d'alimentation et aus, potatole à Aquin 1 Anglais anglais de l'anglais de l'anglais de l'anglais d'alimentation de l'accis décidires, des Per la Marian, Inflation Anglai, Il Caristéhuigat, Gestal/Cléres-de-Fer. Hérétimene/Issael, Herteletél amontagen et Marian, 1880 000 000 000 000 000 000 000 000 00	» Les constructions d'un château d'eau et d'une station de pompage à la ville de Les Cayes	279 500 000	-	-	279 500 000
La construction of un nouveau systems of differentiation on our polation à April La construction of l'incressor des SAPP de Marign Midde Marie Mide Cayes-laceret, Million/Margot, Destail/Cares-ne-Fer, Briellenne/Bainet. Bertieller annotagne et Marie. 8680 000 8880 000 8880 000 La rédiabilistion de l'incressor des SAPP de Marign Pédes Cap Houge of Laterial La rédiabilistion de s'héme disocteur eau et assainissement de l'Artbonite 44 600 000 48 600 000 La rédiabilistion du schéme disocteur eau et assainissement de l'Artbonite 41 022 000 48 600 000 La rédiabilistion du schéme disocteur eau et assainissement de l'Artbonite 41 022 000 48 600 000 La construction du Différent pour l'ORE-PA Naire 1200 000 1200 000 1200 000 1200 000 1200 000 La construction du Différent pour l'ORE-PA Naire 1200 000 1200 000 1200 000 1200 000 1200 000 La construction du Différent pour l'ORE-PA Cartine 1200 000 1200 0	» L'amélioration du système d'alimentation en eau potable à Aquin	990 000	-	-	990 000
La rishabilitation of l'editabilitation of SAEP de Murigit. Periodi. Capir-Rouge et Laford 2.835 000 2.255 0000 2.	» La réhabilitation des SAEP d'Aquin, St-Louis-du-Sud, Camp-Perrin, Port-Salut, Torbeck, Les Anglais, Tiburon, Port-à-Piment	7 875 000	-	-	7 875 000
Authors Content Conten	» La construction d'un nouveau système d'alimentation en eau potable à Aquin	40 000 000	-	-	40 000 000
• Autres projets d'alimentation en eau potable à déterminer 2 225 000000 2 225 000000 4 40000000 • La construction du softenan directeur oau et asseinissement d'Artibonite 41 022 000 −		8 550 000	-	-	8 550 000
La réalisation du schéma directeur au et assainissement de l'Artibonite 41 022 000 4 5 17 200 000 8 1 200 2000 9 17 200 000 9 17 200 000 9 17 200 000 9 17 200 000 9 17 200 000 9 17 200 000 9 18 20 200 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 200 2000 9 18 20 200 2000 9 18 20 200 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 18 20 2000 2000 9 20 20 2000 2000 9 20 2000 2000 9 20 2000 9 20 2000 9 20 2000 9 20 2000 9 20 2000 9 20 2000 9 20 2000 9 20 2000 9 20 2000 9 2000 9 20 2000	» La réhabilitation des SAEP de Marigot, Pérédo, Cap-Rouge et Lafond	2 835 000	-	-	2 835 000
La construction du bătiment pour l'OREPA Nord 17 200 000 18 200	» Autres projets d'alimentation en eau potable à déterminer	0	2 225 000 000	2 225 000 000	4 450 000 000
L'acquisition d'un terrain pour l'OREPA Centre	» La réalisation du schéma directeur eau et assainissement de l'Artibonite	41 022 000	-	-	41 022 000
La construction du bâtiment pour l'OREPA Centre La construction du bireau central de la DINEPA et de l'OREPA Quest La construction du bursau central de la DINEPA La construction du bursau central de la DINEPA La construction du bursau central de la DINEPA La construction du bâtiment pour l'OREPA Quest La construction du bâtiment pour l'OREPA Quest La construction du bâtiment pour l'OREPA Sud à Les Cayes La construction du bâtiment pour l'OREPA Sud à Les Cayes La construction du bâtiment pour l'OREPA Sud à Les Cayes La construction du bâtiment pour l'OREPA Sud 17 200 000 Sous-programmes: Constructire et réhabiliter des réseaux d'assainissement La construction d'un certral de l'attement des excrétas à Limonade La construction d'un certral de l'attement des excrétas à Limonade La construction d'un site de gestion des excrétas à Limonade La construction d'un site de gestion des excrétas à Limonade La construction d'un site de gestion des excrétas à Limonade La construction d'un site de gestion des excrétas à Limonade La construction d'un site de gestion des excrétas à Limonade La construction de loites sanitaires dans des leux publics à Quaraminithe La construction de loites sanitaires dans des leux publics à Quaraminithe La construction de loites sanitaires dans des leux publics à Quaraminithe La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de systèmes de traitement de l'eau dans des lioux publics L'Installation de s	» La construction du bâtiment pour l'OREPA Nord	17 200 000	-	-	17 200 000
L'acquisition d'un terrain pour la construction du bureau central de la DINEPA et de l'OREPA Quest	» L'acquisition d'un terrain pour la construction du bâtiment pour l'OREPA Centre	1 300 000	-	-	1 300 000
■ La construction du bureau central de la DINEPA 77 400 000 - 77 400 000 ■ La construction du bâtiment pour l'OREPA Ouest 17 200 000 - 17 200 000 ■ L'acquisition d'un terrain pour la construction du bâtiment pour l'OREPA Sud 2 000 000 - 2 000 000 ■ La construction du bâtiment pour l'OREPA Sud 17 200 000 - 2 000 000 Sous-programme: Construire et réhabiliter des réseaux d'assainissement 321 815 000 435 000 000 435 000 000 1 191 815 000 ■ La construction d'un centre de traitement des excrétas à Limonade 6 000 000 - 6 000 000 - 6 000 000 ■ La construction d'un site de gestion des excrétas à Limonade 4 000 000 - 6 000 000 - 6 000 000 ■ La construction de vios bilocs senitaires das des lieux publics a Quanaminthe 1 500 000 - 6 000 000 - 6 000 000 ■ La construction de blocs senitaires dans des écoles rurales de l'Artiborite 1 2 900 000 - 6 000 000 - 6 000 000 ■ La construction de se heliminithes dans l'Artiborite 9 460 000 - 6 000 000 - 6 000 000 - 6 000 000 ■ La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche 77 400 000 - 7 400 000 - 7 400 000 - 7 400 000 - 7 400 000 </td <td>» La construction du bâtiment pour l'OREPA Centre</td> <td>17 200 000</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>17 200 000</td>	» La construction du bâtiment pour l'OREPA Centre	17 200 000	-	-	17 200 000
La construction du bâtiment pour l'OREPA Quest 17 200 000 2 000 000 3 000 000 4 000 0000 5 000 0000 5 0000 0000	» L'acquisition d'un terrain pour la construction du bureau central de la DINEPA et de l'OREPA Ouest	2 000 000	-	-	2 000 000
L'acquisition d'un terrain pour la construction du bâtiment pour l'OREPA Sud à Les Cayes 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 17 200 000 18 200 000 18 200 000 19 20 000 1	» La construction du bureau central de la DINEPA	77 400 000	-	-	77 400 000
Sous-programme: Construction du bâtiment pour l'OREPA Sud 17 200 000 - - 17 200 000 Sous-programme: Construire et réhabiliter des réseaux d'assainissement 321 815 000 435 000 000 1 191 815 000 » La construction d'un centre de traitement des excrétas à Limonade 6 000 000 - - 6 000 000 » La construction d'un site de gestion des excrétas à Limonade 4 000 000 - - 4 000 000 » L'entretien des sites de gestion des excrétas à Limonade 1 500 000 - - - 1 500 000 » La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics à Ouanaminthe 12 900 000 - - - 12 900 000 » L'elimination des helminthes dans l'Artibonite 9 675 000 - - 9 675 000 » L'elimination des helminthes dans l'Artibonite 9 460 000 - - 9 460 000 » La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche 77 400 000 - - 77 400 000 » La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics 12 900 000 - - 12 900 000 » La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux p	» La construction du bâtiment pour l'OREPA Ouest	17 200 000	-	-	17 200 000
Sous-programme: Construire et réhabiliter des réseaux d'assainissement La construction d'un centre de traitement des excrétas à Limonade La construction d'un site de gestion des excrétas à Limonade L'entretien des sites de gestion des excrétas à Limonade L'entretien des sites de gestion des excrétas à Limonade L'entretien des sites de gestion des excrétas à Limonade La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics à Ouanaminthe La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics à Ouanaminthe L'élimination des helminthes dans l'Artibonite L'élimination des helminthes dans l'Artibonite La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics L'installation de systèmes d'assainissement urbains des lieux publics L'installation de systèmes de traitement de l'eau dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais 12 900 000 L'installation de systèmes de traitement de l'eau dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais	» L'acquisition d'un terrain pour la construction du bâtiment pour l'OREPA Sud à Les Cayes	2 000 000	-	-	2 000 000
** La construction d'un centre de traitement des excrétas à Limonade 6000000 - 6000000000000000000000000000	» La construction du bâtiment pour l'OREPA Sud	17 200 000	-	-	17 200 000
La construction d'un site de gestion des excrétas à Limonade L'entretien des sites de gestion des excrétas à Limonade L'entretien des sites de gestion des excrétas à Limonade La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics à Ouanaminthe 12 900 000 La réhabilitation/construction de blocs sanitaires dans des écoles rurales de l'Artibonite L'élimination des helminthes dans l'Artibonite 12 900 000 La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics L'installation de systèmes d'assainissement de l'eau dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais 4 000 000 - 4 4 000 000 - 5 4 000 000 - 6 77 400 000 - 77 400 000	Sous-programme: Construire et réhabiliter des réseaux d'assainissement	321 815 000	435 000 000	435 000 000	1 191 815 000
La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics à Ouanaminthe La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics à Ouanaminthe La réhabilitation/construction de blocs sanitaires dans des écoles rurales de l'Artibonite La réhabilitation des helminthes dans l'Artibonite La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics Li installation de systèmes de traitement de l'eau dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais 1 500 000 - 1 2 900 000 - 2 9 460 000 - 3 4 900 000 - 4 9 400 000 - 4 9 400 000 - 4 9 400 000 - 5 9 400 000 - 6 9 400 000 - 7 400 000 - 7 400 000 - 7 400 000 - 7 400 000 - 8 12 900 000 - 9 4 900 000 - 9 4 900 000 - 9 4 900 000 - 9 4 900 000	» La construction d'un centre de traitement des excrétas à Limonade	6 000 000	-	-	6 000 000
* La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics à Ouanaminthe La réhabilitation/construction de blocs sanitaires dans des écoles rurales de l'Artibonite L'élimination des helminthes dans l'Artibonite La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics L'installation de systèmes de traitement de l'eau dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais 12 900 000 - 12 900 000 - 2 9 460 000 - 77 400 000 - 12 900 000 - 4 000 000 - 4 000 000	» La construction d'un site de gestion des excrétas à Limonade	4 000 000	-	-	4 000 000
 La réhabilitation/construction de blocs sanitaires dans des écoles rurales de l'Artibonite L'élimination des helminthes dans l'Artibonite 9 460 000 9 460 000 9 460 000 77 400 000 12 900 000 12 900 000 L'installation de systèmes de traitement de l'eau dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais 4 000 000 4 000 000 4 000 000 	» L'entretien des sites de gestion des excrétas à Limonade	1 500 000	-	-	1 500 000
 L'élimination des helminthes dans l'Artibonite Juit a construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics L'installation de systèmes de traitement de l'eau dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais Juit de de vois donc de vois blocs sanitaires dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais Juit de vois donc de vois blocs sanitaires dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais Juit de vois donc de vois blocs sanitaires dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais Juit de vois donc de vois blocs sanitaires dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais Juit de vois donc de vois blocs sanitaires dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais Juit de vois donc de vois blocs sanitaires dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais Juit de vois donc de vois blocs sanitaires dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais 	» La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics à Ouanaminthe	12 900 000	-	-	12 900 000
 La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics L'installation de systèmes de traitement de l'eau dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais 4 000 000 4 000 000 	» La réhabilitation/construction de blocs sanitaires dans des écoles rurales de l'Artibonite	9 675 000	-	-	9 675 000
 La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics L'installation de systèmes de traitement de l'eau dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais 4 000 000 4 000 000 	» L'élimination des helminthes dans l'Artibonite	9 460 000	-	-	9 460 000
» L'installation de systèmes de traitement de l'eau dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais 4 000 000 - 4 000 000	» La construction de systèmes d'assainissement urbains collectifs à Hinche	77 400 000	-	-	77 400 000
	» La construction de trois blocs sanitaires dans des lieux publics	12 900 000	-	-	12 900 000
» L'entretien des sites de gestion des excrétas	» L'installation de systèmes de traitement de l'eau dans des hôpitaux et la réhabilitation de la source Reprise et du réseau Canard à Mirebalais	4 000 000	-	-	4 000 000
	» L'entretien des sites de gestion des excrétas	1 500 000	-	-	1 500 000



Tableau 16

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La réalisation de travaux de drainage des réseaux d'assainissement de Frères, Tabarre et Pernier	20 000 000	-	-	20 000 000
» La réalisation de travaux de drainage du réseau d'assainissement dans la zone de Bolosse	20 000 000	-	-	20 000 000
» L'entretien des sites de gestion des excrétas à Morne à Cabrit et Titanyen	2 500 000	-	-	2 500 000
» La construction d'un site de traitement et de dépôt des excrétas à la ville de Les Cayes	10 750 000	-	-	10 750 000
» L'entretien des sites de gestion des excrétas à la ville de Les Cayes	1 500 000	-	-	1 500 000
» La construction d'un site de traitement et de dépôt des excrétas à Jérémie	15 050 000	-	-	15 050 000
» La construction de latrines dans les écoles et les lieux publics à Jacmel	12 900 000	-	-	12 900 000
» La construction d'un site de traitement et de dépôt des excrétas dans les Nippes	50 000 000	-	-	50 000 000
» La réalisation de travaux de protection des ravines Métivier, Bois-de-Chêne et Delmas dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince	10 000 000	-	-	10 000 000
» La réalisation de travaux d'entretien du réseau de drainage de Port-au-Prince	20 000 000	-	-	20 000 000
» Autres projets de réalisation de drainage et de curage à déterminer	-	435 000 000	435 000 000	870 000 000
» La réalisation de campagnes de sensibilisation, d'éducation et de formation à l'hygiène dans l'Artibonite	15 050 000	-	-	15 050 000
» La réalisation de campagnes de sensibilisation à l'assainissement dans les dix départements	4 730 000	-	-	4 730 000
Sous-programme: Renforcer et mettre en place des systèmes de gestion des déchets solides	278 918 900	348 000 000	391 500 000	1 018 418 900
» La mise en œuvre d'activités d'assainissement dans les zones fragiles de la zone métropolitaine de Port-au-Prince	70 000 000	87 000 000	87 000 000	244 000 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement de collecte des ordures dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince	40 000 000	43 500 000	43 500 000	127 000 000
» L'amélioration du système de gestion des déchets solides du SMCRS	100 000 000	87 000 000	87 000 000	274 000 000
» La mise en place d'un plan stratégique de gestion des déchets dans les villes de Port-de-Paix, Ouanaminthe, St-Marc et Les Cayes	3 480 000	-	-	3 480 000
» La mise en place d'un centre d'enfouissement des déchets à Cap-Haïtien	44 764 000	43 500 000	87 000 000	175 264 000
» La mise en place d'un centre d'enfouissement des déchets à Ouanaminthe	10 000 000	-	-	10 000 000
» La réhabilitation et la gestion du site d'enfouissement sanitaire de Truitier	10 674 900	-	-	10 674 900
» Autres projets de construction de sites d'enfouissement sanitaire à déterminer	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000

LE GRAND CHANTIER N° 2

LA REFONDATION ÉCONOMIQUE

PROJETS PTI 2014-2016







LISTE DES PROJETS PROPOSÉS POUR LE GRAND CHANTIER DE LA REFONDATION ÉCONOMIQUE



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PTI 2014-2016, VALEURS EN GOURDES	102 125 215 875	100 787 419 692	106 600 527 435	309 513 163 003
GRAND CHANTIER N° 2: LA REFONDATION ÉCONOMIQUE	18 280 866 167	14 418 171 153	15 149 646 500	47 848 683 820
PROGRAMME 2.1 : METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE ACTIVE POUR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ACCÉLÉRÉE ET ÉQUILIBRÉE	5 032 568 442	2 123 549 693	1 763 925 000	8 920 043 136
Sous-programme: Orienter les politiques budgétaires et fiscales	522 000 389	0	0	522 000 389
» La mise en place de structures de gestion et d'opération dans le domaine de la loterie et des jeux de hasard	109 129 360	-	-	109 129 360
» La mise en œuvre d'activités de renforcement institutionnel de la Direction Générale des Impôts	228 106 441	-	-	228 106 441
» La modernisation des structures douanières	175 340 000	-	-	175 340 000
» L'appui à la création du bureau de lutte contre la corruption	480 588	-	-	480 588
» La mise en œuvre d'activités de renforcement à la Direction de l'Inspection Fiscale	8 944 000	-	-	8 944 000
Sous-programme: Appuyer l'investissement privé	4 510 568 053	2 123 549 693	1 763 925 000	8 398 042 747
» La mise en place d'un registre permanent des entreprises	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La mise en place de l'Unité de gestion des partenariats public-privé	16 053 738	-	-	16 053 738
» La mise en place d'un levier à l'investissement pour les envois de fonds et le financement du secteur privé (LEAD)	108 750 000	87 000 000	-	195 750 000
» La mise en place d'un fonds de garantie de crédit partiel pour le développement des entreprises I	6 525 000	6 525 000	6 525 000	19 575 000
» La mise en place d'un fonds de garantie de crédit partiel pour le développement des entreprises II	25 708 500	200 646 665	-	226 355 165
» La mise en place d'un fonds de garantie de crédit partiel pour le développement des entreprises III	10 000 044	-	-	10 000 044
» L'appui direct à AIC	87 000 000	-	-	87 000 000
» L'expansion des services financiers dans les villes secondaires	570 416	-	-	570 416
» L'amélioration des services financiers et le support à FINCA	2 175 000 000	-	-	2 175 000 000
» La promotion des investissements en Haïti	4 208 321	-	-	4 208 321
» La réalisation d'activités de renforcement des coopératives	261 000 000	278 100 938	-	539 100 938
» La mise en place du Centre de développement de l'entreprise et de l'entreprenariat	30 000 000	-	-	30 000 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement au développement des petites et moyennes entreprises	116 100 000	130 500 000	130 500 000	377 100 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement à la commercialisation des produits fragiles et périssables et au développement du commerce intérieur et à la promotion des produits locaux	25 000 000	-	-	25 000 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement à la promotion et à l'encadrement des innovations	50 000 000	17 400 000	17 400 000	84 800 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement à la création et à la gestion des entreprises	111 279 070	-	-	111 279 070
» La mise en place du programme de stabilisation des prix	870 000 000	870 000 000	870 000 000	2 610 000 000
» Le développement d'un programme de formation sur l'investissement	66 033 000	-	-	66 033 000
» L'appui à la création d'entreprises de recyclage à Bel Air	21 080 666	-	-	21 080 666
» Le renforcement de la Banque Populaire Haïtienne	43 500 000	-	-	43 500 000
» Le développement d'une approche programmatique pour le développement du Nord	8 465 100	-	-	8 465 100



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La poursuite des activités de développement du parc IR II	43 500 000	-	-	43 500 000
» La mise en oeuvre de mesures d'appui direct aux entrepreneurs privés dans le secteur hôtelier	4 637 318	-	-	4 637 318
» Le soutien de la micro-finance pour la production agricole en Haïti	14 772 846	11 384 051	-	26 156 897
» La mise en place d'un atlas emploi dans le secteur du textile	5 000 000	-	-	5 000 000
» La mise en place d'une unité de veille stratégique de la loi HOPE	2 700 000	-	-	2 700 000
» La mise en place d'une politique industrielle du secteur textile	3 000 000	-	-	3 000 000
» La mise en place d'un centre technologique du secteur textile	4 000 000	-	-	4 000 000
» L'amélioration du climat des affaires en Haïti	5 000 000	-	-	5 000 000
» L'appui à l'investissement du secteur privé dans l'industrie de l'exportation	2 441 655	-	-	2 441 655
» L'appui au programme de développement des services du secteur des affaires	4 350 000	-	-	4 350 000
» Le renforcement institutionnel du secteur de la micro-finance	20 858 400	-	-	20 858 400
» Le développement économique des filières rurales	217 500 000	86 993 040	-	304 493 040
» La mise en œuvre d'activités de promotion du tourisme	43 500 000	43 500 000	43 500 000	130 500 000
» La réalisation d'un forum économique sur l'investisssement	199 230	-	-	199 230
» La mise en place de l'Institut national de formation hôtelière et touristique	50 000 000	-	-	50 000 000
» La définition d'un modèle et la mise en place de 12 centres d'incubation, soit un par pôle régionaux de développement	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» Le renforcement des capacités d'exportation vers le Canada	52 834 752	-	-	52 834 752
» La mise en place d'une société nationale mixte d'investissement	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La mise en place d'un fonds national d'investissement	-	217 500 000	435 000 000	652 500 000
PROGRAMME 2.2: MODERNISER ET DYNAMISER L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE	9 578 058 360	5 992 681 368	5 315 621 500	20 886 361 228
Sous-programme: Diversifier et intensifier les productions végétales et animales	7 326 441 899	3 638 120 686	2 648 518 000	13 613 080 585
» Le développement de la culture de la patate douce	12 000 000	-	-	12 000 000
» Le développement de la culture céréalière et légumineuse	13 000 000	-	-	13 000 000
» Le développement de la culture de la canne-à-sucre	25 000 000	-	-	25 000 000
» Le développement de la culture de la patate douce dans la vallée de l'Artibonite	9 000 000	-	-	9 000 000
» L'intensification de la culture du riz dans la vallée de l'Artibonite	18 000 000	-	-	18 000 000
» L'intensification agricole dans les bassins versant de la Quinte et d'Ennery	5 848 000	-	-	5 848 000
» Programme d'intensification agricole dans la vallée de l'Artibonite	170 000 000	170 000 000	170 000 000	510 000 000
» L'autoproduction d'aliments frais	277 312 500	-	-	277 312 500
» La production de maïs dans la vallée de l'Artibonite	8 000 000	60 000 000	70 000 000	138 000 000
» La production de haricots dans la vallée de l'Artibonite	8 000 000	-	-	8 000 000
» La production de mais et d'œufs dans le département du Sud	11 588 000	104 292 000	115 880 000	231 760 000



Projets Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La commercialisation de variétés d'haricots résistants aux maladies	1 912 500 000	-	-	1 912 500 000
» Le développement d'opportunités à long terme de la filière mangue	1 000 000	-	-	1 000 000
» L'appui à la filière mangue francique dans le département du Centre	36 936 750	H	-	36 936 750
» La régénération des plantations caféières à Thiotte	15 000 000	20 000 000	20 000 000	55 000 000
» L'appui au développement de la cacoculture à Le Borgne, à Anse-D'Hainault et à Port-Margot	10 000 000	н	;-	10 000 000
» Le renforcement de la filière du café	8 700 000	П	;-	8 700 000
» Le renforcement des coopératives de café	17 382 000	23 176 000	11 588 000	52 146 000
» Le développement de l'élevage de pondeuses dans la vallée de l'Artibonite	13 000 000	4 500 000	;-	17 500 000
» Le développement de la culture avicole à Port-au-Prince	10 000 000	н	;-	10 000 000
» Projet de développement et de la transformation du lait en Haïti	29 112 500	7 225 000	;-	36 337 500
» Le développement de la cuniculture	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000 000
» Le développement de l'élevage de porcins	10 000 000	-	-	10 000 000
» Autres projets de mise en place d'unités d'élevage à déterminer	-	174 000 000	174 000 000	348 000 000
» Le développement de l'apiculture à Ouanaminthe	5 000 000	10 000 000	10 000 000	25 000 000
» Le développement de l'apiculture à Hinche	-	10 000 000	10 000 000	20 000 000
» Le développement de l'apiculture à Aquin	5 000 000	10 000 000	10 000 000	25 000 000
» La mise en œuvre d'activités d'appui à la production et à la commercialisation des produits agricoles	-	174 000 000	174 000 000	348 000 000
» La mise en œuvre d'activités de formation en transfert des technologies agricoles pour les départements du Nord et du Nord-Est	54 375 000	-	-	54 375 000
» La mise en œuvre d'activités de production et de commercialisation du café, du bambou et des fruits à Marmelade, Cayes-Jacmel, Makari, Furcy et du riz à Torbeck	4 000 000	-	-	4 000 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement des services publics agricoles l	108 750 000	-	-	108 750 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement des services publics agricoles II	609 000 000	-	-	609 000 000
» La mise en oeuvre du programme de relance de l'agriculture RESEPAG II	609 000 000	565 500 000	361 050 000	1 535 550 000
» Le développement et la vulgarisation de paquets techniques pour les producteurs de la plaine de Les Cayes, de Thiotte, de Belladère et de Dondon	40 000 000	-	-	40 000 000
» L'octroi de crédit aux petits agriculteurs	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
» La création d'emplois à petite échelle pour les producteurs agricoles	4 350 000	-	-	4 350 000
» L'appui aux producteurs du lait et l'achat pour livrer aux enfants du PNCS	113 100 000	-	-	113 100 000
» La réalisation d'achats locaux de produits tipiques d'Haïti favorisant l'agriculture familiale pour le PNCS	30 450 000	30 450 000	0	60 900 000
» Le renforcement du PNCS par le biais d'achat de réchauds et briquettes	30 450 000	-	-	30 450 000
» L'amélioration des modes de subsistance par le renforcement des secteurs de conservation des sols et de l'agriculture dans le Sud-Est	25 493 600	-	-	25 493 600
» La mise en œuvre d'activités de relance de l'agriculture à Marigot	17 382 000	-	-	17 382 000
» La lutte phytosanitaire contre les mouches attaquant les mangues dans les grandes zones productrices de Gros-Morne et d'Ennery	20 000 000	-	-	20 000 000
» La lutte phytosanitaire contre les mouches attaquant les mangues dans les grandes zones productrices de Léogâne et de Croix-des-Bouquets	15 000 000	-	-	15 000 000



La Liste shinkes hister contre en mounter attaquant les manques cana les grandes zones productions de Calhor Verin et de Santi-Cure du 15 000 000 000 000 000 000 000 000 000	CHAND CHANTIER N 2. LA REI CRIDATION ECONOMIQUE				
La Life physicanthies control for months attacurant less rangues dans se grandia zones productions out displanment du Corne La curitée commis Extrum rote La curitée commis du Libracia de la france du libracia de la	Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
La Lace common of committed 8 0000000000000000000000000000000000			-	-	
			-	-	
La control e in Practication des maticles animales et ces maticles parasitaties \$7,000,000 \$77	» La lutte contre la fourmi folle	8 000 000	-	-	8 000 000
Le contrôle et l'ésolication nos zonnouses raige, millierza volans et d'avaitante 174 000 000	» Le contrôle des zoonoses, des maladies animales infectieuses endémiques et la surveillance épidémiologique	40 000 000	-	-	40 000 000
Distribution des animatures Imposection samitation et la traquabilité vétérinérée 10 000 000	» Le contrôle et l'éradication des maladies animales et des maladies parasitaires	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
Le acus programme de protection de santé annimale :	» Le contrôle et l'éradication des zoonoses: rage, influenza aviaire et charbon bactérien	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
La renformament des infrastructures de guarantaine infranctionnel La renformament des infrastructures de santal animale et d'adiction de la peate porcine La renformament des infrastructures de santal animale et d'adiction de la peate porcine La renformament des infrastructures de santal animale et d'adiction de la peate porcine La renformament des infrastructures de santal animale et d'adiction de la peate porcine La rende en profitique sous-excordelle de production animale La rende en porcine de santal de giar ergementate ac de production animale La rende en production de santal de giar ergementate ac de production animale La rende en auture d'activité départementate ac de production animale La rende en auture d'activité de giardinaires La rende en auture d'activité de giardinaires La rende en auture d'activité de giardinaires vidérinaires La rende missa viderinaires	» L'identification des animaux, l'inspection sanitaire et la traçabilité vétérinaire	10 000 000	-	-	10 000 000
La renforcement des infristructures de sentité antimale et conformatique la traise en conformatique sous-servaire des nommes internationales sur la sainté antimale 156 482 500 56 582 500 500 56 582 500 500 500 56 582 500 500 500 500 500 500 500 500 500 50	» Le sous-programme de protection de santé animale	32 664 411	-	-	32 664 411
La mise am conformité du cadre lègel et régémentaire des nomes internationales sur la santé animale La distortion d'une politique acus socionates de production minuté La croticion de contres départementaux de protection santaire La croticion de contres départementaux de protection santaire La mise am œuvre d'activités d'épidemiotage végétale 8 000 000 La mise am œuvre d'activités d'épidemiotage végétale 8 000 000 La mise am œuvre d'activités d'épidemiotage végétale 8 000 000 La mise am œuvre d'activités d'épidemiotage végétale 8 000 000 La mise am œuvre d'activités d'épidemiotage végétale 8 000 000 La montreament du laboratoria de laboratoria de Desamont La relation d'études foncières d'établissement conformation de qualité des produits dimentaires La relation d'études foncières et l'établissement conformation de produite de terres apricoles privées de l'Établissement de des trers apricoles privées de l'Établissement de l'aboratoria des societies et l'établissement conformation d'études et d'une dessification des sols dans les communes de Carritier et de Croix-des-Bouquets La réalisation d'études et d'une dessification des sols dans les communes de Carritier et de Croix-des-Bouquets La création d'un londs d'investissement (torrison d'arrise le grand Nord La création d'un londs d'investissement (torrison d'arris le grand Nord La création d'une banque de développement du grand Nord La création d'une banque de développement du grand Nord La création d'une banque de développement du grand Nord La création d'une banque de développement du grand Nord L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de pins opérationnels pour la filiére des manages L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de pins opérationn	» Le renforcement des infrastructures de quarantaine internationale	2 606 347 044	1 159 561 404	-	3 765 908 448
L'élaboration d'une politique sous-sectoriréle de production animale	» Le renforcement des infrastructures de santé animale et d'éradication de la peste porcine	115 546 875	-	-	115 546 875
La création de centres dépantementaux de protection sanitaire 21750 000 43 500 000 66 280 000 La modernisation des services vétérinaires 21750 000 43 500 000 66 280 000 La modernisation des services vétérinaires 8000 000 8000 000 8000 000 8000 000	» La mise en conformité du cadre légal et réglementaire des normes internationales sur la santé animale	55 462 500	-	-	55 462 500
La modernisation des services véférinaires	» L'élaboration d'une politique sous-sectorielle de production animale	25 000 000	25 000 000	25 000 000	75 000 000
La mise en œuvre d'activités d'épidémiologie végétale	» La création de centres départementaux de protection sanitaire	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
Le contrôle du soolyte des censes du café à Beaumont. Le renforcement du laboratoire de Tamarinier pour le contrôle de qualité des produits alimentaires 10 000 000 La réalisation d'études toncières et l'établissement de répertoires des terres agricoles privées de l'État 5 000 000 La réalisation d'études et d'une classification des sols dans les communes de Ganthier et de Croix-des-Bouquets 9 770 000 L'appui à l'acquisition de future stronciers légaux 10 000 000 La réalisation d'une stronciers légaux 10 000 000 La réalisation d'une stronciers légaux 10 000 000 La réalisation d'une fonds d'investissement foncier dans le grand Nord La création d'un fonds d'investissement foncier dans le grand Nord L'étude pour la création d'une banque de développement du grand Nord L'étuberation et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des tubercules L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des bananes L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des bananes L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des manages L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des manages L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des manages L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des manages L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des manages L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opération	» La modernisation des services vétérinaires	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
Le renforcement du laboratoire de Tamarinier pour le contrôle de qualité des produits alimentaires La réalisation d'études foncières et l'établissement de répertoires des terres agricoles privées de l'État 5 000 000 La réalisation d'études foncières et l'établissement de répertoires des terres agricoles privées de l'État 5 000 000 L'appui à l'acquisition de titres foncières légaux 10 000 000 L'appui à l'acquisition de titres foncières légaux 10 000 000 La création d'un fonds d'investissement foncière la gaux 10 000 000 La création d'un fonds d'investissement foncière dans le grand Nord L'étable pour la création d'un instrument financier pour le financement et le développement du grand Nord L'étaboration d'une banque de développement du grand Nord L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des bananes L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des bananes L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère du mais L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des bananes L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère du mais L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère du mais L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des manques L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la fillère des plans opérationnels pour la fill	» La mise en œuvre d'activités d'épidémiologie végétale	8 000 000	8 000 000	8 000 000	24 000 000
La réalisation d'études foncières et l'établissement de répertoires des terres agricoles privées de l'État La réalisation d'études et d'une classification des sols dans les communes de Ganthier et de Croix-des-Bouquets L'éppui à l'acquisition de titres tonciers légaux 10 000 000 L'appui à l'acquisition de titres tonciers légaux 10 000 000 La création d'un fonds d'investissement toncier dans le grand Nord L'étude pour la création d'un instrument financier pour le financement et le développement du grand Nord La création d'une banque de développement du grand Nord La création d'une banque de développement du grand Nord La création d'une banque de développement du grand Nord La création d'une banque de développement du grand Nord L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des bananes L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du mais L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du mais L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du mais L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du mais L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du mais L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des manques L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'étaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignanmes L'étaboration et la mise e	» Le contrôle du scolyte des cerises du café à Beaumont	8 000 000	-	-	8 000 000
L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière dus mais L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de st	» Le renforcement du laboratoire de Tamarinier pour le contrôle de qualité des produits alimentaires	10 000 000	-	-	10 000 000
L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des jonames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des jonames L'élaboration et la mise en œuvre progr	» La réalisation d'études foncières et l'établissement de répertoires des terres agricoles privées de l'État	5 000 000	-	-	5 000 000
Léduce pour la création d'un fonds d'investissement foncier dans le grand Nord Léduce pour la création d'un instrument financier pour le financement et le développement du grand Nord La création d'une banque de développement du grand Nord Lédaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du mais L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de	» La réalisation d'études et d'une classification des sols dans les communes de Ganthier et de Croix-des-Bouquets	9 770 000	-	-	9 770 000
L'étude pour la création d'un instrument financier pour le financement et le développement du grand Nord La création d'une banque de développement du grand Nord L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des tubercules L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des bananes L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des bananes L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des plans opérationn	» L'appui à l'acquisition de titres fonciers légaux	10 000 000	-	-	10 000 000
La création d'une banque de développement du grand Nord L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des tubercules L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des bananes L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du mais L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière de	» La création d'un fonds d'investissement foncier dans le grand Nord	-	15 000 000	87 000 000	102 000 000
L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des tubercules L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des bananes L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du mais L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames	» L'étude pour la création d'un instrument financier pour le financement et le développement du grand Nord	-	15 000 000	-	15 000 000
L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des bananes L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du mais L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames - 21 750 000 21 750 000 21 750 000 43 500 000 3 500 000	» La création d'une banque de développement du grand Nord	-	15 000 000	87 000 000	102 000 000
L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du maïs L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames	» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des tubercules	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
 L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz 21 750 000 21 750 000 21 750 000 43 500 000 L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots 21 750 000 21 750 000 21 750 000 43 500 000 L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo 21 750 000 21 750 000 21 750 000 43 500 000 L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames 21 750 000 	» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des bananes	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
 L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames 21 750 000 	» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du maïs	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
 L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames 21 750 000 21 750 000 43 500 000 43 500 000 43 500 000 	» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des mangues	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
 L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des pois congo L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames 21 750 000 	» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du riz	_	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames - 21 750 000 43 500 000	» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des haricots	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des ignames - 21 750 000 43 500 000		_			
		-			
	» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des patates		21 750 000	21 750 000	43 500 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du manioc	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du café	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du cacao	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière des légumes	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière du lait	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière avicole	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière apicole	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière caprine	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière porcine	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration et la mise en œuvre progressive de stratégies nationales de développement et de plans opérationnels pour la filière bovine	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» L'élaboration d'une étude sur les potentialités des filières agricoles dans le grand Nord	-	15 000 000	0	15 000 000
» La mise en place d'un système productif local pour la zone agricole ou d'élevage homogène et associée à des filières de production de la zone de Gros-Morne/Terre-Neuve/Pilate pour la mangue, dans laquelle sera élaborée la mise en œuvre d'un plan de développement	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place de système productif local pour la zone agricole ou d'élevage homogène et associée à des filières de production de la plaine de Maribaroux pour les cultures vivrières et les céréales, dans laquelle sera élaborée la mise en œuvre d'un plan de développement	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place de système productif local pour la zone agricole ou d'élevage homogène et associée à des filières de production de la zone de Dondon/Saint-Raphaël pour les fruits et légumes, dans laquelle sera élaborée la mise en œuvre d'un plan de développement	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place de système productif local pour la zone de Pignon /Maïssade pour la canne-à-sucre, dans laquelle sera élaborée la mise en œuvre d'un plan de développement	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place de système productif local pour la vallée de l'Artibonite pour le riz , dans laquelle sera élaborée la mise en œuvre d'un plan de développement	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place de système productif local pour la zone agricole ou d'élevage homogène et associée à des filières de production de la zone du Haut Plateau Central pour l'élevage, dans laquelle sera élaborée la mise en œuvre d'un plan de développement	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place de système productif local pour la zone agricole ou d'élevage homogène et associée à des filières de production de la zone de Dame-Marie/Chambellan/Moron pour le cacao, dans laquelle sera élaborée la mise en œuvre d'un plan de développement	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place de système productif local pour la zone agricole ou d'élevage homogène et associée à des filières de production de la zone de Beaumont/Duchity pour le café et les tubercules, dans laquelle sera élaborée la mise en œuvre d'un plan de développement	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place de système productif local pour la zone agricole ou d'élevage homogène et associée à des filières de production de la zone de Côtes-de-Fer/Bainet pour le sisal, dans laquelle sera élaborée la mise en œuvre d'un plan de développement	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place de système productif local pour la zone agricole ou d'élevage homogène et associée à des filières de production de la zone de Découze/Macary/Thiotte pour le café, dans laquelle sera élaborée la mise en œuvre d'un plan de développement	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La réhabilitation du centre de Limbé dans le Nord (cultures de montagne et aménagement de bassins versants)	2 195 147	-	-	2 195 147
» La réhabilitation du centre semencier rizicole dans la commune de Marchand-Dessalines	4 000 000	-	-	4 000 000
» La réhabilitation du centre de recherche et de formation dans la commune de Petite-Rivière-de-l'Artibonite	10 000 000	6 430 424	-	16 430 424
» La consolidation des acquis de la recherche	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La création d'un consortium de recherche en Haïti	18 725 572	5 485 858	-	24 211 430
» La relance de la vulgarisation agricole	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La remise en fonction de l'école moyenne de production et de santé animale	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000



Tableau 17

GRAND CHANTIER N° 2: LA REFONDATION ECONOMIQUE				
Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme: Faciliter l'accès au matériel et aux intrants agricoles	526 228 500	731 353 500	927 103 500	2 184 685 500
» La mise en oeuvre d'un programme de subventions des fertilisants agricoles	240 000 000	240 000 000	240 000 000	720 000 000
» La mise en oeuvre d'un programme de subventions des semences	45 000 000	45 000 000	45 000 000	135 000 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement à la mécanisation agricole	163 603 500	163 603 500	163 603 500	490 810 500
» La construction de 70 citernes pour la captation et l'approvisionnement en eau de pluie	32 625 000	65 250 000	87 000 000	184 875 000
» La production de semences de base	45 000 000	174 000 000	217 500 000	436 500 000
» La production de fertilisants	-	43 500 000	174 000 000	217 500 000
Sous-programme: Construire et réhabiliter des systèmes d'irrigation	1 692 723 550	1 579 707 183	1 653 000 000	4 925 430 733
» La réhabilitation et l'extension des petits périmètres irrigués de Port-de-Paix et Jean-Rabel	92 000 000	-	-	92 000 000
» L'étude, la construction et la mise en valeur du système d'irrigation de la plaine des Moustiques à Jean Rabel	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» La réhabilitation des périmètres irrigués Andreau, Ti-Chansolme, Katracas, La Hatte, Bellier, Jean-Pierre, Vidal, Polvo et Fonramadou	79 687 500	-	-	79 687 500
» La réhabilitation du périmètre irrigué de Belleroche	4 000 000	-	-	4 000 000
» La réhabilitation des périmètres irrigués de Raboure, Chalopin, Dumas, Coicou 1 et 2	10 000 000	-	-	10 000 000
» La mise en valeur du système d'irrigation de la Plaine de Maribaroux	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» La réhabilitation des périmètres irrigués de Ferrier et Fort-Liberté	69 000 000	69 000 000	-	138 000 000
» L'intensification agricole dans la vallée de l'Artibonite (irrigation de périmètres)	78 256 500	-	-	78 256 500
» La mise en œuvre des activités de contruction et réhabilitation des systèmes d'irrigation de l'Artibonite	20 000 000	-	-	20 000 000
» La construction du réseau secondaire de la vallée de l'Artibonite	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» Le recalibrage du fleuve Artibonite de Pont-Sondé à l'embouchure	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» La construction du réseau tertiaire dans la vallée de l'Artibonite	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» Le recalibrage et le drainage du chenal de Salée Floodway	217 500 000	-	-	217 500 000
» L'aménagement de la rive droite du canal de l'Estère	-	21 750 000	87 000 000	108 750 000
» La réhabilitation et la protection des berges en aval du barrage Canneau	-	21 250 000	-	21 250 000
» La réhabilitation/extension du système d'irrigation de l'Estère	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» La réhabilitation du périmètre irrigué de Saint-Marc	15 000 000	-	-	15 000 000
» La réhabilitation du périmètre irrigué de Bongris	6 000 000	-	-	6 000 000
» La réhabilitation du périmètre irrigué de Latannerie	43 500 000	-	-	43 500 000
» La réhabilitation des périmètres irrigués de Momance	18 000 000	-	-	18 000 000
» La réhabilitation des petits périmètres irrigués de Hinche, Savanette et Lascahobas	103 500 000	119 025 000	-	222 525 000
» La réhabilitation du périmètre irrigué de Maury/Desarmes	5 000 000	-	-	5 000 000
» L'étude, la construction et la mise en valeur du périmètre irrigué de Savane Dianne/St-Michel-de-l'Attalaye	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» La mise en place du système de goutte à goutte et de basse pression dans les plaines de l'Arcahaie	70 150 000	80 672 500	-	150 822 500



Tableau 17

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La réalisation de projets d'irrigation et retenues collinaires à Arcahaie et Saint-Marc	17 382 000	-	-	17 382 000
» La réhabilitation et l'extension des périmètres irrigués de la Rivière Blanche à Croix-des-Bouquets	76 747 550	88 259 683	-	165 007 233
» La réhabilitation du barrage de la rivière Grise à Croix-des-Bouquets	276 000 000	317 400 000	-	593 400 000
» La réhabilitation des petits périmètres irrigués de Petite-Rivière-de-Nippes et Miragoâne	69 000 000	79 350 000	-	148 350 000
» L'étude, la construction et la mise en valeur du système d'irrigation de la Plaine de Baconnois	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» La construction et la réhabilitation de petits périmètres irrigués dans le département des Nippes	265 000 000	-	-	265 000 000
» la réhabilitation du périmètre irrigué d'Abricot	5 000 000	-	-	5 000 000
» La réhabilitation des périmètres irrigués de Dubreuil	40 000 000	-	-	40 000 000
» La réhabilitation du périmètre irrigué de Bretelle	10 000 000	-	-	10 000 000
» La réhabilitation et l'extension des périmètres irrigués d'Avezac à Camp-Perrin	102 000 000	-	-	102 000 000
» L'étude, la construction et la mise en valeur du système d'irrigation de la plaine d'Aquin	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
Sous-programme: Mettre en place une chaîne d'entreposage pour les intrants et les productions agricoles	32 664 411	21 750 000	43 500 000	97 914 411
» La mise en place d'un fonds de garantie pour la construction de centres d'entreposage des intrants agricoles et de conditionnement des produits agricoles dans des zones ciblées de production et/ou de transit de la production	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place d'un programme de co-financement de chaînes rurales pour les végétaux et les animaux	32 664 411	-	-	32 664 411
Sous-programme: Mettre en place un réseau d'abattoirs et une chaîne de froid pour les produits de l'élevage	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place d'un fonds de garantie pour la constitution d'un réseau d'abattoirs et d'une chaîne de froid pour les produits de l'élevage	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
PROGRAMME 2.3: MODERNISER ET DYNAMISER LA PÊCHE	97 070 900	674 250 000	1 044 000 000	1 815 320 900
Sous-programme: Appuyer le développement durable de la pêche	67 070 900	217 500 000	391 500 000	676 070 900
» La mise en place d'un zonage maritime et côtier dans la zone de forte pression de pêche de la Côte-des-Arcadins	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place d'un zonage maritime et côtier dans la zone de forte pression de pêche de la zone de Baradères/Petite-Rivière-de-Nippes	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place d'un zonage maritime et côtier dans la zone de forte pression de pêche de la zone de Saint-Jean-du-Sud/Les Cayes/Île-à-Vache	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» L'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement pour la filière des ressources démersales du plateau continental (poissons roses)	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» L'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement pour la filière des lambis (pour leur chair et leur coquille)	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» L'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement pour la filière des langoustes	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» L'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement pour la filière des crevettes	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» L'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement pour la filière des tilapias	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» Le développement de l'aquaculture et de la pêche continentale dans le Sud-Est	18 830 500	-	-	18 830 500
» Le renforcement de la pêche maritime dans le Sud-Est	38 240 400	-	-	38 240 400
» La mise en peuvre d'une politique de développement de la pêche maritime en Haïti	10 000 000	43 500 000	43 500 000	97 000 000



Duciete	Caûta 0014	0-ût- 001F	C-^t- 0010	Coûte teterm
Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme: Faciliter l'accès au matériel et aux intrants de pêche	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
» La mise en place d'un fonds de garantie pour l'achat de bâteaux à moteur, pour l'aménagement/réhabilitation de débarcadères équipés pour la pêche en haute mer, pour l'achat de matériel de pêche et pour l'achat d'équipements de réfrigération	-	87 000 000	174 000 000	261 000 000
Sous-programme: Implanter des dispositifs de concentration de poissons	-	43 500 000	87 000 000	130 500 000
» La mise en place d'un fonds de garantie pour la mise en place de DPC dans les zones de pêche du pays	-	43 500 000	87 000 000	130 500 000
Sous-programme: Aménager des lacs collinaires	10 000 000	261 000 000	261 000 000	532 000 000
» L'aménagement de 20 lacs collinaires par année notamment dans les principales zones ciblées prioritaires	-	261 000 000	261 000 000	522 000 000
» La mise en œuvre de projets d'implantation de lacs collinaires à Hinche et Savanette	10 000 000	-	-	10 000 000
Sous-programme: Implanter des fermes piscicoles	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place d'un fonds de garantie pour l'implantation de fermes piscicoles et le conditionnement des produits	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
Sous-programme: Implanter des fermes aquacoles	20 000 000	21 750 000	43 500 000	85 250 000
» L'étude du développement de l'aquaculture dans les Nippes	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'étude du développement de l'aquaculture dans la vallée de l'Artibonite	10 000 000	-	-	10 000 000
» La mise en place d'un fonds de garantie pour l'implantation de fermes aquacoles et le conditionnement des produits	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
Sous-programme: Mettre en place une chaîne de froid pour les produits de la pêche	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» La mise en place d'un fonds de garantie pour la mise en place d'une chaîne de froid pour les produits de la pêche	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
PROGRAMME 2.4: APPUYER LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL	1 609 350 000	1 607 750 000	2 978 000 000	6 195 100 000
Sous-programme: Développer l'industrie agroalimentaire	-	130 500 000	261 000 000	391 500 000
» La mise en place d'un fonds de garantie pour la mise en place d'agro-industries dans les filières ciblées	-	130 500 000	261 000 000	391 500 000
Sous-programme: Aménager des zones industrielles/manufacturières	1 609 350 000	1 477 250 000	2 717 000 000	5 803 600 000
	5 000 000	10 000 000	10 000 000	25 000 000
» Le développement des zones franches d'exportation sur la frontière haïtiano-dominicaine		10 000 000	10 000 000	
» Le développement des zones franches industrielles et commerciales » Le développement de trois nouvelles zones franches de 5 000 emplois directs dans des pôles régionaux de développement qui en sont dépourvus et qui ont un port actif, tels: Gonaïves,	8 000 000	-	-	8 000 000
Saint-Marc et Miragoane	-	65 250 000	1 044 000 000	1 109 250 000
» Le développement de la compétitivité dans les parcs industriels	4 350 000	-	-	4 350 000
» La mise en place d'un centre de restauration pour les ouvriers au parc de la Sonapi	20 000 000	-	-	20 000 000
» La mise en place d'un centre de restauration pour les ouvriers au parc de Caracol	20 000 000	-	-	20 000 000
» La mise en place d'un centre de restauration pour les ouvriers au parc de la SODEVI	20 000 000	-	-	20 000 000
» L'aménagement d'une zone manufacturière/ industrielle de 5 000 emplois directs à Port-de-Paix	-	130 500 000	217 500 000	348 000 000
» L'aménagement d'une zone manufacturière/ industrielle de 5 000 emplois directs dans l'axe Mirebalais/Hinche	-	130 500 000	217 500 000	348 000 000
» L'aménagement de la zone industrielle Ouest de Port-au-Prince	87 000 000	217 500 000	130 500 000	435 000 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» L'aménagement de la zone industrielle Est de Port-au-Prince	-	217 500 000	217 500 000	435 000 000
» L'aménagement d'une zone manufacturière/ industrielle de 5 000 emplois directs à Jérémie	-	130 500 000	217 500 000	348 000 000
» L'aménagement d'une zone manufacturière/ industrielle de 5 000 emplois directs à Les Cayes	-	130 500 000	217 500 000	348 000 000
» La mise en place de micro parcs industriels et de centrales d'achat et de distribution l	435 000 000	435 000 000	435 000 000	1 305 000 000
» La mise en place de micro parcs industriels et de centrales d'achat et de distribution (financement UE)	522 000 000	-	-	522 000 000
» La mise en place de micro parcs industriels et de centrales d'achat et de distribution (financement BID)	478 000 000	-	-	478 000 000
» Le développement d'infrastructures liées à l'exploitation des produits pétroliers	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000 000
PROGRAMME 2.5: MODERNISER ET DYNAMISER LE SECTEUR DES SERVICES	915 618 465	1 146 340 092	1 044 000 000	3 105 958 557
Sous-programme: Améliorer l'accès aux assurances	102 340 092	102 340 092	-	204 680 184
» La mise en oeuvre d'un programme de financement et d'assurance agricole	102 340 092	102 340 092	-	204 680 184
Sous-programme: Construire et réhabiliter les marchés publics	813 278 373	957 000 000	957 000 000	2 727 278 373
» La construction du marché public de Jacmel	100 050 000	-	-	100 050 000
» La construction du marché public de Limonade	20 000 000	-	-	20 000 000
» La construction du marché public de Milot	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction du marché public de Caracol	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction d'un marché à Pont-Sondé sur un nouveau site	20 000 000	-	-	20 000 000
» La construction d'un marché à l'Estère sur un nouveau site	20 000 000	-	-	20 000 000
» La construction du marché public de Saltadère	4 000 000	-	-	4 000 000
» La construction du nouveau marché à Fontamara	282 750 000	-	-	282 750 000
» La construction du marché public de Gros-Morne	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction d'un marché à Miragoâne sur un nouveau site	336 478 373	-	-	336 478 373
» Autres projets de construction de marchés publics à déterminer	-	870 000 000	870 000 000	1 740 000 000
» La mise en place d'un fonds de garantie pour la réhabilitation/construction de marchés publics	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
Sous-programme: Aménager des zones et des artères commerciales	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
» La mise en place d'un fonds de garantie pour l'aménagement des zones et artères commerciales	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
PROGRAMME 2.6: APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME	150 200 000	1 004 850 000	1 135 350 000	2 290 400 000
Sous-programme: Développer le tourisme balnéaire	95 500 000	678 600 000	678 600 000	1 452 700 000
» L'élaboration de concepts d'aménagement et de plans d'affaires et la réalisation d'interventions prioritaires à Môle-Saint-Nicolas	-	52 200 000	52 200 000	104 400 000
» L'élaboration de concepts d'aménagement et de plans d'affaires et la réalisation d'interventions prioritaires à l'Île-de-la-Tortue	-	52 200 000	52 200 000	104 400 000
» L'élaboration de concepts d'aménagement et de plans d'affaires et la réalisation d'interventions prioritaires des 3 anses de l'axe Chouchou Bay/Bas Limbé	-	52 200 000	52 200 000	104 400 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» L'élaboration de concepts d'aménagement et de plans d'affaires et la réalisation d'interventions prioritaires de l'axe Aguin/Côtes-de-Fer	-	217 500 000	217 500 000	435 000 000
» L'aménagement touristique des plages de Raymond-les-Bains et Ti-Mouillage dans le département du Sud-Est	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» La réalisation d'activités d'aménagement touristique de sites du Sud-Est: Étang Bossier, Moulin Price, Séquin, et autres	18 000 000	43 500 000	43 500 000	105 000 000
» La réalisation d'activités d'aménagement touristique de sites de l'Artibonite: Marchand-Dessalines, Ennery, Petite-Rivière-de-l'Artibonite, et autres	17 500 000	43 500 000	43 500 000	104 500 000
» La réalisation d'activités d'aménagement touristique de sites du Nord: Milot; Bas-Limé, Cap-Haïtien, et autres	21 000 000	43 500 000	43 500 000	108 000 000
» La réalisation d'activités d'aménagement de sites du Sud: Île-à-Vache, Côteaus, Camp-Perrin, et autres	21 000 000	43 500 000	43 500 000	108 000 000
» La réalisation d'activités d'aménagement touristique de sites de l'Ouest: Petit-Goâve, Fort-Jacques, Côtes-des-Arcadins, et autres	8 000 000	43 500 000	43 500 000	95 000 000
» La réalisation d'activités d'aménagement touristique dans le Nord-Ouest	10 000 000	43 500 000	43 500 000	97 000 000
Sous-programme: Développer un réseau d'écotourisme, d'ethnotourisme et de tourisme d'aventure	49 700 000	304 500 000	435 000 000	789 200 000
» La mise en place de circuits touristiques dans les régions identifiées prioritaires	16 000 000	65 250 000	65 250 000	146 500 000
» La mise en place d'un fonds de garantie pour l'aménagement d'infrastructures d'accueil	-	174 000 000	261 000 000	435 000 000
» La mise en place de kiosques d'information dans les régions touristiques	15 000 000	21 750 000	21 750 000	58 500 000
» Le développement de la zone Nord comme destination touristique	8 700 000	-	-	8 700 000
» La mise en place d'une police touristique	10 000 000	43 500 000	87 000 000	140 500 000
Sous-programme: Développer le secteur des croisières	5 000 000	21 750 000	21 750 000	48 500 000
» La mise en place du système d'information statistique du Ministère du Tourisme	5 000 000	-		5 000 000
» La conception d'un port de croisières à Grosse-Cayes (étude)	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
PROGRAMME 2.7: METTRE EN VALEUR LES RESSOURCES MINÉRALES ET ÉNERGÉTIQUES	28 000 000	128 750 000	128 750 000	285 500 000
Sous-programme: Mettre en valeur les ressources minières	22 500 000	85 250 000	85 250 000	193 000 000
» La mise en valeur des sources de granulat	5 000 000	21 750 000	21 750 000	48 500 000
» La révision des normes des produits noirs pour leur accréditation	5 000 000	-	-	5 000 000
» Le contrôle et le renforcement des activités minières et la gestion plus rationnelle des matériaux de construction	2 500 000	43 500 000	43 500 000	89 500 000
» La réalisation d'un cadastre minier	10 000 000	20 000 000	20 000 000	50 000 000
Sous-programme: Exploiter durablement les carrières	5 500 000	43 500 000	43 500 000	92 500 000
» Le contrôle et le renforcement des activités minières et la gestion plus rationnelle des matériaux de construction	2 500 000	43 500 000	43 500 000	89 500 000
» L'étude de l'amélioration de la qualité des matériaux de construction dans l'habitat	3 000 000	-	-	3 000 000
PROGRAMME 2.8: ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI	870 000 000	1 740 000 000	1 740 000 000	4 350 000 000
Sous-programme: Réaliser des travaux à haute intensité de main-d'œuvre	870 000 000	1 740 000 000	1 740 000 000	4 350 000 000
» La mise en œuvre de projets structurants à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO)	870 000 000	1 740 000 000	1 740 000 000	4 350 000 000

LE GRAND CHANTIER N° 3

LA REFONDATION SOCIALE

PROJETS PTI 2014-2016





VERS UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET ÉQUILIBRÉE



LISTE DES PROJETS PROPOSÉS POUR LE GRAND CHANTIER DE LA REFONDATION SOCIALE



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PTI 2014-2016, VALEURS EN GOURDES	102 125 215 875	100 787 419 692	106 600 527 435	309 513 163 003
GRAND CHANTIER № 3: LA REFONDATION SOCIALE	20 397 532 087	19 519 740 463	18 872 996 348	58 790 268 898
PROGRAMME 3.1 : RENFORCER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE	1 568 371 837	1 413 500 000	1 607 299 667	4 589 171 503
Sous-programme: Mettre en place des réseaux de centres universitaires dans les pôles régionaux de développement	1 039 621 560	522 000 000	739 000 000	2 300 621 560
» La conception et le fonctionnement de l'Université d'État d'Haïti à Port-au-Prince	209 552 950	-	-	209 552 950
» La construction et l'équipement de dortoirs et de résidences pour les professeurs et l'extension du campus Henry Christophe à Limonade	204 705 867	-	-	204 705 867
» La construction du campus principal de l'Université d'État d'Haïti à Port-au-Prince	150 668 123	-	-	150 668 123
» La conception et le fonctionnement de l'Université publique du département du Sud	348 000 000	-	-	348 000 000
» La mise en place de laboratoires scolaires expérimentaux	87 000 000	-	-	87 000 000
» Le renforcement de l'ISTA	19 575 000	-	-	19 575 000
» Autres projets de réhabilitation/construction de campus universitaires à déterminer	-	522 000 000	739 000 000	1 261 000 000
» La création d'un modèle financier humain pour les études supérieures en Haïti	20 119 620	-	-	20 119 620
Sous-programme: Mettre en place des réseaux régionaux de centres de formation professionnelle et technique	528 750 277	717 500 000	694 299 667	1 940 549 943
» La mise en œuvre d'actions de développement de la formation professionnelle	30 000 000	43 500 000	43 500 000	117 000 000
» La réhabilitation du centre de formation professionnelle Canado-Haïti à Port-au-Prince	130 500 000	130 500 000	107 299 667	368 299 667
» La réhabilitation du centre de formation professionnelle de Pignon	43 500 000	-	-	43 500 000
» Autres projets de réhabilitation/construction de centres de formation professionnelle et technique à déterminer	-	500 000 000	500 000 000	1 000 000 000
» La mise en place du centre de formation pour le travail et l'emploi de Fort-Liberté	10 000 000	-	-	10 000 000
» La mise en place du centre de formation pour le travail et l'emploi de l'Ouest	5 000 000	-	-	5 000 000
» Autres projets de mise en place de centres de formation pour le travail et l'emploi à déterminer	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
» L'appui au financement de la formation professionnelle	132 414	-	-	132 414
» La réforme de la formation professionnelle	43 500 000	-	-	43 500 000
» La mise en place de l'université des métiers	261 000 000	-	-	261 000 000
» La mise en place du système d'information statistique éducative I	3 441 667	-	-	3 441 667
» La mise en place du système d'information statistique éducative II	733 333	-	-	733 333
» L'appui à la formation des formateurs	942 863	-	-	942 863
Sous-programme: Mettre en place un Fonds en appui à la recherche et à l'innovation	<u>-</u>	87 000 000	87 000 000	174 000 000
» La mise en place d'un fonds dédié pour la recherche et l'innovation	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
Sous-programme: Assurer le financement de bourses d'études spécialisées	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
» La mise en place d'un fonds dédié pour des bourses d'études spécialisées	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PROGRAMME 3.2: ACCROÎTRE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, FONDAMENTALE ET SECONDAIRE	6 760 534 104	6 912 295 883	7 344 530 306	21 017 360 292
Sous-programme: Mettre en place des écoles fondamentales dans les Sections Communales	5 337 787 396	4 830 545 883	4 669 530 306	14 837 863 584
» La réhabilitation/construction d'écoles publiques fondamentales l	100 000 000	261 000 000	261 000 000	622 000 000
» La réhabilitation/construction d'écoles publiques fondamentales II	217 500 000	217 500 000	267 141 417	702 141 417
» La construction d'écoles dans les sections communales dépourvues	275 640 000	435 000 000	435 000 000	1 145 640 000
» La mise en place du système d'information statistique éducative I	3 441 667	-	-	3 441 667
» La mise en place du système d'information statistique éducative II	733 333	-	-	733 333
» L'appui au financement et l'opérationnalisation du Fonds National de l'Éducation (FNE) I	2 732 000 000	2 700 000 000	3 480 000 000	8 912 000 000
» L'appui au financement et l'opérationnalisation du Fonds National de l'Éducation (FNE) II	1 218 000 000	674 250 000	-	1 892 250 000
» La mise en place du programme de fonds catalytiques pour l'éducation en Haïti	39 150 000	-	-	39 150 000
» L'appui à la rentrée scolaire	221 134 469	316 406 994	-	537 541 463
» L'appui au programme de scolarisation	185 816 427	-	-	185 816 427
» La mise en œuvre du projet Tout Timoun Al Li (TOTAL)	186 571 500	-	-	186 571 500
» La refonte du curriculum du système éducatif haïtien	20 000 000	8 888 889	8 888 889	37 777 778
» Le développement du curriculum du préscolaire	1 800 000	-	-	1 800 000
» L'appui à l'éducation parentale et au développement intégré des jeunes	14 000 000	-	-	14 000 000
» L'appui à l'accès et à la qualité de l'éducation	110 000 000	-	-	110 000 000
» L'appui à l'amélioration de la qualité du préscolaire	12 000 000	-	-	12 000 000
» L'implantation d'un système e-éducation pour pallier à l'insuffisance de personnel enseignant et au déficit d'infrastructures	-	217 500 000	217 500 000	435 000 000
» L'appui à l'amélioration de la qualité du préscolaire	12 000 000	-	-	12 000 000
Sous-programme: Mettre en place des lycées dans les Communes	727 175 000	1 170 000 000	1 057 000 000	2 954 175 000
» La construction de lycées à Belladère, Thomassique et Cerca-la-Source	400 000 000	-	-	400 000 000
» La construction du lycée Alexandre Pétion	114 000 000	100 000 000	-	214 000 000
» La construction du lycée Toussaint Louverture	129 000 000	100 000 000	-	229 000 000
» La construction du lycée de Saut-d'Eau	30 000 000	-	-	30 000 000
» La construction du lycée de Saint-Michel-de-l'Attalaye	30 000 000	-	-	30 000 000
» Autres projets de réhabilitation/construction de lycées à déterminer	-	870 000 000	957 000 000	1 827 000 000
» L'extension du nouveau secondaire dans les dix départements	20 000 000	100 000 000	100 000 000	220 000 000
» La mise en place du système d'information statistique éducative l	3 441 667	-	-	3 441 667
» La mise en place du système d'information statistique éducative II	733 333	-	-	733 333



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme: Mettre en place une École Fondamentale d'Application et de Certification d'Aptitudes Professionnelles dans chaque pôle local de développement	116 906 990	150 000 000	217 500 000	484 406 990
» La mise en place du système d'information statistique éducative l	3 441 667	-	-	3 441 667
» La mise en place du système d'information statistique éducative II	733 333	-	-	733 333
» La formation continue et accélérée des maîtres	3 981 990	150 000 000	217 500 000	371 481 990
» L'amélioration de la qualité de l'enseignement en Haïti	108 750 000	-	-	108 750 000
Sous-programme: Mettre en place des classes de formation pour les surâgés et les enfants restés hors du système	20 000 000	60 000 000	100 000 000	180 000 000
» La formation pour les surâgés	20 000 000	60 000 000	100 000 000	180 000 000
Sous-programme: Généraliser les services de cantines scolaires	386 637 664	471 750 000	1 000 500 000	1 858 887 664
» La mise en place du système d'information statistique éducative l	3 441 667	-	-	3 441 667
» La mise en place du système d'information statistique éducative II	733 333	-	-	733 333
» L'appui à l'amélioration des services de cantines scolaires	382 462 664	450 000 000	957 000 000	1 789 462 664
» L'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie d'achat de produits locaux pour les intrants des cantines scolaires	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
Sous-programme: Prendre en charge la petite enfance	4 175 000	-	-	4 175 000
» La mise en place du système d'information statistique éducative l	3 441 667	-	-	3 441 667
» La mise en place du système d'information statistique éducative II	733 333	-	-	733 333
Sous-programme: Éradiquer l'analphabétisme	167 852 054	230 000 000	300 000 000	697 852 054
» La réalisation d'une campagne pilote à la mise en place du programme d'alphabétisation fonctionnelle	167 852 054	230 000 000	300 000 000	697 852 054
PROGRAMME 3.3: ACCROÎTRE L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ	4 604 481 032	7 057 012 000	7 097 622 648	18 759 115 680
Sous-programme: Mettre en place des réseaux de Centres Hospitaliers Universitaires dans les trois grands pôles régionaux de développement	1 387 852 998	1 826 160 000	1 188 820 000	4 402 832 998
» La finalisation de la construction de l'Hôpital universitaire Justinien	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction de l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (financement AFD)	512 769 000	811 160 000	173 820 000	1 497 749 000
» La construction de l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (financement USAID)	394 545 000	-	-	394 545 000
» La construction de l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti	436 038 998	-	-	436 038 998
» Autres projets de réhabilitation/construction de centres hospitaliers universitaires à déterminer		580 000 000	580 000 000	1 160 000 000
» La mise en place d'un centre ambulancier dans le Sud	22 000 000	-	-	22 000 000
» La mise en place d'un centre spécialisé en transfusion sanguine à Miragoâne	12 500 000	_	-	12 500 000
» Autres projets de mise en place d'infrastructures et d'équipements spécialisés à déterminer		435 000 000	435 000 000	870 000 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme: Mettre en place des Hôpitaux de Référence dans les pôles régionaux de développement	1 086 520 247	1 015 000 000	1 015 000 000	3 116 520 247
» La construction de l'hôpital départemental de Gonaïves	835 520 247	-	-	835 520 247
» La construction d'un hôpital de référence à Cité-Soleil	174 000 000	-	-	174 000 000
» La construction de l'hôpital départemental de Jacmel	43 500 000	435 000 000	435 000 000	913 500 000
» Autres projets de construction d'hôpitaux de référence à déterminer	-	580 000 000	580 000 000	1 160 000 000
» Le pavage de la cour de la cour de l'hôpital St-Antoine de Jérémie	7 500 000	-	-	7 500 000
» La réhabilitation des services administratifs et de la résidence de l'hôpital Immaculée-Conception de Port-de-Paix	6 000 000	-	-	6 000 000
» La transformation du CSL de Quatre-Chemins en une unité médico-chrurgicale	10 000 000	-	-	10 000 000
» La transformation du sanatorium en une unité de traitement des maladies infectieuses	10 000 000	-	-	10 000 000
Sous-programme: Mettre en place des Hôpitaux Communautaires de Référence dans les pôles locaux de développement	203 450 000	623 500 000	623 500 000	1 450 450 000
» La conversion du centre de santé avec lits du Borgne en hôpital communautaire de Rrférence	10 000 000	-	-	10 000 000
» La réhabilitation de l'hôpital de Bon Repos	139 200 000	-	-	139 200 000
» La transformation du CAL de Les Anglais en HCR	10 000 000	-	-	10 000 000
» La transformation du CDI de Anse-à-Veau en HCR	10 000 000	-	-	10 000 000
» La transformation du CDI de Trou-du-Nord en HCR	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction d'un incinérateur à l'HCR de Anse-d'Hainault	2 500 000	-	-	2 500 000
» Autres projets de réhabilitation/construction d'hôpitaux communautaires de référence à déterminer	-	580 000 000	580 000 000	1 160 000 000
» La construction d'infrastructures sanitaires	21 750 000	43 500 000	43 500 000	108 750 000
Sous-programme: Mettre en place des centres de santé avec lits dans les Communes	206 000 000	245 000 000	225 000 000	676 000 000
» La conversion du dispensaire de Tiburon en centre de santé avec lits	15 000 000	20 000 000	-	35 000 000
» La réhabilitation du CAL de Petit-Goâve	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction de la clôture au centre de santé de Carradeux	4 000 000	-	-	4 000 000
» L'extension du centre Élizar Germain à Pétion-Ville	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction du nouveau CAL à Maïssade	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction de la maternité au CAL de Cerca-la-Source	80 000 000	-	-	80 000 000
» La construction du nouveau CAL à Tiburon	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction du nouveau CAL à Mouillage-Fouquette	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'ajout d'un boc opératoire au CAL de Port-à-Piment	9 000 000	-	-	9 000 000
» La construction d'un mur de soutainement au CAL de Port-Salut	8 000 000	-	_	8 000 000
» La construction du CAL de la section Mare-Rouge de la commune de La Tortue	10 000 000	-	-	10 000 000



Tableau 18

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La construction du CAL de la section Plaine d'Orange de la commune de Bombardopolis	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction du CAL de Petit-Trou-de-Nippes	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction du CAL de Limonade	10 000 000	-	-	10 000 000
» Autres projets de réhabilitation/construction de CAL à déterminer	-	225 000 000	225 000 000	450 000 000
Sous-programme: Mettre en place des centres de santé sans lits dans les Sections Communales	301 500 000	280 000 000	280 000 000	861 500 000
» La construction de 9 CSL dans 9 départements (sauf l'Ouest)	63 000 000	-	-	63 000 000
» La construction du CSL de Lavanneau, 12e section de Jacmel	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Amazone, Côtes-de-Fer	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Bras de Gauche, 3e section de Côtes-de-Fer	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Grande-Rivière, Marigot	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de la 2e section Labiche, Côtes-de-Fer	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Corail Soult, 1e section de Marigot	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Baie d'Orange, 1e section de Belle-Anse	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Domas, commune de Grand-Gosier	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Marbriole, 2e section de Belle-Anse	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Bégin, 3e section de la Vallée de Bainet	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Bas-Coq-Chante, 8e section de Jacmel	7 000 000	-	-	7 000 000
» La réhabilitation du CSL de Montagne-la-Voûte, 6e section de Jacmel	3 000 000	-	-	3 000 000
» La construction du CSL de St-Pierre, Boucan-Bois, commune de Cornillon	7 000 000	-	-	7 000 000
» La réhabilitation du CSL de Cornillon	3 250 000	-	-	3 250 000
» La construction du CSL Lebrun, commune de Paillant	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de St-Yves, commune de Anse-à-Veau	7 000 000	-	-	7 000 000
» La réhabilitation du dispensaire de Montegrande, commune de Hinche	6 000 000	-	-	6 000 000
» La réhabilitation du dispensaire de Bok-Banik	3 000 000	-	-	3 000 000
» La construction du CSL de Colminy, commune de St-Marc	7 000 000	-	-	7 000 000
» La réhabilitation du CSL de Carice	2 000 000	-	-	2 000 000
» La réhabilitation du dispensaire d'Acul-des-Pins, commune de Ouanaminthe	2 000 000	-	-	2 000 000
» La réhabilitation du dispensaire de Rose Bonite, commune de Carice	1 750 000	-	-	1 750 000
» La transformation du dispensaire de Ste-Suzanne en CSL	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Ferrier	7 000 000	-	-	7 000 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» La construction du CSL de Perches	7 000 000	-	-	7 000 000
» La réhabilitation du CSI de Petite-Rivière, commune de Dame-Marie	3 000 000	-	-	3 000 000
» La construction du CSL de Anse-à-Masson, commune de Cayemites	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Tozia, commune de Pestel	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Sicard, commune de Anse-d'Hainault	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Pourcine, commune de Roseaux	7 000 000	-	-	7 000 000
» La réhabilitation du dispensaire de Labadie, commune de Cap-Haïtien	2 500 000	-	-	2 500 000
» La réhabilitation du dispensaire de Morne-Rouge, commune de Plaine-du-Nord	2 000 000	-	-	2 000 000
» La réhabilitation du dispensaire de Grand-Pré, commune de Quartier-Morin	4 000 000	-	-	4 000 000
» La réhabilitation du dispensaire de Caduch, commune de Quartier-Morin	4 000 000	-	-	4 000 000
» La construction du CSL de Soufrière, 6e section de Acul-du-Nord	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Bois-Caïman, 1e section de Plaine-du-Nord	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de La Réserve, 3e section de Jean-Rabel	7 000 000	-	-	7 000 000
» La construction du CSL de Roche-à-Bâteau	7 000 000	-	-	7 000 000
» La conversion du CSL de Caracol en CAL	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction du CSL de Trois-Palmistes	10 000 000	-	-	10 000 000
» Autres projets de réhabilitation/construction de CSL à déterminer	-	280 000 000	280 000 000	560 000 000
Sous-programme: Lutter contre les maladies endémiques et les épidémies	370 882 582	1 000 000 000	1 500 000 000	2 870 882 582
» L'appui au renforcement du système de santé et de surveillance épidémiologique	1 740 000	-	-	1 740 000
» La mise en place d'activités de prévention et de lutte contre le choléra sur le territoire national	40 000 000	-	-	40 000 000
» La mise en place d'un mécanisme central pour l'acquisition de contraceptifs	215 656 731	-	-	215 656 731
» La mise en place d'activités de prévention et de lutte contre le VIH-SIDA, la tuberculose et la malaria sur le territoire national	10 000 000	-	-	10 000 000
» La mise en place d'un sous-programme de santé pour la réduction et le contrôle des maladies contagieuses dans les prisons haïtiennes	58 534 644	-	-	58 534 644
» La mise en place d'activités de prévention et de lutte contre la tongose sur le territoire national	4 000 000	-	-	4 000 000
» La mise en place d'activités de prévention et de prise en charge des zoonoses sur le territoire national	4 000 000	-	-	4 000 000
» L'appui à la vaccination CRDI	26 103 394	-	-	26 103 394
» La mise en place de mécanismes de contrôle des maladies tropicales à Port-au-Prince	10 847 813	-	-	10 847 813
» Autres projets de mise en œuvre annuelle de campagnes nationales de prévention et de vaccination à déterminer	-	1 000 000 000	1 500 000 000	2 500 000 000



Tableau 18

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme: Mettre en place un programme de santé scolaire	8 000 000	21 750 000	21 750 000	51 500 000
» Le renforcement du programme national de santé scolaire	8 000 000	21 750 000	21 750 000	51 500 000
Sous-programme : Identifier et prendre en charge les personnes en difficulté	62 025 000	31 750 000	23 050 000	116 825 000
» La mise en oeuvre d'activités de prise en charge des personnes souffrant de maladies mentales	6 000 000	10 000 000	10 000 000	26 000 000
» La mise en place de l'Institut Haïti-Brésil pour la réhabilitation des personnes handicapées à Bon Repos	21 750 000	21 750 000	13 050 000	56 550 000
» La formation en réhabilitation des personnes handicapées	4 350 000	-	-	4 350 000
» La réhabilitation et la réintégration des personnes handicapées	21 750 000	-	-	21 750 000
» Le renforcement de la capacité politique et institutionnelle d'agents gouvernementaux et non-gouvernementaux afin de promouvoir et de défendre les droits des personnes handicapées	2 175 000	-	-	2 175 000
» La réhabilitation de l'hôpital Défilé de Beudet à Croix-des-Bouquets	6 000 000	-	-	6 000 000
Sous-programme: Renforcer la mise en œuvre de politiques portant sur la santé et la population	978 250 206	2 013 852 000	2 220 502 648	5 212 604 853
» Le financement et l'opérationnalisation du programme d'assurance-santé (la carte rose)	-	652 500 000	870 000 000	1 522 500 000
» L'approvisionnement en matériels et équipements médicaux	25 000 000	435 000 000	435 000 000	895 000 000
» La mise en place du processus de contractualisation dans deux départements	6 000 000	-	-	6 000 000
» La mise en place du projet pilote "Early Childhood"	897 884	-	-	897 884
» L'appui a la création d'une banque de lait humain	13 050 000	-	-	13 050 000
» L'amélioration des services de santé maternelle et infantile	217 500 000	217 500 000	216 786 600	651 786 600
» La prise en charge intégrée de la santé de la mère à l'enfant dans l'artibonite l	50 021 172	-	-	50 021 172
» La prise en charge intégrée de la santé de la mère à l'enfant dans l'artibonite II	130 500 000	130 500 000	126 158 048	387 158 048
» La réduction de la mortalité materno-infantile dans les départements du Centre, Nippes et Sud-Est	46 352 000	46 352 000	40 558 000	133 262 000
» La mise en place d'activités de planification familiale et de premiers soins dans les marchés publics	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000 000
» Le renforcement du programme national de santé de la reproduction	475 929 150	-	-	475 929 150
» La poursuite du programme national de santé de la reproduction	-	522 000 000	522 000 000	1 044 000 000
» La mise en place de stratégies d'harmonisation entre la médecine traditionnelle et la médecine moderne	3 000 000	-	-	3 000 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PROGRAMME 3.4: PROTÉGER ET VALORISER LES BIENS CULTURELS ET SOUTENIR LA CRÉATION CULTURELLE	1 333 520 120	777 034 668	984 318 728	3 094 873 516
Sous-programme: Assurer la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel	656 502 900	527 297 500	689 000 000	1 872 800 400
» La protection, la réhabilitation et la mise en valeur des fortifications de Môle-Saint-Nicolas	-	65 250 000	65 250 000	130 500 000
» L'aménagement et la mise en valeur du Parc national et historique Sans-Souci et de la Citadelle Laferrière	-	174 000 000	174 000 000	348 000 000
» La restauration et la mise en valeur de l'artillerie anglaise de la Citadelle Henry au Parc national historique de la Citadelle, Sans-Souci, Ramiers	4 000 000	-	-	4 000 000
» Le réaménagement des jardins du roi et perrination du caïmitier du roi sur le site de Sans-Souci	10 000 000	-	-	10 000 000
» La réhabilitation et la protection d'éléments du patrimoine culturel afin de favoriser le développement du tourisme dans le Nord	106 331 400	-	-	106 331 400
» La réhabilitation du système électrique hydride de la citadelle Henry	-	2 995 000	-	2 995 000
» La mise en place de rambardes de sécurité au Palais de Sans-Souci	-	7 352 500	-	7 352 500
» La création de salles d'interprétation des espaces intérieurs de la Citadelle	-	3 000 000	-	3 000 000
» L'évaluation des collections d'armements du Parc national historique	-	10 000 000	-	10 000 000
» La réhabilitation du Fort Culbuté (La Source) et l'aménagement du circuit de visite du Fort Décidé à Marchands-Dessalines	-	8 950 000	-	8 950 000
» La restauration et l'aménagement du Palais de la Belle Rivière (Palais aux 365 portes) à la Petite-Rivière-de-l'Artibonite	-	130 500 000	304 500 000	435 000 000
» La réhabilitation des locaux du Bureau national d'ethnologie au Champs -de-Mars	8 000 000	-	-	8 000 000
» La construction du mémorial de St-Christophe à Titanyen	20 000 000	-	-	20 000 000
» «La réhabilitation et la mise en valeur des Forts Jacques et Alexandre»	10 000 000	40 000 000	80 000 000	130 000 000
» La récupération/réhabilitation et la mise en valeur du Fort des Anglais à Aquin	-	65 250 000	65 250 000	130 500 000
» Le renforcement de la mairie de Jacmel pour la gestion urbaine du centre historique de Jacmel	14 485 000	-	-	14 485 000
» Le renforcement institutionnel en matière de culture et de conservation du patrimoine pour le développement l	13 036 500	-	-	13 036 500
» Le renforcement institutionnel en matière de culture et de conservation du patrimoine pour le développement II	13 050 000	4 350 000	-	17 400 000
» La réhabilitation du Théâtre National d'Haïti	9 600 000	-	-	9 600 000
» La réhabilitation de ENARTS	10 000 000	-	-	10 000 000
» La réhabilitation du Rex Théâtre	217 500 000	-	-	217 500 000
» La réhabilitation du Triomphe	217 500 000	-	-	217 500 000
» La structuration des groupes traditionnels de Rara à Léogâne	3 000 000	-	-	3 000 000
» L'organisation à Port-au-Prince du festival des "Dous et Fwidòdoy"	-	7 000 000	-	7 000 000
» La sensibilisation et l'éducation des enfants sur le patrimoine au bureau central de l'ISPAN	-	8 650 000	-	8 650 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme: Déconcentrer les Archives Nationales d'Haïti dans les pôles régionaux de développement	91 000 000	-	-	91 000 000
» La construction d'un complexe pour la gestion des documents administratifs et des archives publiques dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince	91 000 000	-	-	91 000 000
Sous-programme: Mettre en place un réseau de musées nationaux dans les pôles régionaux de développement	17 000 000	125 000 000	204 500 000	346 500 000
» La réhabilitation du Musée du Panthéon National d'Haïti	5 000 000	-	-	5 000 000
» Le réaménagement des espaces administratifs du MUPANAH au Champs-de-Mars	-	10 000 000	-	10 000 000
» La construction d'un nouveau musée et d'un centre de convention à Port-au-Prince	-	100 000 000	204 500 000	304 500 000
» La construction d'un atelier de restauration des oeuvres du MUPANAH	12 000 000	-	-	12 000 000
» Le catalogage de la collection taïno du MUPANAH et des collections taïno-haïtiennes	-	15 000 000	-	15 000 000
Sous-programme : Mettre en place des équipements de production culturelle dans les grands pôles régionaux de développement	435 000 000	20 000 000	-	455 000 000
» La création d'un magazine culturel à Port-au-Prince	-	20 000 000	-	20 000 000
» La construction d'un centre de loisirs et de spectacle dans l'aire métropolitaine	435 000 000	-	-	435 000 000
Sous-programme: Mettre en place un centre culturel par pôle régional de développement	58 500 000	55 000 000	24 438 728	137 938 728
» La construction d'une Bibliothèque et d'un auditorium à Cap-Haïtien	-	5 000 000	12 219 364	17 219 364
» La création d'une maison de la culture à Gonaïves	-	5 000 000	5 000 000	10 000 000
» L'étude de la construction d'une Bibliothèque et d'un auditorium à Hinche	5 000 000	5 000 000	7 219 364	17 219 364
» Le renforcement des bibliothèques municipales	43 500 000	-	-	43 500 000
» La création de l'Institut haïtien de conservation à Port-au-Prince	10 000 000	30 000 000	-	40 000 000
» La création d'une maison de la culture à Jérémie		10 000 000	-	10 000 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme: Mettre en place un Centre de Lecture et d'Animation Culturelle par pôle local de développement	15 000 000	29 590 000	46 380 000	90 970 000
» La construction du centre de Lecture et d'animation culturelle de Gros-Morne	5 000 000	2 000 000	-	7 000 000
» La réhabilitation du centre de lecture et d'animation culturelle de Cabaret	-	4 500 000	-	4 500 000
» La réhabilitation du centre de lecture et d'animation culturelle de Saint-Raphaël	-	5 000 000	-	5 000 000
» La réhabilitation du centre de lecture et d'animation culturelle de Milot	-	5 000 000	-	5 000 000
» L'implantation d'un centre de lecture et d'animation culturelle à La-Vallée	5 000 000	2 590 000	-	7 590 000
» L'implantationn d'un centre de lecture et d'animation culturelle à Anse-à-Veau	5 000 000	2 600 000	-	7 600 000
» La réhabilitation du centre de lecture et d'animation culturelle à Petit-Trou-de-Nippes	-	7 900 000	-	7 900 000
» La réhabilitation du centre de lecture et d'animation culturelle à Bainet	-	-	7 590 000	7 590 000
» La réhabilitation du centre de lecture et d'animation culturelle à Belle-Anse	-	-	7 700 000	7 700 000
» La réhabilitation du centre de lecture et d'animation culturelle à Petite-Rivière-de-Nippes	-	-	7 590 000	7 590 000
» La réhabilitation du centre de lecture et d'animation culturelle à Les Anglais	-	-	8 000 000	8 000 000
» La réhabilitation du centre de lecture et d'animation culturelle à Chardonnières	-	-	7 650 000	7 650 000
» La réhabilitation du centre de lecture et d'animation culturelle à Jean-Rabel	-	-	7 850 000	7 850 000
Sous-programme: Mettre en place un centre technique de formation en art et dans les métiers du patrimoine par pôle local de développement	40 517 220	147 168	0	40 664 388
» La création d'un centre de formation et de production pour les jeunes créateurs et artistes des quartiers défavorisés de Port-au-Prince	5 000 000	-	-	5 000 000
» La mise en place d'une école atelier à Jacmel I	173 820	147 168	-	320 988
» La mise en place d'une école atelier à Jacmel II	35 343 400	-	-	35 343 400
Sous-programme: Mettre en place un Fonds de développement culturel	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000 000
» La création d'un espace d'animation, d'exposition et de vente de produits culturels, artistiques et artisanaux à Les Cayes	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000 000
Sous-programme: Mettre en place des structures d'information et de communication publiques dans les pôles régionaux de développement	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000 000
» La mise en place d'une cellule de communication à Cap-Haïtien	5 000 000	-	-	5 000 000
» La mise en place d'une celluls de communication à Les Cayes	5 000 000	-	-	5 000 000
» Autres projets de construction de cellules de communication à déterminer	-	10 000 000	10 000 000	20 000 000



Section 1980	Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
L'apprentisege sur la base des expetiences afin de mieux reconstruction pour le claus de pour les constructions of l'arminiquement de countries pour le rolleur des pourules selfeurs per le rolleur de pour le rolleur de la rolleur de la course de la rolleur de la rol	PROGRAMME 3.5: ACCROÎTRE L'ACCÈS AU LOGEMENT	4 459 751 160	1 797 337 913	311 900 000	6 568 989 073
La reconstruction et l'améragement de quartiers pour le ratour des populations sinistrées suite au sélème duns la zone métopolitain de Port-au-Pince 79 127 319 - 70 127 319 319 319 319 319 319 319 319 319 319	Sous-programme: Appuyer le relogement des personnes sinistrées	4 446 701 160	1 766 437 913	289 700 000	6 502 839 073
Linbergement des populations ensistées auté au séleme cars la zone métropolitane de Port au Pinne 79 127 318 La mais en pubbe d'absis proteores dans loss les dépotements en caute d'ungence 234 900 000 La missi en recurs d'absis et de services pour un dévotement de l'absis à la 228 000 000 La missi en recurs d'absis de la conformant au plan d'intervention durair le sociour de l'habital 182 280 000 La missi en recurs d'absis de la conformant au plan d'intervention durair le sociour de l'absis à la constitution de l'apprenti de reconstruction de l'apprenti de l'absis à la constitution de l'apprenti de l'apprenti de l'apprenti de l'apprenti de la constitution de l'apprenti de la constitution de l'apprenti d	» L'apprentissage sur la base des expériences afin de mieux reconstruire (Build Back Better)	4 350 000	-	-	4 350 000
La miles en place d'abris provisoires dans tous les départements en cas d'urgence L'amiliar de l'abris provisoires dans tous les départements en cas d'urgence La miles en place d'abris provisoires dans tous les départements en cas d'urgence La miles en couvre d'activités de rentroment au plin d'intervention des les écute de l'habitat à Caracol et Zorangers La miles en couvre du préjet de reconstruction de logaments dans les quartiers déflavoireés de la zonu matropolitaire de Port-au-Prince et de Léogène La miles en couvre du préjet de reconstruction de logaments dans les quartiers de l'aux-ministructures de Port-au-Prince et de Léogène L'amélioration de l'accès des familles des quartiers de Debres 32 et Carrefour-Foulles aux infrastructures communautaires (PPODEPUR) L'amélioration de l'accès des familles des quartiers de base aux infrastructures éconnéques de base (PPODEPUR) L'amélioration de l'accès de ce carquinisations communautaires de base aux infrastructures éconnéques de base (PPODEPUR) L'amélioration de l'accès de la construction de logament à Caracol La mètic en place du programme PPOPEV La miles en place du pro	» La reconstruction et l'aménagement de quartiers pour le retour des populations sinistrées suite au séisme	1 220 684 034	-	-	1 220 684 034
L'Implantation de sites et de services pour un développement crotomé de l'habitat 152 250 000 - 152 250	» L'hébergement des populations sinistrées suite au séisme dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince	79 127 318	-	-	79 127 318
La miles en œuvre d'activités de renforcement au plan d'intervention dans le socteur de l'habitat à Caracol et Zorangers 304 \$00 000 183 124 913 - 467 624 913 La miles en ausrier du projet des reconstruction de logaments dans les quarilers de décardissis de la zora en rétropolitaine de Pert-au-Prince et de Lidogène 1000 000 000 1 305 000 000 - 2 305 000 000 L'amélioration de l'accès des families des quarilers de Deimas \$2 et Carafour-Feuilles sux infrastructures communautaires (PhODEPURIQOEMENT) 339 625 960 - 3 39 825 960 L'amélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PHODEPURI) 128 066 000 - 1 28 000 000 La miles en place du programme PHOREV 28 000 000 - 2 28 000 000 La miles con place du programme PHOREV 28 000 000 - 2 28 000 000 La préparation du site de construction de logements à Caracol 133 501 544 - 3 133 501 544 - 4 133 501 544 - 4 133 501 544 - 4 133 501 544 - 4 133 501 544 - 4 133 501 544 - 4 133 501 544 - 4 133 501 544 - 4 133 501 544 - 4 133 501 544 - 4 133 501 544 - 4 133 501 544 - 5 133 501 5	» La mise en place d'abris provisoires dans tous les départements en cas d'urgence	234 900 000	-	-	234 900 000
* La mise en oxore du projet de reconstruction de logements dens les quartiers del xivone métropolitaine de Port-au-Prince et de Léogéne 1 000 000 00 1 305 000 00 - 2 305 000 000 - 2 305 000 000 - 339 825 980 980 980 980 980 980 980 980 980 980	» L'implantation de sites et de services pour un développement ordonné de l'habitat	152 250 000	-	-	152 250 000
L'amélioration de l'accès des familles des quartiers de Delmas 32 et Carrefour-Feuilles aux infrastructures communautaires (PRODEPUR) 126 056 600 L'amélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PRODEPUR) 126 056 600 L'amélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PRODEP) 78 172 600 La mélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PRODEP) 78 172 600 La mélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PRODEP) 78 172 600 La mélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PRODEP) 78 172 600 La mélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PRODEP) 78 172 600 La mélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PRODEP) 78 172 600 La préparation du site de construction de logements à Caracci 121 633 105 La préparation du site de construction de logements à Caracci 133 601 644 La reconstruction des activités d'aménagement des quartiers populaires (projet 16/6) 500 000 000 La reconstruction des activités d'aménagement des quartiers populaires (projet 16/6) 500 000 000 La reconstruction des activités d'aménagement des quartiers populaires (projet 16/6) 500 000 000 La reconstruction des activités d'aménagement des quartiers populaires (projet 16/6) 500 000 000 000 000 000 000 000 000 00	» La mise en œuvre d'activités de renforcement au plan d'intervention dans le secteur de l'habitat à Caracol et Zorangers	304 500 000	163 124 913	-	467 624 913
L'amélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PRODEPUR)	» La mise en œuvre du projet de reconstruction de logements dans les quartiers défavorisés de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et de Léogâne	1 000 000 000	1 305 000 000	-	2 305 000 000
L'amélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PRODEP)	» L'amélioration de l'accès des familles des quartiers de Delmas 32 et Carrefour-Feuilles aux infrastructures communautaires (PRODEPUR/LOGEMENT)	339 525 960	-	-	339 525 960
La mise en place du programme PROREV	» L'amélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PRODEPUR)	126 056 600	-	-	126 056 600
» La construction de logements à Caracol 121 053 105 - - 121 053 105 » La préparation du site de construction des quartiers de Marrissant et Baillangeau 133 501 544 - - 133 501 544 » La reconstruction des quartiers de Marrissant et Baillangeau 115 880 000 289 700 000 289 700 000 695 280 000 » L'extension des activités d'aménagement des quartiers populaires (projet 16/6) 500 000 000 - - 500 000 000 » La reconstruction d'habitations communautaires 8 700 000 8 613 000 - 17 313 000 Sous-programme: Favoriser l'accroissement de l'offre de terrains urbains viabilisés pour le logement - 13 200 000 8 613 000 - 17 313 000 Sous-programme: Favoriser l'accroissement de l'orbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives - 4 500 000 4 500 000 9 000 000 » L'étude des procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives - 4 500 000 4 500 000 9 000 000 » L'étude des procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et d'eleurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations - 8 700 000	» L'amélioration de l'accès des organisations communautaires de base aux infrastructures économiques de base (PRODEP)	78 172 600	-	-	78 172 600
** La préparation du sité de construction de logements à Caracol 133 501 544 - - 133 501 544 ** La reconstruction des quartiers de Martissant et Baillargeau 115 880 000 289 700 000 289 700 000 695 280 000 ** L'extension des activités d'aménagement des quartiers populaires (projet 16/6) 500 000 000 - - 500 000 000 ** La reconstruction d'habitations communautaires 8 700 000 8 613 000 - 17 313 000 Sous-programme: Favoriser l'accroissement de l'offre de terrains urbains viabilisés pour le logement - 13 200 000 26 400 000 ** La définition de procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives - 4 500 000 4 500 000 9 000 000 ** L'étude des procédures et des coûts administratifs et fiscaux et de leurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations - 8 700 000 8 700 000 17 400 000 ** L'étude sur les droits et taxes et de leurs impacts sur le coût des hypothèques et l'application des recommandations - 8 700 000 - 8 700 000 ** La mise en place d'un dispositif fattractif pour l'épargne locale et l'épargne de la diaspora - 4 500 000 4 500 000	» La mise en place du programme PROREV	28 000 000	-	-	28 000 000
* La reconstruction des quartiers de Martissant et Baillargeau 115 880 000 289 700 000 289 700 000 500 000 000 10 000 000 10 000 000 10 000 00	» La construction de logements à Caracol	121 053 105	-	-	121 053 105
* L'extension des activités d'aménagement des quartiers populaires (projet 16/6) 500 000 000 * La reconstruction d'habitations communautaires 8700 000 8 613 000 - 17 313 000 Sous-programme: Favoriser l'accroissement de l'offre de terrains urbains viabilisés pour le logement - 13 200 000 13 200 000 26 400 000 * La définition de procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives - 4 500 000 4 500 000 9 000 000 * L'étude des procédures et des coûts administratifs et fiscaux et de leurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations - 8 700 000 8 700 000 17 400 000 Sous-programme: Développer un dispositif financier performant et équitable pour l'habitat 13 050 000 17 700 000 9 000 000 39 750 000 * L'étude sur les droits et taxes et de leurs impacts sur le coût des hypothèques et l'application des recommandations - 8 700 000 - 8 700 000 17 700 000 9 000 000 17 700 000 9 000 000 17 700 00	» La préparation du site de construction de logements à Caracol	133 501 544	-	-	133 501 544
* La reconstruction d'habitations communautaires 8 700 000 8 613 000 - 17 313 000 Sous-programme: Favoriser l'accroissement de l'offre de terrains urbains viabilisés pour le logement La définition de procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives L'étude des procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives L'étude des procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux et de leurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations Sous-programme: Développer un dispositif financier performant et équitable pour l'habitat L'étude sur les droits et taxes et de leurs impacts sur le coût des hypothèques et l'application des recommandations L'étude sur les droits et taxes et de leurs impacts sur le coût des hypothèques et l'application des recommandations L'étude sur les droits et taxes et de leurs impacts sur le coût des hypothèques et l'application des recommandations La mise en place d'un dispositif facilitateur et de dynamisation du microcrédit au logement La mise en place d'un dispositif facilitateur et de dynamisation du microcrédit au logement Le développement et l'implantation de produits financiers pour la construction de maisons 17 313 000 18 700 000 19 000 000 19 000 000 19 000 000 19 000 000 19 000 000 19 000 000 20 000 000 20 000 000 20 000 00	» La reconstruction des quartiers de Martissant et Baillargeau	115 880 000	289 700 000	289 700 000	695 280 000
Sous-programme: Favoriser l'accroissement de l'offre de terrains urbains viabilisés pour le logement La définition de procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives L'étude des procédures et des coûts administratifs et fiscaux et de leurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations Sous-programme: Développer un dispositif financier performant et équitable pour l'habitat 13 050 000 17 700 000 9 000 000 26 400 000 9 000 000 17 400 000 17 400 000 18 700 000 9 000 000 9 000 000 9 000 000 9 000 000	» L'extension des activités d'aménagement des quartiers populaires (projet 16/6)	500 000 000	-	-	500 000 000
» La définition de procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives Létude des procédures et des coûts administratifs et fiscaux et de leurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations Sous-programme: Développer un dispositif financier performant et équitable pour l'habitat 13 050 000 17 700 000 9 000 000 39 750 000 Létude sur les droits et taxes et de leurs impacts sur le coût des hypothèques et l'application des recommandations La mise en place d'un dispositif attractif pour l'épargne locale et l'épargne de la diaspora La mise en place d'un dispositif facilitateur et de dynamisation du microcrédit au logement Le développement et l'implantation de produits financiers pour la construction de maisons 3 700 000 4 500 000 4 500 000 9 000 000 5 8 700 000 - 4 500 000 - 8 700 000 - 8 700 000 - 8 700 000 - 8 700 000 - 8 700 000 - 8 700 000 - 8 700 000	» La reconstruction d'habitations communautaires	8 700 000	8 613 000	-	17 313 000
» La définition de procédures d'urbanisme simplifiées et adaptées aux capacités techniques et administratives - 4 500 000 4 500 000 9 000 000 - L'étude des procédures et des coûts administratifs et fiscaux et de leurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations - 8 700 000 8 700 000 17 400 000 - 8 700 000 9 000 000 39 750 000 - 8 700 000 - 8 700 000 - 8 700 000 - 8 700 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - La mise en place d'un dispositif facilitateur et de dynamisation du microcrédit au logement - 4 500 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000 - 8 700 000 - 9 000 000	Sous-programme: Favoriser l'accroissement de l'offre de terrains urbains viabilisés pour le logement	-	13 200 000	13 200 000	26 400 000
** L'étude des procédures et des coûts administratifs et fiscaux et de leurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations - 8 700 000 8 700 000 39 750 000 ** L'étude sur les droits et taxes et de leurs impacts sur le coût des hypothèques et l'application des recommandations - 8 700 000 - 8 700 000 ** La mise en place d'un dispositif attractif pour l'épargne locale et l'épargne de la diaspora - 4 500 000 4 500 000 ** La mise en place d'un dispositif facilitateur et de dynamisation du microcrédit au logement et l'implantation de produits financiers pour la construction de maisons 8 700 000 8 700 000 ** Le développement et l'implantation de produits financiers pour la construction de maisons			4 500 000	4 500 000	9 000 000
 L'étude sur les droits et taxes et de leurs impacts sur le coût des hypothèques et l'application des recommandations La mise en place d'un dispositif attractif pour l'épargne locale et l'épargne de la diaspora La mise en place d'un dispositif facilitateur et de dynamisation du microcrédit au logement Le développement et l'implantation de produits financiers pour la construction de maisons 8 700 000 4 500 000 9 000 000 8 700 000 8 700 000 8 700 000 	» L'étude des procédures et des coûts administratifs et fiscaux et de leurs impacts sur le coût d'accès au logement et les délais de construction et l'application des recommandations	-	8 700 000	8 700 000	17 400 000
» La mise en place d'un dispositif attractif pour l'épargne locale et l'épargne de la diaspora » La mise en place d'un dispositif facilitateur et de dynamisation du microcrédit au logement » Le développement et l'implantation de produits financiers pour la construction de maisons 9 000 000 9 000 000 9 000 000 9 000 000	Sous-programme: Développer un dispositif financier performant et équitable pour l'habitat	13 050 000	17 700 000	9 000 000	39 750 000
» La mise en place d'un dispositif facilitateur et de dynamisation du microcrédit au logement 3	» L'étude sur les droits et taxes et de leurs impacts sur le coût des hypothèques et l'application des recommandations	-	8 700 000	-	8 700 000
» Le développement et l'implantation de produits financiers pour la construction de maisons - 8 700 000 - 8 700 000	» La mise en place d'un dispositif attractif pour l'épargne locale et l'épargne de la diaspora	-	4 500 000	4 500 000	9 000 000
	» La mise en place d'un dispositif facilitateur et de dynamisation du microcrédit au logement	-	4 500 000	4 500 000	9 000 000
" La développement et l'implentation de produite financiere à Mariget	» Le développement et l'implantation de produits financiers pour la construction de maisons	8 700 000	-	-	8 700 000
# Le developpement et l'impiantation de produits illianders à Mangot	» Le développement et l'implantation de produits financiers à Marigot	4 350 000	-	-	4 350 000



Tableau 18

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PROGRAMME 3.6: ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION CIVIQUE, DU SPORT, DES LOISIRS ET DE LA JEUNESSE	1 075 115 300	572 500 000	572 500 000	2 220 115 300
Sous-programme: Promouvoir et développer l'action civique	58 550 000	43 500 000	43 500 000	145 550 000
» L'amélioration des opportunités économiques pour les jeunes vulnérables en Haïti	21 750 000	-	-	21 750 000
» La création d'un centre de formation et la mise en place du service civique mixte obligatoire	20 000 000	-	-	20 000 000
» La construction du centre régional de services civiques de Cap-Haïtien	5 600 000	-	-	5 600 000
» La construction du centre régional de services civiques de Jérémie	5 600 000	-	-	5 600 000
» La construction du centre régional de services civiques de Les Cayes	5 600 000	-	-	5 600 000
» Autres projets de construction de centres régionaux de services civiques à déterminer	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
Sous-programme: Promouvoir et développer le sport de haut niveau	836 500 000	87 000 000	87 000 000	1 010 500 000
» L'étude de la construction d'un centre sportif d'excellence à Jérémie	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction d'un centre olympique	826 500 000	-	-	826 500 000
» Autres projets de construction de centres sportifs d'excellence à déterminer	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
Sous-programme: Mettre en place des centres multisports et de loisirs dans les pôles locaux de développement	15 000 000	43 500 000	43 500 000	102 000 000
» La construction de centres communautaires de loisirs et d'animation à Cap-Haïtien, Les Cayes et Port-au-Prince	15 000 000	-	-	15 000 000
» Autres projets de construction de centres multisports à déterminer	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
Sous-programme: Développer le sport scolaire et municipal et promouvoir le sport pour tous	130 865 300	345 000 000	345 000 000	820 865 300
» La réhabilitation/construction et l'équipement de centres sportifs et de loisirs	101 937 800	345 000 000	345 000 000	791 937 800
» L'électrification du stade Land des Gabions à Les Cayes	21 750 000	-	-	21 750 000
» La mise en œuvre d'activités d'inclusion sociale par la pratique sportive du foolball	7 177 500	-	-	7 177 500
Sous-programme: Développer les jeux handisports	5 200 000	10 000 000	10 000 000	25 200 000
» L'appui à l'handisport	5 200 000	10 000 000	10 000 000	25 200 000
Sous-programme: Assurer la protection et le développement de la jeunesse	29 000 000	43 500 000	43 500 000	116 000 000
» Le recensement national de la pratique sportive	10 000 000	-	-	10 000 000
» La mise en place de dispositifs de protection et de valorisation des initiatives des jeunes dans le Nord, Sud et l'Ouest	7 000 000	-	-	7 000 000
» Le développement de la capacité entrepreneuriale des jeunes dans le Nord, Nord-Est et les Nippes	12 000 000	-	-	12 000 000
» Autres projets de développement de valorisation d'initiatives des jeunes à déterminer	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000



Tableau 18

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PROGRAMME 3.7: METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ASSURANCE SOCIALE POUR TOUS LES TRAVAILLEURS	-	63 075 000	41 325 000	104 400 000
Sous-programme: Étendre l'assurance sociale à tous les travailleurs	-	30 450 000	30 450 000	60 900 000
» L'étude des pratiques actuelles d'assurance sociale en Haïti et l'identification des risques prioritaires à couvrir	-	21 750 000	-	21 750 000
» La conception technique et financière de l'architecture d'assurance sociale à mettre en place	-	-	21 750 000	21 750 000
» La réalisation de campagnes de sensibilisation et de motivation auprès des employés et des employeurs, tant individuels que collectifs	-	8 700 000	8 700 000	17 400 000
Sous-programme: Renforcer le fonctionnement et améliorer la rentabilité du système d'assurance sociale	-	32 625 000	10 875 000	43 500 000
» La réalisation d'un audit actuariel, financier et opérationnel de l'ONA et l'OFATMA	-	21 750 000	-	21 750 000
» L'informatisation du système d'information de l'ONA et de l'OFATMA	-	10 875 000	10 875 000	21 750 000
PROGRAMME 3.8: ORGANISER LA SOLIDARITÉ SOCIALE	580 250 000	826 500 000	826 500 000	2 233 250 000
Sous-programme: Construire un centre d'accueil d'insertion sociale des enfants dans chaque pôle local de développement	451 250 000	652 500 000	652 500 000	1 756 250 000
» L'implantation de 3 centres de transit pour mineurs en danger à Belladère, Ouanaminthe et Jacmel	25 000 000	-	-	25 000 000
» L'implantation de 2 centres de réinsertion sociale pour les enfants de rue à Cap-Haïtien et Port-au-Prince	13 000 000	-	-	13 000 000
» La construction de 9 centres de transit pour les enfants de rue	195 750 000	-	-	195 750 000
» La construction d'infrastructures socio-communautaires au wharf Jérémie à Cité-Soleil	217 500 000	-	-	217 500 000
» Autres projets de réhabilitation/construction de centres d'accueil à déterminer	-	652 500 000	652 500 000	1 305 000 000
Sous-programme: Construire un atelier de travail protégé dans chaque pôle local de développement	20 000 000	43 500 000	43 500 000	107 000 000
» L'implantation d'un village artisanal à Cap-Haïtien	5 000 000	-	-	5 000 000
» La mise en place de 10 boulangeries communautaires	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'implantation d'un village artisanal à Jacmel	5 000 000	-	-	5 000 000
» Autres projets de construction d'ateliers de travail protégé à déterminer	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
Sous-programme: Construire un centre d'accueil pour personnes adultes dépendantes dans chaque pôle local de développement	60 000 000	87 000 000	87 000 000	234 000 000
» La construction d'un centre d'hébergement pour les personnes du 3e âge à Port-au-Prince	20 000 000	-	-	20 000 000
» La réalisation des études pour la construction de 2 centres d'hébergement pour les personnes du 3ème âge à Cap-Haïtien et à Les Cayes	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction de 4 centres de formation professionnelle au profit des personnes handicapées de Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Jacmel et Les Cayes	30 000 000	-	-	30 000 000
» Autres projets de construction de centres d'accueil pour adultes dépendants à déterminer	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
Sous-programme: Construire un centre d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence dans chaque pôle local de développement	49 000 000	43 500 000	43 500 000	136 000 000
» La mise en place d'un programme d'insertion socio-économique des filles et des femmes des départements du Sud, Grande-Anse, Centre, Nord, Nord-Est, Nord-Ouest et Ouest	35 000 000	-	-	35 000 000
» La mise en place de 2 centres d'accueil et de réinsertion par la formation technique et professionnelle pour de jeunes femmes en situation difficile à Pétion-Ville et à Les Cayes	14 000 000	-	-	14 000 000
» Autres projets de contruction de centres d'hébergement à déterminer	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000



Tableau 18

Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PROGRAMME 3.9: ASSURER L'ÉGALITÉ DE GENRE	15 508 535	100 485 000	87 000 000	202 993 535
Sous-programme: Créer un fonds genre et développement	808 535	43 500 000	43 500 000	87 808 535
» La promotion d'opportunités économiques dans les régions rurales	808 535	-	-	808 535
» Autres projets de promotion d'opportunités économiques dans les régions rurales à déterminer	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
Sous-programme: Lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles	14 700 000	56 985 000	43 500 000	115 185 000
» La prévention et la protection contre les violences sexospécifiques dans les dix départements	6 000 000	43 500 000	43 500 000	93 000 000
» La rèalisation d'initiatives pour les adolescentes	8 700 000	13 485 000	-	22 185 000

LE GRAND CHANTIER N° 4

LA REFONDATION INSTITUTIONNELLE

PROJETS PTI 2014-2016





VERS UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET ÉQUILIBRÉE



LISTE DES PROJETS PROPOSÉS POUR LE GRAND CHANTIER DE LA REFONDATION INSTITUTIONNELLE



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PTI 2014-2016, VALEURS EN GOURDES	102 125 215 875	100 787 419 692	106 600 527 435	309 513 163 003
GRAND CHANTIER N° 4: LA REFONDATION INSTITUTIONNELLE	16 254 139 339	14 311 783 464	11 970 653 067	42 536 575 870
PROGRAMME 4.1 : RÉVISER LE CADRE LÉGAL	20 055 071	43 500 000	43 500 000	107 055 071
Sous-programme: Moderniser le cadre légal de l'aménagement du territoire et du développement local	20 055 071	43 500 000	43 500 000	107 055 071
» La régularisation des titres de propriété	55 071	-	-	55 071
» La mise en place d'un système d'information cadastrale à Carrefour, Croix-des-Bouquets, Pétion-Ville et Delmas	20 000 000	-	-	20 000 000
» Autres projets de mise en place de systèmes d'information cadastrale à déterminer	-	43 500 000	43 500 000	87 000 000
PROGRAMME 4.2: RENFORCER LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES NATIONALES	1 483 583 616	1 141 720 000	935 250 000	3 560 553 616
Sous-programme: Assurer le financement des élections	202 790 000	28 970 000	-	231 760 000
» L'appui au processus électoral	202 790 000	28 970 000	-	231 760 000
Sous-programme: Renforcer l'action parlementaire	485 000 000	308 000 000	0	793 000 000
» La construction du nouveau Palais législatif	430 000 000	308 000 000	-	738 000 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement au Sénat	25 000 000	-	-	25 000 000
» La création d'un centre de recherches et de documentation à la Chambre des Députés	30 000 000	-	-	30 000 000
» L'appui au Parlement	-	-	-	-
Sous-programme : Renforcer les Institutions Indépendantes	192 000 000	108 750 000	195 750 000	496 500 000
» La construction et l'aménagement du nouveau bâtiment de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif	172 000 000	-	-	172 000 000
» La construction d'un bureau régional de la CSC/CA à Fort-Liberté	5 000 000	-	-	5 000 000
» La construction d'un bureau régional de la CSC/CA à Saint-Marc	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction d'un bureau régional de la CSC/CA à Jérémie	5 000 000	-	-	5 000 000
» Autres projets de construction de bureaux régionaux de la CSC/CA à déterminer	-	21 750 000	21 750 000	43 500 000
» La construction du bureau central de l'OPC	-	43 500 000	87 000 000	130 500 000
» La construction du bureau central du CEP	-	43 500 000	87 000 000	130 500 000
Sous-programme: Assurer l'identification des personnes et des biens	603 793 616	696 000 000	739 500 000	2 039 293 616
» La construction des bureau centraux de l'ONI et de l'État civil	-	43 500 000	87 000 000	130 500 000
» Le renforcement de l'identification des personnes et des biens	-	652 500 000	652 500 000	1 305 000 000
» L'appui à la modernisation du registre civil en Haïti	603 793 616	-	-	603 793 616



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PROGRAMME 4.3: MODERNISER L'ADMINISTRATION CENTRALE	11 965 297 778	6 807 813 464	5 766 208 000	24 539 319 242
Sous-programme: Reloger et équiper l'administration centrale	1 920 566 898	2 718 750 000	2 740 500 000	7 379 816 898
» La mise en place d'une politique de simplification et d'accès aux services publics	-	21 750 000	43 500 000	65 250 000
» L'approvisionnement en matériels et équipements	50 000 000	-	-	50 000 000
» La réhabilitation du bâtiment du Bureau des Mines et de l'Énergie	10 000 000	-	-	10 000 000
» La mise en place du laboratoire du ciment du LNBTP	5 000 000	-	-	5 000 000
» La mise en place du laboratoire de contrôle de l'acier du LNBTP	5 000 000	-	-	5 000 000
» La reconstruction des ministères-clés et des administrations décentralisées	37 763 148	-	-	37 763 148
» La construction et la réhabilitation du bureau central du MARNDR	-	87 000 000	87 000 000	174 000 000
» La construction du ministère du Commerce et de l'Industrie	435 000 000	-	-	435 000 000
» La construction du ministère des Affaires Étrangères et des Cultes	435 000 000	-	-	435 000 000
» La construction et l'aménagement du Palais des Finances	688 000 000	-	-	688 000 000
» La construction et l'aménagement du MPCE	172 000 000	-	-	172 000 000
» La réhabilitation du bâtiment secondaire de l'UCREF	10 000 000	-	-	10 000 000
» Le relèvement de la clôture de l'EMA et l'agrandissement du dortoir	10 000 000	-	-	10 000 000
» La rénovation du bâtiment diplomatique de l'Argentine	3 243 750	-	-	3 243 750
» La rénovation du bâtiment diplomatique de Paris	8 000 000	-	-	8 000 000
» La rénovation du bâtiment diplomatique de la Belgique	4 325 000	-	-	4 325 000
» La rénovation du bâtiment diplomatique de Rome	10 000 000	-	-	10 000 000
» La rénovation du bâtiment diplomatique de la République Dominicaine	10 000 000	-	-	10 000 000
» La rénovation du bâtiment du poste consulaire de la République Dominicaine	4 235 000	-	-	4 235 000
» L'étude de la construction du nouveau local de la CNMP à Port-au-Prince	10 000 000	-	-	10 000 000
» La création d'un atelier d'entretien et de réparation de véhicules à Port-au-Prince (MICT)	8 000 000	-	-	8 000 000
» La construction du bätiment devant loger l'École Nationale Supérieure de Technologie	5 000 000	-	-	5 000 000
» Autres projets de réhabilitation et équipement de bâtiments publics à déterminer	-	2 610 000 000	2 610 000 000	5 220 000 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme: Procéder à une réingénierie de l'administration publique	1 751 760 000	1 825 380 000	1 709 410 000	5 286 550 000
» La mise en œuvre de la réforme de l'administration centrale de l'État	15 000 000	43 500 000	43 500 000	102 000 000
» Le renforcement du système national de gestion des risques et désastres	100 000 000	100 000 000	100 000 000	300 000 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement au système national de gestion des risques et désastres et à la reconstruction	565 500 000	-	-	565 500 000
» La mise en place de dispositifs de mitigation des risques et désastres dans les zones vulnérables	75 000 000	435 000 000	435 000 000	945 000 000
» L'appui à la gestion des risques et désastres	1 000 000	-	-	1 000 000
» L'appui au renforcement du système national de gestion des risques et désastres	144 850 000	115 880 000	86 910 000	347 640 000
» Le renforcement institutionnel de la gestion environnementale	2 610 000	-	-	2 610 000
» La reconstruction et la gestion des risques et désastres	565 500 000	957 000 000	739 500 000	2 262 000 000
» Le sous-programme d'atténuation des désastres naturels dans les bassins versants Nord et Sud	252 300 000	-	-	252 300 000
» L'instauration d'une décentralisation effective des services publics	10 000 000	21 750 000	21 750 000	53 500 000
» Le lancement du processus de décentralisation dans les 10 départements	15 000 000	21 750 000	21 750 000	58 500 000
» La mise en place ou le renforcement de systèmes d'entretien et de gestion des infrastructures et équipements par grand type d'infrastructures et d'équipements	-	43 500 000	87 000 000	130 500 000
» La structuration de l'Agence nationale des aires protégées	5 000 000	87 000 000	174 000 000	266 000 000
Sous-programme: Accélérer la réforme de la fonction publique	299 666 917	435 000 000	565 500 000	1 300 166 917
» Le renforcement du cadre de gestion des ressources humaines de la fonction publique	-	217 500 000	217 500 000	435 000 000
» L'appui à la gestion des ressources humaines dans le secteur public	168 562 500	-	-	168 562 500
» Le renforcement de l'École Nationale d'Administration Publique	5 000 000	43 500 000	174 000 000	222 500 000
» Le renforcement de l'École Nationale d'Administration Financière	7 500 000	21 750 000	21 750 000	51 000 000
» Le renforcement du CTPEA	6 142 217	21 750 000	21 750 000	49 642 217
» Le renforcement de l'INFP	112 462 200	130 500 000	130 500 000	373 462 200



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
Sous-programme: Accroître le renforcement institutionnel de l'administration centrale	7 993 303 963	1 828 683 464	750 798 000	10 572 785 426
» Le renforcement des administrations publiques	50 000 000	217 500 000	217 500 000	485 000 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement du Palais national	200 000 000	-	-	200 000 000
» Le renforcement du secrétariat du CIAT (phase III)	24 045 100	-	-	24 045 100
» L'Appui au secrétariat technique du CAED	27 231 800	-	-	27 231 800
» La tenue de tables ronde de discussions entre le gouvernement haïtien et les partenaires au développement d'Haïti	4 350 000	-	-	4 350 000
» L'étude de la construction et de l'aménagement des garages, locaux et cafétaria de la Primature	100 000 000	-	-	100 000 000
» La réalisation d'une études sur les besoins des communes et sections communales	8 000 000	-	-	8 000 000
» La formation en recherche-actions	5 000 000	-	-	5 000 000
» La formation en passation des marchés publics et concession d'ouvrages pour les agents publics à Port-au-Prince, Cap-Haïtien et à Les Cayes	10 000 000	-	-	10 000 000
» La mise en euvre du programme d'assistance technique et appui institutionnel aux politiques publiques	3 000 000	-	-	3 000 000
» Le renforcement institutionnel du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe	24 914 200	-	-	24 914 200
» La mise en oeuvre d'activités de planification et de gestion des politiques publiques	60 000 000	-	-	60 000 000
» La mise en place d'outils pour l'orientation des investissements de développement	10 000 000	-	-	10 000 000
» Le renforcement institutionnel du Conseil National des Coopératives	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'appui au bureau de l'Ordonnateur national du FED en Haïti	34 764 000	-	-	34 764 000
» Leerenforcement institutionnel du CNIGS	69 574 352	-	-	69 574 352
» Le renforcement institutionnel du MPCE/UCAONG, phase IV	24 914 200	-	-	24 914 200
» La régularisation des titres de propriété en Haïti	21 750 000	-	-	21 750 000
» Le renforcement du Ministère de l'Économie et des Finances	30 000 000	-	-	30 000 000
» Le renforcement de l'Unité d'analyse et de politique fiscale	4 701 334	-	-	4 701 334
» La transformation de la Direction du Trésor en Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique	100 000 000	-	-	100 000 000
» Le renforcement institutionnel de l'Unité de coordination des projets	45 824 949	-	-	45 824 949
» L'appui à la coordination et à l'administration de l'Administration Fiscale Douanière	1 701 288 467	-	-	1 701 288 467
» L'appui au montage du programme de la BID (HA-L1035)	443 178	-	-	443 178
» Le renforcement du développement et de la recherche statistique	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'appui à la planification et la programmation de la gestion axée sur les résultats	1 749 570	-	-	1 749 570
» Le renforcement de l'Unité d'analyse de la soutenabilté de la dette	10 875 000	-	-	10 875 000
» La mobilisation des recettes fiscales et l'assistance technique	200 791 476	174 000 000	-	374 791 476



- Le francement d'ussistances todm'iques 20 270 000 11 580 00 43 45 000 - Lègocal au Fonds d'élables de discretionement des capacidés II 177-46 700 5 774 000 - 18 64 000 - Lapocal au Fonds d'élables de discretionement des capacidés III 5 774 000 - 18 64 000 - 18 18 40 000 - La uccentribution financière au FRH - 10 18 000 6 774 000 - 18 89 931 15 18 18 000 - La maise na pass de l'il Bassal des condomonates I resultation de l'Olfra des Passas d'Itali 8 99 93 11 18 80 000 - 19 90 90 10 18 18 18 000 - La tradisation des des des centre de l'il Bassal des condomonates Interesionement de l'Il Bassal des centres des prévious des investigations de l'investigation de l'il ponotion des investigations de l'il Bassal des des des prévious de prévious de prévious de prévious des prévious des prévious de prévious de prévious des prévious de prévious de l'il Républic des prévious de l'il Républic des prévious de l'il Républic des prévious de prévious de l'il Républic des prévious de l'il Républic d'il Républic d'il Républic des prévious de l'il Républic des prévious de l'il Républic d'il R	Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
- Looppolau Fontse di Suddes el de renforcement des capacités 774 000 6794 000 18 640 800 - Looppolau Fontse di Suddes el de renforcement des capacités 6794 000 6794 000 116 680 000 - La production manufacie de l'Institute de l'accessor de l'entre de l'accessor de l'	» L'appui budgétaire direct	347 640 000	-	-	347 640 000
. La popul au Fonds d'éubes et de renforcement des appachés li La comption manufacture de la promision de l'étable de l'étab	» Le financement d'assistances techniques	20 279 000	11 588 000	11 588 000	43 455 000
1 is contribution from color au LFTH 485 \$20 000 1. A 685 \$20 000 1	» L'appui au Fonds d'études et de renforcement des capacités l	12 746 800	5 794 000	-	18 540 800
1 mms en optione d'activités de renforcement institutionel del Office des Postes d'Halfin 1 mms en pisco d'un Buiseau de nomalisation 1 mms en pisco d'un Buiseau de nomalisation d'un production des invostassements en Halfin 1 mms en pisco d'un Buiseau de sinuestassement 1 mms en pisco d'un Buiseau de service publica sprice (PG 2012) 280 880 680	» L'appui au Fonds d'études et de renforcement des capacités II	5 794 000	5 794 000	-	11 588 000
■ Ia misse en place d'un Bureau de nomalisation 3,000,000 — 9 — 900,000 200,000	» La contribution financière au FRH	-	463 520 000	-	463 520 000
- Capput au MCI 89 903 181 48 91 971 86 910 000 283 277 192 - Le capput au MCI 26 788 000 400 000 000 800 000 000 000 800 000 000 800 000 000 800 000 000 800 000 000 000 800 000 000 000 800 000 000 000 800 000 000 000 800 000 000 000 800 000 000 000 800 000 000 000 000 800 000 000 000 800 000 000 000 000 000 800 000 000 000 000 000 000 00	» La mise en œuvre d'activités de renforcement institutionnel de l'Office des Postes d'Haïti	89 993 161	-	-	89 993 161
• Lo fronfororom institution of it is promotion des investssement 26 786 000 • La refisient on des études sur le pré-investssement 400 000 000 000 400 000 000 000 <td>» La mise en place d'un Bureau de normalisation</td> <td>3 000 000</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>3 000 000</td>	» La mise en place d'un Bureau de normalisation	3 000 000	-	-	3 000 000
• La résistation des études sur le pré-investissement 400 000 000 400 000 000 • La résistation des études sur le pré-investissement 280 880 066 • 280 880 066 • La rentocement de la gestion des services publics agricoles GFRP 108 750 000 • 108 750 000 • La misse en place du Bairceut de slandardisation et des normes 15 000 000 • 15 000 000 • La Exposit à l'élétoration du pisan d'action pour tervironnement II 6 000 000 • 10 000 • 10 000 000 • La Exposit à l'élétoration du programme de réforme de l'éducation en Haili 403 985 • 0 000 • 10 000 • 10 000 000 • La Exposit à l'élétoration du programme de réforme de l'éducation en Haili 403 985 • 0 000 000 • 10 000 • 10 000 0	» L'appui au MCI	89 993 161	86 313 971	86 910 000	263 217 132
• Costroi d'un prêt sur l'aide alimentaire (64 2012) 280 880 086 - 280 880 086 • Le renforcement de la gestion des services publics agricoles GFRP 108 750 000 - 180 750 000 • La mise en place du Bureau de standardisation et des normes 16 000 000 - 5 000 000 • L'appui al l'diboration du pian d'action pour l'environment III 5 000 000 - 6 500 000 • L'appui al l'diboration du programme de réforme de l'éducation en Haili 403 986 - 6 500 000 • La programme plicot 1 ordinatur par enfant 25 12 1729 - 6 25 121 729 • La programme plicot 1 ordinatur par enfant 289 700 000 - 7 25 121 729 • La programme plicot 1 ordinatur par enfant 289 700 000 - 7 25 121 729 • La programme plicot 1 ordinatur par enfant 289 700 000 - 7 25 121 729 • La programme plicot 1 ordinatur par enfant 289 700 000 - 7 25 90 000 • La prodramment du d'absoppement de la modernisation et de la reconstruction de l'offre de services éducatifs du Sud-Est 289 700 000 - 9 24 800 000 • L'appui à la mise en cauvre du plan de réforme de l'éducation 305 085 000 - 9 35 085 000 - 9 35 085 000 • L'appui à la mise en cauvre du plan de réforme de l'éducation 7 555 900 - 9	» Le renforcement institutionnel et la promotion des investissements en Haïti	26 796 000	-	-	26 796 000
Le rentrocement de la gestion des services publics agricoles GFRP 108 760 000 - 108 760 000 La misse en place du Bureau de standardisation et des normes 15 000 000 - 15 000 000 L'appui à l'inibitoration du plan d'action pour l'environnement II 5 000 000 - 5 000 000 L'appui à l'inibitoration du pin organme de l'éducation et Halli 408 985 - 4 03 985 Le programme plote 1 ordinaleur par enfant 25 121 729 - 5 02 000 L'appui au rentorcement de la modernisation et de la reconstruction de l'oftre de services éducatifs du Sud-Est 289 700 000 - 5 289 700 000 L'appui au modernisation et à l'actualisation des outils de gestion du personnel du MENFP 11 588 000 - 2 480 000 - 2 480 000 L'appui à la mise en ouvre du plan de réforme de l'éducation 305 065 500 - 3 7 555 960 - 3 7 555 960 L'appui à la programme die a support à l'éducation 217 500 000 186 280 833 - 7 555 960 L'appui à la mise en ouvre du plan de réforme de l'éducation 217 500 000 186 280 833 - 9 7 555 960 L'appui à la programma de support à l'éducation 217 500 000 186 280 833 - 9 7 555 960 L'appui à la programma ton en éducation 59 782 171 - 24 900 000 <td< td=""><td>» La réalisation des études sur le pré-investissement</td><td>-</td><td>400 000 000</td><td>400 000 000</td><td>800 000 000</td></td<>	» La réalisation des études sur le pré-investissement	-	400 000 000	400 000 000	800 000 000
La mise en place du Burreau de standardisation et des normes 15 000 000 - - 15 000 000 L'appui à l'élaboration du plan d'action pour l'environnement II 6 000 000 - 5 000 000 L'appui à l'implantation du programme de réforme de l'éducation en Halti 403 985 - - 403 985 Le programme plote 1 ordinateur par enfant 26 121 729 - - 25 121 729 L'appui au rendocement du la modernisation et de la reconstruction de l'offre de services éducatifs du Sud-Est 289 700 000 - 2 480 000 L'appui à la modernisation et à l'actualisation des outiles de gestion du personnel du MENEP 11 588 000 - 2 480 000 L'appui à la modernisation et à l'actualisation des outiles de gestion du personnel du MENEP 11 588 000 - 11 588 000 L'appui à la modernisation de support à l'éducation 305 065 500 - 1 588 000 - 1 588 000 L'appui à la programme de support à l'éducation 7 565 960 - 7 565 960 - 7 565 960 L'appui à la programme de support à l'éducation 307 605 500 186 280 833 - 403 780 833 L'appui à la programme de support à l'éducation	» L'octroi d'un prêt sur l'aide alimentaire (KR 2012)	280 880 066	-	-	280 880 066
L'appul à l'élaboration du plan d'action pour l'environnement II 5 000 000 L'appul à l'implantation du programme de réforme de l'éducation en Haiti 403 985 Le programme pilote 1 ordinateur par enfant 25 121 729 Le programme pilote 1 ordinateur par enfant 25 121 729 Le programme pilote 1 ordinateur par enfant 289 700 000 Le programme pilote 1 ordinateur par enfant 289 700 000 Le programme pilote 1 ordinateur par enfant 289 700 000 Le programme pilote 1 ordinateur par enfant 289 700 000 Le rappul à la modernisation et de la modernisation et de la reconstruction de l'offre de services éducatifs du Sud-Est 2 480 000 L'appul à la modernisation et à l'actualisation des outils de gestion du personnel du MENFP 11 588 000 L'appul à la modernisation et à l'éducation 305 065 500 L'appul à la programme de support à l'éducation 7 555 950 La coopération volontaire en appul à la gouvernance et à l'éducation 217 500 000 L'appul à la programme de support à l'éducation 9 762 171 Le se services communautaires et le renforcement des capacités institutionnelles du MOH et l'appui au système des soins de santé du Ministère de la Santé. CHAMP 234 900 000 Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie<	» Le renforcement de la gestion des services publics agricoles GFRP	108 750 000	-	-	108 750 000
L'appul à l'implantation du programme de réforme de l'éducation en Haiti 403 985 - 403 985 Le programme pilote 1 ordinateur par enfant 25 121 729 - 25 121 729 L'appui au renforcement de la modernisation et de la reconstruction de l'offre de services éducatifs du Sud-Est 289 700 000 - 289 700 000 Le renforcement du développement de la petite enfance 2 480 000 - 240 000 - 240 000 L'appui à la modernisation et à l'actualisation des outils de gestion du personnel du MENEP 11 588 000 - 240 000 - 240 000 L'appui à la modernisation et à l'actualisation des outils de gestion du personnel du MENEP 305 065 500 - 30	» La mise en place du Bureau de standardisation et des normes	15 000 000	-	-	15 000 000
■ Le programme pilote 1 ordinateur par enfant 25 121 729 - - 25 121 729 ■ L'appui au renforcement de la modernisation et de la reconstruction de l'offre de services éducatifs du Sud-Est 289 700 000 - - 289 700 000 ■ Le renforcement du développement de la petite enfance 2 480 000 - - 2 480 000 ■ L'appui à la modernisation et à l'actualisation des outils de gestion du personnel du MENFP 11 588 000 - - 11 588 000 ■ L'appui à la mise en œuvre du plan de réforme de l'éducation 305 065 500 - - - 305 065 500 ■ L'appui au programme de support à l'éducation 7 555 950 - - - 7 555 950 ■ La coopération volontaire en appui à la programmation en éducation 217 500 000 186 280 833 - 403 780 833 ■ L'appui à l'appui au la programmation en éducation 59 762 171 - - 59 762 171 ■ Les services communautaires et le renforcement des capacités institutionnelles du MOH et l'appui au système des soins de santé du Ministère de la Santé CHAMP 234 900 000 - - 234 900 000 ■ Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie	» L'appui à l'élaboration du plan d'action pour l'environnement II	5 000 000	-	-	5 000 000
L'appui au renforcement de la modernisation et de la reconstruction de l'offre de services éducatifs du Sud-Est 289 700 000 - 289 700 000 Le renforcement du développement de la petite enfance 2 480 000 - 2 480 000 L'appui à la modernisation et à l'actualisation des outils de gestion du personnel du MENFP 11 588 000 - - 11 588 000 L'appui à la mise en œuvre du plan de réforme de l'éducation 305 065 500 - - 305 065 500 L'appui au programme de support à l'éducation 7 555 950 - - 7 555 950 La coopération volontaire en appui à la gouvernance et à l'éducation 217 500 000 186 280 833 - 403 780 833 L'appui à la programmation en éducation 59 762 171 - - 59 762 171 Les services communautaires et le renforcement des capacités institutionnelles du MOH et l'appui au système des soins de santé du Ministère de la Santé CHAMP 234 900 000 - 234 900 000 Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie 551 033 716 - 551 033 716 Le renforcement du système de contrôle de poids des véhicules de transport routiers 20 000 000 - 20 000 000 La s	» L'appui à l'implantation du programme de réforme de l'éducation en Haïti	403 985	-	-	403 985
Le renforcement du développement de la petite enfance 2 480 000 - 2 480 000 - 2 480 000 - 11 588 000 - 11	» Le programme pilote 1 ordinateur par enfant	25 121 729	-	-	25 121 729
L'appui à la modernisation et à l' actualisation des outils de gestion du personnel du MENFP 11 588 000 - - 11 588 000 L'appui à la mise en œuvre du plan de réforme de l'éducation 305 065 500 - - 305 065 500 L'appui à la mise en œuvre du plan de réforme de l'éducation 7 555 950 - - 7 555 950 La coopération volontaire en appui à la gouvernance et à l'éducation 217 500 000 186 280 833 - 403 780 833 L'appui à la programmation en éducation 59 762 171 - - 59 762 171 Les services communautaires et le renforcement des capacités institutionnelles du MOH et l'appui au système des soins de santé du Ministère de la Santé CHAMP 234 900 000 - - 294 900 000 L'appui à l'amélioration de la santé génésique 475 929 150 - - 475 929 150 Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie 551 033 716 - - 551 033 716 Le renforcement du système de contrôle de poids des véhicules de transport routiers 20 000 000 - - 1 723 557	» L'appui au renforcement de la modernisation et de la reconstruction de l'offre de services éducatifs du Sud-Est	289 700 000	-	-	289 700 000
L'appui à la mise en œuvre du plan de réforme de l'éducation 305 065 500 - 305 065 500 L'appui au programme de support à l'éducation 7 555 950 - - 7 555 950 La coopération volontaire en appui à la gouvernance et à l'éducation 217 500 000 186 280 833 - 403 780 833 L'appui à la programmation en éducation 59 762 171 - - 59 762 171 Les services communautaires et le renforcement des capacités institutionnelles du MOH et l'appui au système des soins de santé du Ministère de la Santé CHAMP 234 900 000 - - 234 900 000 L'appui à l'amélioration de la santé génésique 475 929 150 - - 475 929 150 Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie 551 033 716 - 551 033 716 Le renforcement du système de contrôle de poids des véhicules de transport routiers 20 000 000 - - 20 000 000 La sensibilisation sur la sécurité routière en Haiti 1 723 557 - 1 723 557	» Le renforcement du développement de la petite enfance	2 480 000	-	-	2 480 000
L'appui au programme de support à l'éducation 7 555 950 - - 7 555 950 La coopération volontaire en appui à la gouvernance et à l'éducation 217 500 000 186 280 833 - 403 780 833 L'appui à la programmation en éducation 59 762 171 - - 59 762 171 Les services communautaires et le renforcement des capacités institutionnelles du MOH et l'appui au système des soins de santé du Ministère de la Santé CHAMP 234 900 000 - - 234 900 000 L'appui à l'amélioration de la santé génésique 475 929 150 - - - 475 929 150 Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie 551 033 716 - - 551 033 716 Le renforcement du système de contrôle de poids des véhicules de transport routiers 20 000 000 - 1 723 557 - 1 723 557	» L'appui à la modernisation et à l' actualisation des outils de gestion du personnel du MENFP	11 588 000	-	-	11 588 000
La coopération volontaire en appui à la gouvernance et à l'éducation L'appui à la programmation en éducation Les services communautaires et le renforcement des capacités institutionnelles du MOH et l'appui au système des soins de santé du Ministère de la Santé CHAMP Les services communautaires et le renforcement des capacités institutionnelles du MOH et l'appui au système des soins de santé du Ministère de la Santé CHAMP L'appui à l'amélioration de la santé génésique Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie Le renforcement du système de contrôle de poids des véhicules de transport routiers La sensibilisation sur la sécurité routière en Haïti 1723 557	» L'appui à la mise en œuvre du plan de réforme de l'éducation	305 065 500	-	-	305 065 500
L'appui à la programmation en éducation Les services communautaires et le renforcement des capacités institutionnelles du MOH et l'appui au système des soins de santé du Ministère de la Santé CHAMP 234 900 000 L'appui à l'amélioration de la santé génésique Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie Le renforcement du système de contrôle de poids des véhicules de transport routiers La sensibilisation sur la sécurité routière en Haïti - 59 762 171 - 234 900 000 - 234 900 000 - 475 929 150 - 551 033 716 - 551 033 716 - 20 000 000 - 1 723 557	» L'appui au programme de support à l'éducation	7 555 950	-	-	7 555 950
 Les services communautaires et le renforcement des capacités institutionnelles du MOH et l'appui au système des soins de santé du Ministère de la Santé CHAMP L'appui à l'amélioration de la santé génésique Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie Le renforcement du système de contrôle de poids des véhicules de transport routiers La sensibilisation sur la sécurité routière en Haïti Le sensibilisation	» La coopération volontaire en appui à la gouvernance et à l'éducation	217 500 000	186 280 833	-	403 780 833
 L'appui à l'amélioration de la santé génésique Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie Le renforcement du système de contrôle de poids des véhicules de transport routiers La sensibilisation sur la sécurité routière en Haîti 475 929 150 551 033 716 551 033 716 20 000 000 30 000 000 475 929 150 551 033 716 552 000 000 553 000 000 554 000 000 555 000 000 555 000 000 555 000 000 555 000 000 557 000 000 557 000 000 558 000 000 558 000 000 559 000 000 550 000 000 <	» L'appui à la programmation en éducation	59 762 171	-	-	59 762 171
 Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie Le renforcement du système de contrôle de poids des véhicules de transport routiers La sensibilisation sur la sécurité routière en Haïti 551 033 716 - 551 033 716 - 20 000 000 - 1 723 557 - 1 723 557 	» Les services communautaires et le renforcement des capacités institutionnelles du MOH et l'appui au système des soins de santé du Ministère de la Santé CHAMP	234 900 000	-	-	234 900 000
 Le renforcement du système de contrôle de poids des véhicules de transport routiers La sensibilisation sur la sécurité routière en Haïti 1 723 557 1 723 557 	» L'appui à l'amélioration de la santé génésique	475 929 150	-	-	475 929 150
» La sensibilisation sur la sécurité routière en Haïti	» Le renforcement du programme national de développement du secteur de l'énergie	551 033 716	-	-	551 033 716
	» Le renforcement du système de contrôle de poids des véhicules de transport routiers	20 000 000	-	-	20 000 000
» L'appui au programme d'eau potable et assainissement - 91 350 000	» La sensibilisation sur la sécurité routière en Haïti	1 723 557	-	-	1 723 557
	» L'appui au programme d'eau potable et assainissement	91 350 000	-	-	91 350 000



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
» L'appui au secteur du transport en Haïti	217 500 000	-	-	217 500 000
» La réparation de matériels et équipements lourds du MTPTC	32 625 000	-	-	32 625 000
» L'acquisition d'équipements de navigation maritime	27 334 462	-	-	27 334 462
» Le sous-programme de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures de transport et d'équipements urbains	343 199 335	-	-	343 199 335
» L'appui aux initiatives de protection de l'enfance en Haïti Phases II et III	13 050 000	-	-	13 050 000
» L'appui au renforcement de la culture et des arts pour le développement économique et social	52 146 000	-	-	52 146 000
» La mise en place de la gestion collective et de la lutte anti-piratage dans le domaine du droit d'auteur	17 000 000	-	-	17 000 000
» La réalisation d'une enquête nationale sur la culture politique et les pratiques citoyennes	5 000 000	-	-	5 000 000
» La réalisation d'une enquête sur le contrôle frontalier et les atteintes à la liberté citoyenne	2 000 000	-	-	2 000 000
» Le renforcement institutionnel de l'Unité centrale de renseignements financiers	5 000 000	-	-	5 000 000
» L'appui à l'amélioration des services jdiciaires et la réforme du secteur de la Justice	381 220 298	-	-	381 220 298
» L'appui à la formation initiale et au perfectionnement des cadres de la PNH	217 500 000	230 042 660	-	447 542 660
» Le programme de formation de la PNH Phase II	4 350 000	47 850 000	34 800 000	87 000 000
» L'appui à l'amélioration des services judiciares et de réforme du secteur de la Justice	381 220 298	-	-	381 220 298
» La mise en place d'un mécanisme d'identification des haïtiens vivant à l'étranger	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'intégration et la promotion de la culture haïtienne dans la diapora	10 000 000	-	-	10 000 000
» La mise en place d'un dispositif de coopération au développement	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'appui à la mise en place de nouvelles technologies au service du gouvernement	85 477 500	-	-	85 477 500
» La mise en place de nouvelles technologies au service du gouvernement	85 477 500	-	-	85 477 500



Projets	Coûts 2014	Coûts 2015	Coûts 2016	Coûts totaux
PROGRAMME 4.4: MODERNISER L'ADMINISTRATION DÉCONCENTRÉE	263 400 000	2 175 000 000	2 277 000 000	4 715 400 000
Sous-programme: Construire et équiper des centres administratifs	238 000 000	2 175 000 000	2 277 000 000	4 690 000 000
» La création d'un poste budgétaire permanent pour la gestion, l'opération et l'entretien des centres administratifs régionaux	-	174 000 000	174 000 000	348 000 000
» L'aménagement de bureaux départementaux et communaux du MSPP du Nord, Centre et Ouest	5 000 000	-	-	5 000 000
» La construction et l'aménagement de bureaux régionaux et de BAC du MARNDR du Nord, Nord-Ouest et Nord-Est	20 000 000	-	-	20 000 000
» La construction et l'aménagement de bureaux régionaux et de BAC du MARNDR dans le Centre	-	-	87 000 000	87 000 000
» L'étude de la construction de l'ODN du Nord	25 000 000	-	-	25 000 000
» L'étude, la construction et le renforcement institutionnel de l'ODN du Nord-Ouest	-	-	15 000 000	15 000 000
» La construction du bureau départemental du MEF du Nord-Ouest	15 000 000	-	-	15 000 000
» La construction du bureau départemental du MEF du Nord	15 000 000	-	-	15 000 000
» La construction du bureau départemental du MEF du Centre	15 000 000	-	-	15 000 000
» La construction du bureau de district du MEF à Petit-Goâve	5 000 000	-	-	5 000 000
» La construction du bureau d'immigration et émigration à Gonaïves	25 000 000	-	-	25 000 000
» La construction du bureau d'immigration et émigration à Jacmel	15 000 000	-	-	15 000 000
» La construction du bureau d'immigration et émigration à Les Cayes	8 000 000	-	-	8 000 000
» La construction du bureau d'immigration et émigration à l'Île-à-Vache	10 000 000	-	-	10 000 000
» La construction du bureau départemental du MSPP du Nord-Est, Nord-Ouest, Ouest et Nippes	10 000 000	-	-	10 000 000
» L'aménagement d'un nouveau local du MSPP à Maïs-Gâté	5 000 000	-	-	5 000 000
» Autres projets de réhabilitation/construction de centres administratifs dans les pôles régionaux de développement à déterminer	-	261 000 000	261 000 000	522 000 000
» La mise en place graduelle des centres administratifs à construire pour compléter le réseau de 41 centres, soit un par arrondissement	-	1 740 000 000	1 740 000 000	3 480 000 000
» La construction d'un local pour loger la vice-délégation de Saint-Marc	13 000 000	-	-	13 000 000
» La construction d'un local pour loger la vice-délégation de Mirebalais	13 000 000	-	-	13 000 000
» La construction d'un local pour loger la vice-délégation de Grande-Rivière-du-Nord	13 000 000	-	-	13 000 000
» La construction d'un local pour loger la vice-délégation de Trou-du-Nord	13 000 000	-	-	13 000 000
» La construction d'un local pour loger la vice-délégation de Limbé	13 000 000	-	-	13 000 000
Sous-programme: Accroître le nombre de personnel	7 000 000	-	-	7 000 000
» L'appui à l'aménagement de résidences de personnel dans les institutions de santé du Nord, Nord-Est et Centre	7 000 000	-	-	7 000 000
Sous-programme: Accroître le renforcement institutionnel de l'administration déconcentrée	18 400 000	-	-	18 400 000
» La mise en œuvre d'activités de renforcement de la gestion locale de l'éducation	18 400 000	-	-	18 400 000